



Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail – RASAMT 2020-

Novembre 2021

Équipe d'élaboration du rapport

Coordination technique

M. Boubacar DIALLO	Directeur Général, ONEF
Mme Aoua dite Saran DEMBELE	Directrice Générale Adjointe, ONEF

Comité de rédaction

M. Boubacar DIALLO	Directeur Général, ONEF
Mme Aoua dite Saran DEMBELE	Directrice Générale Adjointe, ONEF
M. Makan SISSOKO	Chef Département Études conjoncturelles et prospectives du marché du travail, ONEF
M. N'Faly SIAMAN	Chef Département Études sur les qualifications et l'emploi, ONEF
M. Ousmane DIALLO	Chef Département études d'évaluation des incidences des politiques et programmes publics sur l'emploi et la formation, ONEF
Mme Kadia Bagayoko	Chef de service études conjoncturelles du marché du travail, ONEF
M. Djimé TRAORE	Chef de Service études prospectives du marché du travail, ONEF
M. Lassana DOUMBIA	Chef de Service études d'évaluation de l'efficacité externe des dispositifs de formation, ONEF
M. Adama André TOGO	Chargé d'études au Département études conjoncturelles et prospectives du marché du travail, ONEF
M. Mamadou Lamine SIDIBE	Chargé d'études au Département études sur les qualifications et l'emploi, ONEF

Administration et Gestion

M. Ibrahima Yala DIALLO	Agent Comptable, ONEF
M. Siaka KONATE	Chef Département Administratif et Financier, ONEF
M. Bandiougou KEITA	Chef Cellule de Communication et des Relations Publiques, ONEF
M. Oumar OUOLOGUEM	Chef Cellule Contrôle Interne et Suivi Evaluation, ONEF
Mme Sohayata Attaher MAIGA	Chef Service Administration et Gestion des Ressources Humaines, ONEF
Mme Oumou KEITA	Chef Section Comptabilité Matières, ONEF
Mme Sétou DOUMBIA	Secrétaire de Direction, ONEF

Comité Scientifique

Président

M. Mahamadou Zibo MAIGA	Coordinateur de la Cellule Technique du CSLP
-------------------------	--

Membres

Pr. Abdoulaye DABO	Directeur Général, CNRST
Pr. Balla DIARRA	Recteur, USSGB
Pr. Brehima TOUNKARA	Directeur Général, IPU
Dr. François KONE	Directeur Général, CERCAP
Pr. Samba Ousmane SOW	Directeur Général, INSP
Dr. Issa BOUARE	Directeur Général Adjoint, INSTAT
Dr. Abdoulaye Hamadoun MAÏGA	Directeur Général, IER
M. Bamoussa KONE,	Directeur National, DNPD

Comité de lecture

Cheick Fanta Mady TRAORE	Expert Formation Professionnelle
--------------------------	----------------------------------

Table des matières

Liste des tableaux	v
Liste des graphiques	vii
Liste des annexes	vii
Sigles et abréviations	viii
Résumé analytique	xi
Introduction	1
1. Définitions des concepts	3
1.1. Population en emploi	3
1.2. Travail	3
1.3. Population en âge de travailler	3
1.4. Chômeur	3
1.5. Chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle	3
1.6. Main d'œuvre	4
1.7. Taux d'emploi	4
1.8. Taux d'emploi informel	4
2. Situation économique, financière, sociale et démographique	4
2.1. Situation économique	4
2.2. Situation financière	6
2.3. Situation éducative	7
2.4. Situation démographique	9
3. Enseignements et formation professionnelle	11
3.1. Enseignement technique et professionnel	11
3.2. Enseignement supérieur	12
3.2.1. Universités et Instituts	12
3.2.2. Grandes écoles	21
3.3. Ressources humaines formées à l'extérieur du Mali en 2020	26
3.3.1. Profil des ressources humaines formées à l'extérieur	26
3.3.2. Evaluation du financement des formations à l'extérieur	27
3.3.3. Evaluation des coûts de formation des diplômés étrangers non reconnus	28
3.4. Formation professionnelle	28
3.4.1. FAFPA	31
3.4.2. FIER	32
3.4.3. PROCEJ	33
3.4.4. ACEFOR	34
4. Marché du travail	35
4.1. Situation de l'emploi et du chômage	35
4.1.1. Population active et taux d'activités	36
4.1.2. Taux d'emploi informel	38
4.1.3. Emploi selon le secteur institutionnel	39
4.1.4. Chômage	40
4.1.5. Sous-emploi lié à la durée du travail	41
4.1.6. Inactivité	42
4.2. Intermédiation	45
4.2.1. Demandes d'emplois	46
4.2.2. Offres d'emplois	48
4.2.3. Placements	50

4.3.	Créations d'emplois et employabilité	52
5.	Sécurité sociale	60
5.1.	Direction nationale de la protection sociale et de l'économie solidaire	60
5.2.	Caisse Malienne de Sécurité Sociale	61
5.3.	Agence malienne de mutualité sociale	62
5.4.	Institut national de prévoyance sociale	65
5.4.1.	Les cotisations	65
5.4.2.	Les prestations	65
5.4.3.	Les prestations des structures socio-sanitaires	67
5.4.4.	Les conventions internationales de sécurité sociale	69
6.	Dialogue social	71
6.1.	Gestion des conflits collectifs	71
6.2.	Contrôle de légalité des contrats de travail	72
6.3.	Règlement des litiges individuels	73
6.4.	Accidents de travail et maladies professionnelles	74
6.5.	Licenciements des travailleurs par branche d'activités et par motif de licenciement	75
7.	Migration	76
	Conclusion et Recommandations	79
	Annexe	a

Liste des tableaux

Tableau 1: Croissance du PIB réel, de la consommation des ménages et de l'investissement (en %)	5
Tableau 2: Evolution de la part des secteurs dans le PIB (en %)	6
Tableau 3: Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) par sexe (en %)	8
Tableau 4: Evolution du taux d'achèvement (TA) par sexe (en %)	9
Tableau 5: Répartition de la population du Mali en 2020 selon la région et le sexe (en nombre d'habitants)	10
Tableau 6: Résultat des examens par niveau de diplôme	12
Tableau 7: Répartition des étudiants des Universités du Mali	14
Tableau 8: Répartition des étudiants de l'Université de Ségou par faculté et par filière	15
Tableau 9: Répartition des étudiants de l'Université de Ségou par année d'étude et par filière	16
Tableau 10: Répartition des étudiants de l'ULSHB par année d'étude et par sexe	17
Tableau 11: Répartition des étudiants de l'USJPB par année et par sexe	18
Tableau 12: Répartition des étudiants de l'USSGB par année d'étude et par sexe	18
Tableau 13: Répartition des étudiants de l'USTTB par année d'étude et par sexe	20
Tableau 14: Répartition des étudiants des grandes écoles par genre	21
Tableau 15: Répartition des étudiants (année scolaire 2019/2020) de l'ENI par filière et genre	22
Tableau 16: Répartition des étudiants finalistes (année scolaire 2019/2020) de l'ENI par filière et genre	23
Tableau 17: Sortants du Cycle Master 2019-2020 selon la filière	24
Tableau 18: Répartition des étudiants inscrits 2020-2021 selon le cycle	25
Tableau 19: Situation des doctorants inscrits en 2019/2020 selon la nationalité	26
Tableau 20: Répartition des étudiants par type diplôme obtenu	27
Tableau 21: Indicateurs de la formation professionnelle	29
Tableau 22: Evolution des effectifs dans les CFP	29
Tableau 23: Evolution des effectifs dans les CFP	30
Tableau 24: Effectifs d'apprenants passés par la certification ou la validation des acquis de l'expérience par spécialité de l'année scolaire 2019-2020	31
Tableau 25: Formation de la population active en 2020 selon le secteur (en millions fca et %)	32
Tableau 26: Nombre de projets financés par an et par région	33
Tableau 27: Situation des personnes formées en 2020	33
Tableau 28: Répartition des promoteurs de 500 microentreprises consolidées par le PROCEJ	34
Tableau 29: Structure de la population en âge de travailler (en %)	36
Tableau 30: Répartition de la population en âge de travailler	37
Tableau 31: Ratio emploi population en âge de travailler (en %)	38
Tableau 32: Taux d'emploi informel selon le sexe (en %)	39
Tableau 33: Répartition des emplois selon le secteur institutionnel	40
Tableau 34: Evolution du taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle de 2013 à 2020	41
Tableau 35: Taux de sous-emploi (en %)	42
Tableau 36: Répartition des inactifs par raison d'inactivité	43
Tableau 37: Répartition des inactifs selon les moyens utilisés pour survivre	45
Tableau 38: Demandes d'emploi enregistrées par caractéristique sociodémographique	47
Tableau 39: Demandes d'emploi enregistrées par qualification et métier demandé	48
Tableau 40: Offres d'emploi enregistrées par Bureaux caractéristique sociodémographique	49

Tableau 41: Offres d'emploi enregistrées par qualification et métier offert	50
Tableau 42: Placements effectués par caractéristique sociodémographique.....	51
Tableau 43: Placements effectués selon la qualification et le métier	52
Tableau 44: Evolution des emplois créés de 2017 à 2020.....	53
Tableau 45: Répartition du nombre d'emplois créés par le secteur privé	54
Tableau 46: Répartition du nombre d'emplois publics créés par département ministériel	55
Tableau 47: Dispositif de formation et de qualification 2020.....	55
Tableau 48: Récapitulatif des placements en stage de qualification par région et par sexe.....	56
Tableau 49: Répartition des demandes de formation enregistrées en CREE, GERME et autres modules	57
Tableau 50: Situation des jeunes sélectionnés du projet EJOM en 2020	58
Tableau 51: Situation des jeunes formés en gestion d'entreprise et compétences de vie du projet EJOM par secteurs d'activités, par zone et par sexe	58
Tableau 52: Répartition des jeunes formés du projet EJOM dans les modules techniques	59
Tableau 53: Situation des plans d'affaires sélectionnés du projet EJOM	59
Tableau 54: Situation des financements du projet EJOM en cascades octroyés	60
Tableau 55: Indicateurs de la protection sociale	61
Tableau 56: Situation des pensionnés de la CMSS par région au 31 décembre 2020.....	62
Tableau 57: Situation des mutuelles de santé au 31 décembre 2020	62
Tableau 58: Situation du cofinancement en 2020	63
Tableau 59: Situation des prestations par les mutuelles en 2020	63
Tableau 60: Taux de couverture du risque maladie par les mutuelles de santé en 2020.....	64
Tableau 61: Taux de la couverture du risque maladie par les mutuelles de santé cofinancées en 2020	64
Tableau 62: Répartition des cotisations par structure (en millions fcfa).....	65
Tableau 63: Répartition des nouveaux dossiers d'assurés et de prestations reçus en 2020	65
Tableau 64: Répartition du nombre des bénéficiaires par catégorie	66
Tableau 65: Répartition du nombre des bénéficiaires par branche et montant des prestations	66
Tableau 66: Répartition des bénéficiaires de pensions par type de pension et par sexe	67
Tableau 67: Analyse des prestations en faveur des accidentés de travail	68
Tableau 68: Activités de prévention des accidents de travail et maladies professionnelles	68
Tableau 69: Activités médicales curatives	69
Tableau 70: Situation des prestations payées aux travailleurs maliens de l'extérieur	69
Tableau 71: Situation des pensions et rentes maliennes payées à l'extérieur du Mali.....	70
Tableau 72: Répartition des conflits collectifs par caractéristique sociodémographique	71
Tableau 73: Visa de contrats de travail (en %).....	72
Tableau 74: Visa des contrats des travailleurs expatriés	73
Tableau 75: Litiges individuels selon le règlement et par région (en %).....	74
Tableau 76: Accident de travail et maladies professionnelles par branche d'activités	75
Tableau 77: Licenciement des travailleurs par branche d'activités et motif.....	76
Tableau 78: Evolution des effectifs des maliens reconduits par continent de 2014 à 2020.....	76
Tableau 79: Evolution des indicateurs clés de la migration de 2016 à 2020	77

Liste des graphiques

Graphique 1: Pyramide des âges en 2020 (en milliers de personnes)	10
Graphique 2: Répartition des diplômes obtenus par domaine de formation	27
Graphique 3: Répartition des étudiants par pays d'accueil	28
Graphique 4: Situation des demandes d'immatriculation à l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO).....	61
Graphique 5: Evolution du transfert de fonds des migrants en milliards de F CFA de 2010 à 2020	78

Liste des annexes

Annexe 1: Liste minimale des indicateurs de l'emploi du Mali de 2014 à 2020	a
Annexe 2: Evolution du nombre d'emplois créés par le secteur privé du premier trimestre 2015 au quatrième trimestre 2020	d
Annexe 3: Résultat du Bac par série.....	d

Sigles et abréviations

AMAMUS	Agence Malienne de la Mutualité Sociale
AMO	Assurance Maladie Obligatoire
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ASACO	Associations de santé communautaire
AVD	Agriculture Vivrière et Durable
BAC	Baccalauréat
BAD	Banque Africaine de Développement
BIT	Bureau international du Travail
BPP	Bureau Privé de Placement
BT	Brevet de Technicien
BTP	Bâtiment Travaux Publics
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CFA	Comptabilité Finance Audit
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CIC	Carte d'Identité Consulaire
CL	Candidat Libre
CMSS	Caisse Malienne de Sécurité Sociale
CNECE	Centre National d'Examen et de Concours de l'Éducation
Covid-19	La Maladie à coronavirus 2019
CREDD	Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement durable
CREE	Créer votre Entreprise
DEA	Diplôme d'Etude Approfondie
DEF	Diplôme d'Etude Fondamentale
DEUG	Diplôme d'Etude Universitaire Générale
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DNP	Direction Nationale de la Population
DNPD	Direction Nationale de la Planification et du Développement
DNPSES	Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire
DNT	Direction nationale du travail
EJOM	Emploi des Jeunes Crée les Opportunités au Mali
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages
ENI-ABT	École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba Touré
ENSUP	École Normale Supérieure
ETP	Ecole des Travaux Publics
ETT	Entreprises des Travaux Temporaires
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FAGES	Faculté du Génie et des Sciences
FAMA	Faculté d'Agronomie et de Médecine Animale
FAPH	Faculté de Pharmacie
FASSO	Faculté des sciences sociales

FBCF	Formation Brute du Capital Fixe
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FDPRI	Faculté de Droit Privé
FDPU	Faculté de Droit Public
FHG	Faculté d'Histoire et de Géographie
FIER	Le projet de Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux
FLSL	Faculté des Lettres, Langues et Sciences du Langage
FMOS	Faculté de Médecine et d'Odonto Stomatologie
FSAP	Faculté des Sciences Administratives et Politique
FSEG	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
FSHSE	Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Education
FST	Faculté des Sciences et Techniques
GERME	Gérer Mieux votre Entreprise
HIMO	Haute Intensité de la Main d'Œuvre
IC	Institut Confucius
IFM	Institut de Formation des Maîtres
IFP	Institut de Formation Professionnelle
INPS	Institut National de Prévoyance Sociale
INSTAT	Institut National de la Statistique
IPU	Institut de Pédagogie Universitaire
ISA	Institut des Sciences Appliquées
IUFP	institut Universitaire de Formation Professionnelle
IUG	Institut Universitaire de Gestion
IUT	Institut Universitaire de Technologie
LMD	Licence Master Doctorat
LuxDev	Agence Luxembourgeoise pour la Coopération et le Développement
MDC	Missions diplomatiques et consulaire
MEFP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MER	Micro Entreprise Rurale
OI	Organisme International
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONMOE	Office National de la Main-d'œuvre et de l'Emploi
PIB	Produit Intérieur Brut
PROCEJ	Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes
PSA	Production et Santé Animale
PTI	Plan Triennal d'Investissement
RAMED	Régime d'Assistance Médicale
RASAMT	Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail
RAVEC	Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SU3	le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle
SVT	Sciences de la Vie et de la Terre
TA	Taux d'Activité
TAL	Terminale Arts et Lettres
TBS	Taux Brut de Scolarisation

TLL	Terminale des Lettres et Langues
TSE	Terminale Sciences Exactes
TSECO	Terminale Sciences Economiques
TSEXP	Terminale Sciences Expérimentales
TSS	Terminale Sciences Sociales
ULSHB	Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako
USA	United States of America (les Etats-Unis d'Amérique)
USJPB	Université des Sciences Juridique et Politique de Bamako
USSGB	Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako
USTTB	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako
VA	Vulgarisation Agricole

Résumé analytique

Le rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail de 2020 (RASAMT_2020) est la huitième production que l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) met à la disposition des utilisateurs et lecteurs. Ce rapport est inscrit dans le programme d'activités et est produit chaque année. Il est entièrement financé par le budget d'Etat. L'objectif général de ce rapport est de fournir les informations sur le marché du travail portant sur les données de l'année 2020.

Comme les RASAMT précédents, la méthodologie porte sur la revue documentaire, la collecte des données au niveau des structures productrices d'informations statistiques des administrations publique et privée, l'analyse des données et la rédaction du rapport.

Essentiellement, les informations contenues dans ce rapport sont issues des structures des ministères chargés de l'emploi, du travail, de la formation professionnelle, de l'économie et des finances, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la sécurité sociale, du dialogue social et de la migration.

Conformément aux sources de données, ce rapport est subdivisé en sept parties, à savoir (i) définitions des concepts, (ii) situation économique, financière, sociale et démographique, (iii) enseignements et formation professionnelle, (iv) marché du travail, (v) sécurité sociale, (vi) dialogue social et (vii) migration.

Quelques concepts clés du marché du travail sont définis pour faciliter la compréhension du rapport. En plus de ces définitions, un certain nombre d'indicateurs sont expliqués au contexte de leurs utilisations.

☛ Situation économique, financière, éducative et démographique

En 2020, le taux de croissance a baissé de 1,2% par rapport à l'année 2019. Cela s'explique en plus de la situation politique et sécuritaire, par la crise sanitaire mondiale de la Covid-19 du Mali à l'instar des autres pays.

La situation financière est marquée par l'approbation, par le Fonds monétaire international (FMI), d'un décaissement en faveur du Mali de 200 millions de dollars au titre de la facilité de crédit rapide afin d'aider le pays à satisfaire les besoins urgents de financement du budget et de la balance des paiements qui résultent de la pandémie de COVID-19. Elle est aussi marquée par la continuité du Plan triennal d'investissement (PTI) 2019-2021 de l'ordre de 1 471,446 milliards de FCFA.

De l'année scolaire 2019-2020 à 2020-2021, de la préscolarisation au niveau du Brevet de technicien (BT), le Taux brut de scolarisation (TBS¹) moyen a connu une légère augmentation de 0,04 point de pourcentage et le taux d'achèvement moyen a augmenté de 1,8 point de pourcentage.

La population malienne est estimée à 20 537 000 habitants en 2020 (DNP, projections démographiques, 2020). La proportion des femmes reste identique à celle des femmes de l'année 2019, soit (50,4%). La population malienne est jeune, et les moins de 15 ans représentent 50,2% de la population totale.

☛ Enseignements et formation professionnelle

Le résultat général de l'année scolaire 2019/2020 des examens nationaux (DEF, BAC général, BAC technique, CAP, BT1, BT2 et fin de cycle de l'IFM) est de 190 197 admis sur 391 349 inscrits, soit un taux d'admission de 48,6% supérieur à celui de l'année scolaire 2018/2019 qui était de 44,5%. En juin 2021, l'année scolaire 2019/2020 était toujours en cours dans les universités publiques maliennes ; par conséquent le même effectif d'étudiants est pris en considération que dans le RASAMT 2019 (72 927 dont 52,7% sont des hommes, sans tenir compte des nouveaux inscrits). Les grandes écoles (INI-ABT, ENSUP et IPU) ont eu une diminution de l'effectif, passant de 3 494 étudiants en 2019 à 2 516 étudiants en 2020. Le même nombre d'apprenants dans les centres publics de formation professionnelle de 2019 est reconduit en 2020 soit (1 302) à cause des chevauchements des années scolaires. Les actions des projets et les établissements tels que le FAFPA, le FIER, Lux Dev et le PROCEJ sont ressorties dans la sous-section Formation professionnelle.

☛ Marché du travail

En 2020, les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) sont au nombre de 9 995 431 dont 53,3% des femmes. Parmi la population en âge de travailler, plus de six sur dix (63,3%) sont en emploi (79,1% pour les hommes et 49,5% pour les femmes), un peu plus d'un tiers (34,3%) sont de la population hors main d'œuvre et 2,4% sont au chômage.

Le taux d'emploi informel a augmenté de 2019 à 2020. Il a passé de 95,3% en 2019 à 97,2% en 2020. En 2020, le taux d'emplois informel des femmes (98,4%) est supérieur à celui des hommes (96,4%). Plus de sept employés sur dix (72,6%) travaillent dans les entreprises privées informelles et près du quart des employés (24%) travaillent comme personnel de maison. La proportion des employés du secteur public a connu une diminution, elle a passé de 2,5% en 2019 à 2,3% en 2020 ; il en est de même pour la proportion des emplois des ONG, des organismes internationaux et des associations, qui a passé de 1,1% en 2019 à 0,6% en 2020.

1 Taux brut de scolarisation : Nombre d'étudiants scolarisés dans un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population de la tranche d'âge théorique qui correspond à ce niveau d'enseignement (UNESCO).

Les entreprises privées formelles ont connu une légère augmentation en termes de pourcentage. Leur proportion a passé de 0,4% emplois en 2019 à 0,5% en 2020.

Dans ce document, on parle du taux de chômage en faisant référence au taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (voir le tableau 27 : Evolution du taux de chômage de 2013 à 2020). En 2020, le taux de chômage est estimé à 5,3% contre 5,7% en 2019, soit une diminution de 0,4 point de pourcentage.

Parmi les inactifs (les individus ayant l'âge de travailler, qui n'étaient ni en emploi, ni au chômage), 52,4% sont des femmes au foyer, 20,1% des jeunes en cours de scolarité (étudiants), 13,1% des retraités et vieillards, 8,3% des invalides ou en maladie de longue durée et 6,1% comptent parmi les autres inactifs (plus la grossesse et le rentier).

Pour rappel, l'intermédiation sur le marché du travail est une activité de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), les Bureaux Privés de Placement (BPP) et les Entreprises des Travaux Temporaires (ETT). En 2020, l'ANPE est la principale structure d'intermédiation. Les structures de l'intermédiation ont enregistré 8 494 demandes d'emplois dont 97,1% sont enregistrées par l'ANPE. Par ailleurs, 4 098 offres d'emplois ont été enregistrées (avec 99,9% par l'ANPE) et 1 501 placements ont été effectués.

Le nombre d'emplois créés diminue de 2017 à 2020. Il est passé de 61 686 emplois en 2017 à 27 264 emplois en 2020. Cette diminution peut être expliquée d'une part, par une diminution des emplois créés par le secteur public (26 145 emplois en 2017 contre 1 736 emplois en 2020) et d'autre part par une augmentation constante des pertes d'emplois (1 490 pertes d'emplois en 2017 contre 2 935 en 2020).

L'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) a effectué 430 placements en stage de qualification dont 52% sont des femmes. Les jeunes bénéficiaires des dispositifs de formation et qualification de l'APEJ sont au nombre de 9 378 dont 51,8% sont des jeunes femmes.

☛ **Sécurité sociale**

En 2020, la Caisse malienne de sécurité sociale (CMSS) a enregistré 8 410 demandes d'immatriculation à l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) contre 2 711 en 2019. Le nombre total des pensionnés de la CMSS au 31 décembre 2020 est de 58 067.

Les mutuelles de santé sont au nombre de 205 dont 45,9% sont cofinancées. Les cotisations recouvrées auprès des adhérents des mutuelles s'élevaient à 426 437 820 fcfa contre 376 761 390 fcfa en 2019, soit un taux de croissance annuelle de 13,2% entre les deux périodes.

Selon l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), les réalisations des recettes de cotisation ont dépassé les prévisions, soit un taux de réalisation de 111,4%. Les recettes de cotisation sont estimées à 199 107 millions de fcfa avec une croissance annuelle de 15,2%.

Au total, 64 051 personnes bénéficiaient des pensions en 2020, d'un montant total annuel de 74 006 920 818 repartissant essentiellement en trois types de pensions la pension normale (58,1%), la pension de réversion (24,9%) et l'anticipation volontaire (15,5%). Les autres types de pension tels que l'allocation de scolarité, le remboursement de cotisations et la pension d'invalidité représentent en somme 1,7% des pensionnés.

☛ **Dialogue social**

Sur les 53 conflits collectifs de travail enregistrés par la Direction nationale du travail, 77,4% de mots d'ordre ont été levés, 20,8% de mots d'ordre observés et 1,9% de mots d'ordre suspendus.

Le nombre de visa de contrats de travail a diminué en 2020 par rapport à 2019. Il a passé de 37 533 contrats en 2019 à 35 209 contrats en 2020. Parmi les contrats visés en 2020, 1 091 sont des contrats des travailleurs expatriés.

Les litiges individuels sont au nombre de 1 337 parmi lesquels près de huit litiges individuels sur dix (78,9%) sont réglés en conciliation, 20% sont transmis au tribunal et 1,1% sont classés sans suite ou en instance. Le nombre d'accidents de travail et maladies professionnelles a diminué. Il a passé de 346 en 2019 à 244 cas d'accidents déclarés. Le nombre des employés licenciés a augmenté, passant de 2 300 en 2019 à 2 935 licenciements des travailleurs en 2020.

☛ **Migration**

Les effectifs des maliens reconduits ont fortement baissé passant de 8 202 personnes en 2019 à 1 915 en 2020. Cette diminution en 2020 pourrait s'expliquer par la crise sanitaire de la COVID-19 ayant confiné la plupart des pays d'accueil.

Le montant du transfert de fonds des migrants connaît une augmentation d'année en année depuis 2010. Il a passé de 587 milliards de fcfa en 2019 à 610 milliards de fcfa en 2020.

Introduction

L'information statistique qui s'est consolidée progressivement au Mali depuis bientôt quelques décennies, est devenue, de nos jours, l'instrument privilégié d'éclairage de la politique économique de l'Etat.

Héritier du patrimoine scientifique de l'ex-Département de l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (DOEF) de l'ANPE, l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) capitalise une riche expérience dans les domaines de la production d'informations statistiques sur le marché du travail. Il mène des études et de la recherche afin de fournir aux décideurs et aux usagers des informations fiables et régulièrement actualisées sur le marché du travail, au niveau national et régional. Il contribue également à instaurer une meilleure adéquation entre les besoins et les potentialités de l'économie, d'une part, et le système de formation d'autre part.

En réponse à la demande de plus en plus croissante des utilisateurs d'informations statistiques sur le marché du travail (Etat, secteur privé, structure de formation, etc.) et face à la problématique liée à l'emploi des jeunes, l'ONEF est sans cesse appelé à améliorer la qualité des données qu'il collecte et des produits qui en résultent.

Pour relever ces défis, l'ONEF met en place un dispositif permanent pour produire régulièrement les statistiques fiables sur le marché du travail. En effet, les systèmes d'informations sur le marché du travail en Afrique francophone faisant défaut, les productions statistiques y sont loin d'être fiables.

C'est dans ce contexte qu'est proposée la réalisation du présent Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail (RASAMT-2020). Le RASAMT est une publication des données conjoncturelles et annuelles en rapport avec la situation socio-économique du pays. Il s'agit aussi de mettre à la disposition des acteurs concernés (décideurs politiques, les partenaires publics et privés, les chercheurs et les particuliers etc.) des informations actualisées, pertinentes sur des indicateurs tels que l'intermédiation, le dialogue social, etc.

Ce rapport renseigne donc sur un ensemble d'indicateurs et d'informations essentielles pour une bonne connaissance de l'état et de l'évolution de la situation sur le marché du travail au Mali. Il peut permettre de déceler les perturbations, de prendre des décisions ou de donner des orientations.

Ainsi, la prise en compte des données sur le marché du travail par les décideurs nécessite des dispositifs statistiques de qualité. Conscient de ce fait, l'ONEF s'engage à un suivi conjoncturel des données sur le marché du travail pour mieux orienter les programmes et les politiques relatifs à la formation et à l'emploi au Mali.

Le présent rapport s'inscrit dans la suite logique des différentes publications faites par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation.

○ **Objectifs**

L'objectif général de cette étude est d'élaborer un rapport annuel sur le marché du travail portant sur les données de l'année 2020. De façon spécifique, cette étude vise à :

- fournir des données relatives à la situation économique, financière, éducative et démographique ;
- donner des informations sur l'enseignement et la formation professionnelle ;
- analyser les données relatives à l'emploi et à l'information sur le marché du travail au titre de l'année 2020 ;
- fournir les données sur le dialogue social et la sécurité sociale en 2020 ;
- donner un état de la migration au Mali.

○ **Méthodologie**

La méthodologie adoptée porte sur la revue documentaire, la collecte des données au niveau des structures productrices d'informations statistiques de l'administration publique et des secteurs privés, l'analyse des données et ensuite la rédaction du rapport.

La collecte des données concerne l'ensemble du pays. Cette collecte est organisée et supervisée par l'équipe technique de l'ONEF et s'étend sur une période de quinze (15) jours.

L'analyse est faite par une équipe technique multidisciplinaire composée des agents de l'ONEF et des personnes ressources.

Après une validation interne, le comité technique de l'ONEF se réunit pour donner son avis et pour faire des observations. Puis, avant la publication, le rapport provisoire est soumis aux membres du comité scientifique pour une validation finale.

1. Définitions des concepts

Les concepts définis dans ce rapport permettront de faciliter leur compréhension. Ces concepts sont les principaux indicateurs du marché du travail se rapportant tantôt à la personne humaine ou à son collectif, tantôt à l'activité ou à la situation dans laquelle se trouve la personne ou son collectif.

1.1. Population en emploi

La population en emploi comprend toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence (7 derniers jours), étaient engagées dans une activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

1.2. Travail

Le travail comprend toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et tout âge afin de produire des biens ou fournir des services destinés à la consommation par des tiers ou à leur consommation personnelle. Il exclut les activités qui n'impliquent pas la production de biens ou de services (par exemple, la mendicité et le vol), le fait de prendre soin de soi (par exemple, la toilette personnelle et l'hygiène) et les activités qui ne peuvent pas être réalisées par une autre personne que soi-même (par exemple, dormir, apprendre et les activités de loisirs)².

1.3. Population en âge de travailler

La population en âge de travailler comprend toutes les personnes des deux sexes ayant atteint l'âge légal du travail. La limite inférieure suggérée par le BIT est de 15 ans, âge révolu, les pays ont cependant la possibilité de l'adapter à leur propre contexte. Il ne doit en aucun cas être inférieur à 13 ans, âge révolu. Au Mali, cette limite est de 15 ans.

1.4. Chômeur

Le chômeur est défini comme toute personne en âge de travailler qui n'était pas en emploi, qui avait effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée, et était actuellement disponible pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existait.

1.5. Chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle

Il comprend toutes les personnes sans emploi, n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant le passage de l'agent enquêteur, ayant recherché ou non un emploi

² Source : Résolution de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/normativeinstrument/wcms_233215.pdf

au cours du mois précédant le passage de l'agent enquêteur et disponibles pour travailler immédiatement si l'on leur offrait un emploi.

1.6. Main d'œuvre

La main d'œuvre fait référence à l'offre de travail du moment pour la production de biens et de services en échange d'une rémunération ou d'un profit. Les personnes hors de la main-d'œuvre sont les personnes en âge de travailler qui ne sont ni en emploi, ni au chômage durant la courte période de référence.

1.7. Taux d'emploi

C'est le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui est en emploi par rapport à la population totale âgée de 15 ans et plus.

1.8. Taux d'emploi informel

Le taux d'emploi informel est défini comme étant le pourcentage des personnes en emploi informel par rapport à la population totale en emploi.

2. Situation économique, financière, sociale et démographique

Le Mali endure une situation de crise multidimensionnelle qui a débuté en 2012. Pour rappel, après la crise de 2012, il a connu une croissance qui s'était établie au-dessus de la moyenne sous régionale de 2015 à 2019. A partir de la fin de l'année 2019, l'économie du Mali à l'instar des autres pays de la sous-région et du reste du monde, a été confrontée à la crise sanitaire de la Covid-19. La pandémie a été exacerbée par une nouvelle crise politique. La situation économique en 2020 s'est retrouvée très préoccupante par rapport aux années post 2015. Cette partie traite de la santé socio-économique et financière du pays de 2016 à 2020.

2.1. Situation économique

Pour analyser la santé économique du pays de 2016 à 2020, deux indicateurs principaux sont utilisés à savoir d'une part la croissance réelle du PIB (Produit Intérieur Brut) par secteur d'activités ainsi que la consommation finale des ménages et d'autre part, l'évolution des secteurs d'activités dans le PIB durant les années de référence. Ces deux indicateurs sont illustrés à travers les tableaux 1 et 2 ci-dessous.

Tableau 1: Croissance du PIB réel, de la consommation des ménages et de l'investissement (en %)

	2016	2017	2018	2019	2020
PIB	5,9	5,3	4,7	4,8	-1,2
Primaire	8,0	5,2	5,4	4,0	-4,3
Secondaire	-0,4	7,2	9,0	4,9	-0,1
Tertiaire	6,0	4,8	3,3	4,8	1,6
Consommation finale des ménages	5,9	3,4	3,0	3,8	1,9
FBCF	8,1	-3,7	-0,9	6,3	-1,2

Source : INSTAT, Comptes nationaux, nouvelle série, 2020

A travers les données du tableau ci-dessus, nous voyons que la croissance du pays qui s'était relancée en 2016, a graduellement chuté jusqu'en 2018, pour ensuite s'effondrer aux alentours de 2020. Sur les cinq (5) années, la situation la plus favorable a donc été enregistrée en 2016 avec un taux de croissance de 5,9%. Les données infèrent que la crise sanitaire de la Covid-19 qui a débuté au Mali en mars 2019 conjuguée avec la situation socio-sécuritaire ont porté un coup sérieux à la croissance économique en 2020 à travers le PIB qui tombe au taux de -1,2%.

Après le bon taux de Formation Brute du Capital Fixe (FBCF) en 2019, les investissements chutent de nouveau jusqu'à -1,2% en 2020. Ceci pourrait être justifié par l'impact de la crise sanitaire qui a fortement affecté les investissements. Le Mali connaît une chute vertigineuse en-dessous de la prévision continentale qui prévoyait en 2019, un taux de 4,1% en 2020, selon le rapport de la BAD (Banque Africaine de Développement de 2019³). Les institutions sous régionales ont d'ailleurs revu à la baisse leur critère de convergence qui a changé entre 2019 et 2020. L'année 2020, marquée par la crise sanitaire de la COVID-19, a également affecté les investissements directs dans les secteurs miniers.

L'importance des secteurs primaires dans le PIB est conforme avec la tendance sous régionale et est due surtout à l'exportation des matières premières, telles que l'or, dont le Mali demeure encore dans le peloton de tête en Afrique de l'ouest.

La conjoncture économique se manifeste au niveau national à travers une chute constante de la consommation finale des ménages, qui passe de 5,9% en 2016 à 1,9% en 2020. La croissance économique est surtout impactée négativement en 2020 par la récession des secteurs primaires et tertiaires dont les performances avaient soutenu les années précédentes. Le secteur primaire enregistre dans le PIB la part la plus élevée en 2016, soit de l'ordre de 38,5% (tableau 2). Le secteur primaire avait une croissance positive (+8%) en 2016, cette croissance est devenue négative (-4,3%) en 2020 et sa part dans le PIB est passée de 38,5% en 2016 à 36,2% en 2020.

Le secteur tertiaire qui enregistrait un taux de croissance de 6% (tableau 1) et une part de 37,3% du PIB en 2016 dégringole pour atteindre une basse performance avec un taux de 1,6% (avec 34,5% de contribution au PIB) en 2020 contre une prévision de 4,8% en 2019. L'économie du pays ne reposant pas sur des entreprises de transformations importantes. Le faible taux de participation du secteur secondaire dans l'évolution du PIB s'améliore néanmoins d'année en année jusqu'en 2020 (21,2% du PIB).

³ Voir le rapport : Perspective économique en Afrique (BAD-2019).

La part de la taxe indirecte dans le PIB, quant à elle, s'accroît de 2016 (7,6% du PIB) à 2019 (8,3% du PIB) pour retomber légèrement à 8,1% en 2020. Cette tendance est cohérente avec la politique gouvernementale visant à mettre la pression fiscale pour augmenter les recettes propres.

Tableau 2: Evolution de la part des secteurs dans le PIB (en %)

	2016	2017	2018	2019	2020
Secteur primaire	38,5	37,4	37,7	37,4	36,2
Secteur secondaire	16,6	18,2	19,6	20,3	21,2
Secteur tertiaire	37,3	35,5	34,4	34,0	34,5
Taxes indirectes (moins subventions)	7,6	8,9	8,3	8,3	8,1
Total (PIB aux prix du marché)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT, Comptes nationaux, nouvelle série, 2020

2.2. Situation financière

Suite aux conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19, la loi de finance de 2020 au niveau national a subi une révision en adéquation avec la contraction de l'activité économique dans la sous-région de l'ordre de 1,6%. Tous les secteurs d'activités économiques ont revu à la baisse leur prévision. Le contrôle fiscal sur les ventes de certains produits de première nécessité a permis au gouvernement d'amortir l'inflation et de soulager les populations. Ceci a permis au pays de maintenir deux (2) critères de convergence de la zone UEMOA à savoir le taux d'inflation qui est resté à 0,6% (inférieur au 3% pour l'UEMOA) et l'encours de la dette publique rapporté au PIB a été modifié à 44,4%. Les différentes mesures prises par l'État ont engendré des dépenses de l'ordre de 564,144 milliards de FCFA. Des financements sous forme d'aide de différents partenaires ont été enregistrés pour appuyer le pays dans sa riposte contre la maladie à coronavirus. Ainsi, le budget de l'état rectifié en 2020 s'élève à 2 040,957 milliards contre une prévision initiale de 2 181,828 milliards.

Le FMI⁴ a approuvé en faveur du Mali, un décaissement de 200 millions de dollars au titre de la facilité de crédit rapide afin d'aider le pays à satisfaire les besoins urgents de financement du budget et de la balance de paiement, qui résultent de la pandémie de la COVID-19. Ce décaissement permettra de soutenir les dépenses urgentes de santé et d'aider les entreprises et les ménages affectés, tout en préservant l'enveloppe globale des dépenses sociales. Les autorités ont réagi rapidement en prenant des mesures pour contenir la propagation du virus et en atténuer les répercussions économiques et sociales.

L'Etat malien s'est inscrit dans une logique de contrôle des dépenses publiques tout en augmentant les recettes. Pour cela, les gouvernements successifs se sont attelés à la mise en

⁴ Fonds monétaire international (FMI), le 30 avril 2020 : Communiqué de presse N°20/196
<https://www.imf.org/fr/News/Articles/2020/04/30/pr20196-mali-imf-executive-board-approves-disbursement-to-mali-to-address-the-covid-19-pandemic>

œuvre d'un plan triennal d'investissement (PTI) 2019-2021 de l'ordre de 1 471,446 milliards de FCFA. Le PTI met l'accent sur l'utilisation des ressources propres du pays à priori pour le financement des investissements. Il vise à constituer un cadre de travail post CREDD. Parmi les politiques sectorielles, une grande part est réservée aux infrastructures et secteurs secondaires qui représentent à eux seuls 64,72% des parts⁵. Cependant, la baisse de la croissance en 2020 a entraîné des révisions profondes au niveau des indicateurs économiques.

2.3. Situation éducative

En 2020, l'accès à l'éducation demeure un défi majeur pour une grande partie de la population malienne et spécifiquement les enfants se trouvant dans les zones d'insécurité. Des destructions de salles de classe et matériels, intimidations, agressions physiques et blessures corporelles sur le personnel enseignant ont entraîné la fermeture de nombreuses écoles et l'arrêt de nombreux financements des PTF dans l'éducation de base, pourtant fondamentale pour le pays.

Dans cette sous-section, nous analysons les taux bruts de scolarisation et d'achèvement. Le premier est le rapport entre le nombre de nouveaux élèves tous âges inscrits dans un cycle et la population de tranche d'âges correspondante. Il indique le nombre de participation à un niveau d'éducation. Quant au taux d'achèvement (au 1^{er} et 2^{ème} cycle), il indique le nombre d'élèves nouveaux admis en 6^{ème} année respectivement 9^{ème} année d'études sur la population d'enfants d'âge susceptible (respectivement 12ans et 15 ans) d'être en 6^{ème} ou 9^{ème} année. Il permet d'appréhender le pourcentage, dans un même groupe d'âge, ayant achevé un niveau d'enseignement donné.

Les tableaux ci-dessous décrivent les tendances évolutives du taux brut de scolarisation et d'achèvement de 2017 à 2020 dans l'enseignement préscolaire, fondamental et secondaire. L'éducation préscolaire au Mali n'est pas très développée et demeure essentiellement urbaine. Le cycle fondamental au Mali dure 9 ans dont 6 ans pour le premier cycle (Fondamental I) et 3 ans le second cycle fondamental (Fondamental II). Le secondaire général est le cycle d'une durée de 3 ans, tandis que le BT et le CAP durent respectivement 4 ans et 2 ans.

Au regard des données ci-dessous, on note une tendance globale de l'augmentation du TBS pour les cycles préscolaires, fondamental I, fondamental II de 2017/2018 à 2019/2020, avec une légère baisse au niveau du fondamental I de 0,6 point de pourcentage entre le TBS 2018/2019 et celui de 2019/2020.

Au niveau du préscolaire, le TBS augmente progressivement de l'année scolaire 2017/2018 à 2019/2020 et cela quel que soit le sexe. Au niveau du fondamental I, c'est l'année scolaire 2018-2019 qui semble être la plus fréquentée avec un taux de 79,8%. Au secondaire général, le TBS croît d'année en année et quel que soit le sexe, de l'année scolaire 2017/2018 à celle de 2019/2020. De même, au Fondamental II, durant les mêmes périodes, on observe le même constat, passant de 48,6% en 2017/2018 à 50,4% en 2019-2020.

⁵ Voir : Note de Présentation du Programme Triennal d'Investissement (PTI) 2019-2021/DNPD.

Par contre, au niveau de l'enseignement secondaire technique et professionnel (BT et CAP), il reste relativement faible et évolue en dents de scie tout au long des années dont les plus forts taux ont été observés en 2018/2019, que l'on soit du côté des garçons que celui des filles. En effet, le TBS au secondaire technique passe de 0,5% en 2017/2018 à 0,7% en 2018/2019 et ensuite baisse à 0,4% en 2019/2020, au CAP de 2,3% en 2017/2018, 2,6% en 2018/2019 et 2019/2020). Quant au TBS pour le BT, il est analogue à celui du secondaire technique. Ainsi, il a passé de 5,6% en 2017/2018 à 6% en 2018/2019 et décroît à 5% en 2019/2020. Ces faibles taux montrent bien toute la problématique des pouvoirs publics à sensibiliser la population pour une adhésion massive à l'enseignement technique, un secteur à fort potentiel d'employabilité pour les jeunes.

Les données montrent également que, quel que soit le cycle, (à l'exception de l'éducation préscolaire en 2018/2019), le taux brut de scolarisation des garçons est plus élevé que celui des filles. C'est pourquoi l'Etat a mis en place une politique de scolarisation des filles en 2006. Les plus grands écarts du TBS entre les deux sexes se constatent au niveau du fondamental I. Les écarts se rétrécissent jusqu'au niveau secondaire général. Au niveau de l'enseignement technique et professionnel, les écarts du TBS entre filles et garçons restent faibles.

Tableau 3: Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) par sexe (en %)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Le Taux Brut de Préscolarisation (TBP)	6,1	7,3	7,9
Garçon	6,2	7,2	8,1
Fille	6,0	7,4	7,9
Evolution du TBS au Fondamental I	76,5	79,8	79,2
Garçon	82,6	85,8	82,9
Fille	70,4	73,8	75,3
Evolution du TBS au Fondamental II	48,6	49,5	50,4
Garçon	52,5	52,8	52,3
Fille	44,8	46,2	48,4
Evolution du TBS au secondaire général	17,1	22,3	24,2
Garçon	20,5	25,2	26,5
Fille	13,7	19,5	21,8
Evolution du TBS au secondaire technique	0,5	0,7	0,4
Garçon	0,6	0,8	0,4
Fille	0,4	0,6	0,3
Evolution du TBS niveau CAP	2,3	2,6	2,6
Garçon	3,0	3,5	3,2
Fille	1,6	1,8	2,1
TBS niveau BT	5,6	6,0	5,0
Garçon	6,5	6,9	5,6
Fille	4,7	5,1	4,4

Source : CPS/Education, Rapport d'analyse des indicateurs, 2020

Quant à l'évolution du taux d'achèvement (TA) durant les mêmes périodes de référence, on constate que le TA au niveau du fondamental I et celui de l'enseignement secondaire général évoluent en dent de scie entre 2017/2018 et 2019/2020 (passant respectivement de 47,3% et

21,5% en 2017/2018 à 49,7% et 10,5% en 2018/2019 pour ensuite baisse à 43% et 18,4% en 2019-2020). Le TA augmente dans les autres ordres d'enseignement durant les périodes indiquées. Les plus faibles taux d'achèvement sont constatés au niveau du secondaire technique et professionnel. Ces faibles TA est dû à la faible fréquentation des élèves dans ces types d'établissement.

Tout comme le TBS, l'écart entre le TA des garçons et celui des filles au niveau de l'enseignement technique et professionnel reste faible. En 2017/2018, au niveau du BT, le taux d'achèvement des filles est identique à celui des garçons.

Tableau 4: Evolution du taux d'achèvement (TA) par sexe (en %)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Evolution du TA au Fondamental I	47,3	49,7	43,0
Garçon	50,8	52,4	41,3
Fille	43,9	47,0	44,6
Evolution du TA au Fondamental II	32,3	34,5	34,9
Garçon	35,4	37,1	37,1
Fille	29,2	32,0	32,6
Evolution du TA du secondaire général	21,5	10,5	18,4
Garçon	25,7	12,7	19,8
Fille	17,4	8,1	16,8
Evolution du TA au secondaire technique	0,7	0,4	0,4
Garçon	0,8	0,4	0,4
Fille	0,5	0,3	0,3
TA au secondaire professionnel niveau CAP	2,7	2,2	2,2
Garçon	3,5	2,9	2,7
Fille	1,9	1,5	1,8
TA au secondaire professionnel niveau BT	3,1	2,4	2,4
Garçon	3,1	2,5	2,8
Fille	3,1	2,3	1,9

Source : CPS/Education, Rapport d'analyse des indicateurs, 2020

2.4. Situation démographique

Le Mali fait face à un défi de croissance démographique rapide avec ses implications en termes de demandes sociales : Éducation, santé, emploi, infrastructures etc. De 1987 à 2020, la population malienne a plus que doublé en 33 ans ; passant de 7 696 348 habitants en 1987 à environ 20 537 000 habitants en 2020 (Projections 2010-2035 de la DNP). Selon cette projection de la Direction Nationale de la Population (DNP), la population malienne en 2020 estimée à 20 537 000 habitants se subdivise à 50,4% de femmes et 49,6% d'hommes.

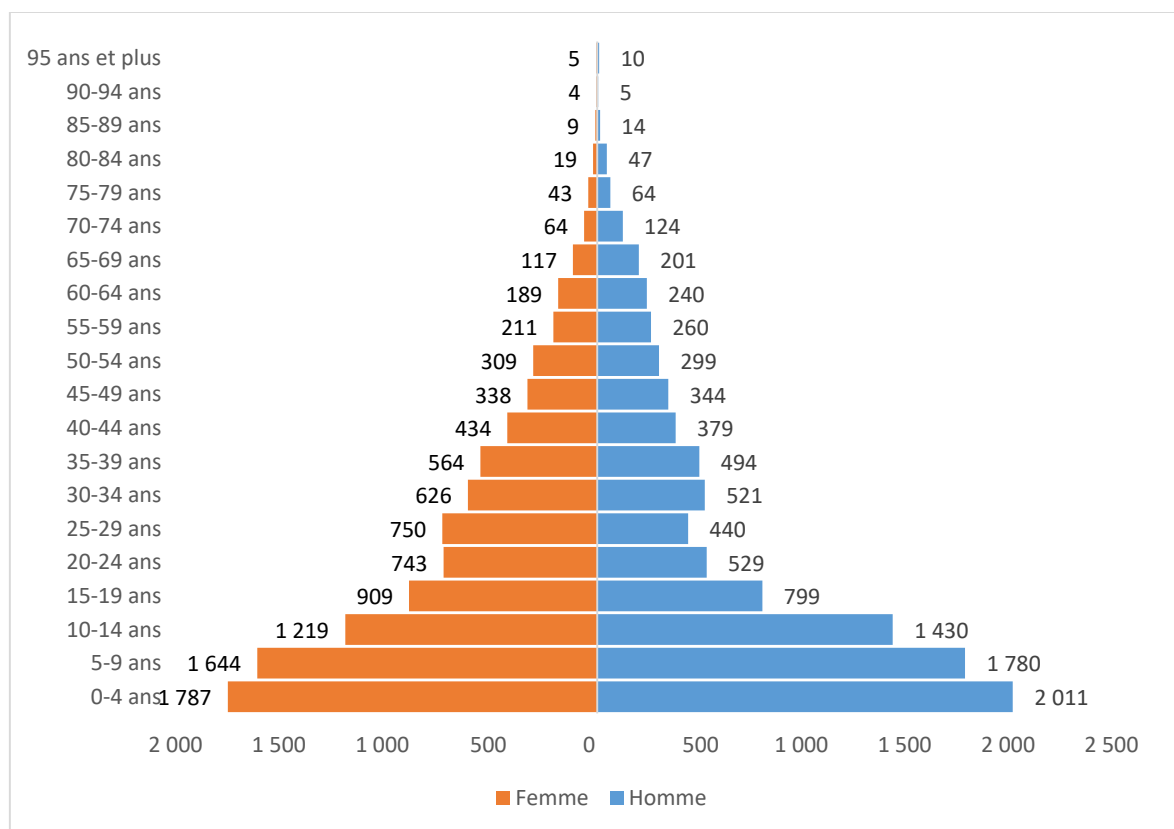
Les régions du Nord et le District de Bamako présentent la particularité d'être les seuls à avoir plus d'hommes que de femmes (Gao, Kidal et Bamako). A Tombouctou, l'effectif d'hommes est identique à celui des femmes. Les deux extrémités en nombre d'habitants sont Kidal (avec la plus faible population) et Sikasso (avec la plus forte population).

Tableau 5: Répartition de la population du Mali en 2020 selon la région et le sexe (en nombre d'habitants)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Kayes	1 389 312	1 428 764	2 818 076
Koulikoro	1 698 191	1 725 581	3 423 772
Sikasso	1 841 980	1 894 288	3 736 267
Ségou	1 636 161	1 669 214	3 305 375
Mopti	1 421 873	1 456 412	2 878 285
Tombouctou	476 927	476 927	953 854
Gao	384 054	382 520	766 574
Kidal	51 323	44 429	95 753
Bamako	1 282 081	1 276 963	2 559 044
Ensemble Pays	10 181 901	10 355 099	20 537 000

Source : DNP, 2020

La pyramide des âges montre une population très jeune. Elle s'amincit à mesure qu'on avance dans l'âge. Elle montre que la majeure partie de la population (50,2%) a un âge inférieur à quinze (15) ans. L'analyse de la pyramide montre également que la tranche d'âge de la population économiquement active (15-64 ans) constitue environ 44,9% de la population totale. Le pourcentage des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) représente 33,4% de population totale des femmes et le pourcentage des enfants de moins de cinq (5) ans se situe à 19,5% de la population totale. Toutes ces données démographiques démontrent le fort potentiel dynamique du pays et la nécessité de renforcer une politique ciblée à l'égard des jeunes.



Source : Calcul de l'ONEF à partir de l'EMOP 2020

Graphique 1: Pyramide des âges en 2020 (en milliers de personnes)

3. Enseignements et formation professionnelle

Dans cette partie du rapport, les effectifs de l'enseignement et de la formation sont analysés à travers l'enseignement technique et professionnel, l'enseignement supérieur, les ressources humaines formées à l'extérieur et la formation professionnelle. Il faut noter que l'objectif de ces formations est de développer les compétences des jeunes afin de leur permettre d'exercer un métier.

3.1. Enseignement technique et professionnel

L'accès aux formations au niveau de l'enseignement technique et professionnel est conditionné au moins au niveau de Diplôme d'Etude Fondamentale (DEF). Globalement, 391 349 candidats étaient présents aux examens nationaux de 2020 dont 215 442 hommes et 175 907 femmes. Les candidats libres sont au nombre de 48 808 et les candidats réguliers présents aux examens au nombre de 342 541 (y compris la fin de cycle de l'IFM). L'effectif des candidats présents aux examens nationaux a augmenté en 2020 par rapport à celui de 2019, où le nombre était de 354 368 candidats, soit un écart de 36 981 candidats présents.

Sur les 434 947 inscrits pour les examens nationaux 391 349 candidats se sont présentés aux examens nationaux.

L'analyse par niveau d'étude montre que sur les 218 848 candidats présents au DEF, 140 866 sont admis dont 65 936 femmes et 74 930 hommes. Par ailleurs, 25 731 candidats à l'examen de BAC général ont été déclarés admis dont 15 852 hommes et 9 879 femmes sur les 120 145 présents. Parmi cet effectif d'admis, 2 428 étaient des candidats libres. En outre, l'effectif de candidats libres admis est très faible à l'examen de BAC technique, mais ils ont un taux de réussite supérieur à celui du BAC général. Ils ne sont que 20 CL admis sur 221 candidats présents.

Sur les 16 703 candidats qui se sont présentés à l'examen de fin d'année pour l'obtention du CAP dont 10 177 CL, 6 813 sont déclarés admis dont 4 233 CL, soit un taux de réussite respectif de 40,8% et 41,6% (dont 49,2% pour les garçons et 27,9% pour les filles). Il est à noter que l'effectif des candidats libres (CL) au CAP dépasse largement celui des candidats réguliers.

Le taux de réussite des candidats au BT2 est largement supérieur à celui des candidats du BT1. Ainsi, que les 9 195 candidats (dont 5 149 garçons et 4 046 filles) qui ont composé à l'examen du BT2, 6 779 (avec 4 118 garçons et 2 66 filles) ont passé à leur examen, soit un taux de réussite de 73,7% (80% pour les garçons et 65,8% pour les filles). Quant aux candidats du BT1, ils sont 11 901 garçons et 9 505 filles à composer avec des taux de réussite respectifs de 29,1% et 30,3%, soit un taux de réussite global de 29,6% pour les candidats du BT1.

Les années se ressemblent pour les sortants des IFM où le nombre d'admis est très élevé. La quasi-totalité des candidats des IFM réussit à leur examen de fin d'étude. Ainsi, sur un effectif de 3 101 présents aux examens (dont 2 227 hommes et 874 femmes), 3 078 sont déclarés admis, dont 2 222 hommes et 856 femmes, soit un taux de réussite de 99,3% avec 99,8% chez les

hommes et 97,9% chez les femmes. En revanche, le nombre de femmes inscrites dans les IFM a fortement baissé en 2020, en passant de 1 173 en 2019 à 880 femmes en 2020.

Tableau 6: Résultat des examens par niveau de diplôme

Examen	Statut	Inscrits			Présents			Admis		
		Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total
DEF	REG	108 427	119 780	228 207	99 731	110 307	210 038	63 541	72 359	135 900
	CL	5 678	5 743	11 421	4 293	4 517	8 810	2 395	2 571	4 966
	Total	114 105	125 523	239 628	104 024	114 824	218 848	65 936	74 930	140 866
BAC général	REG	45 148	60 130	105 278	42 347	56 268	98 615	9 082	14 221	23 303
	CL	9 706	17 869	27 575	7 778	13 752	21 530	797	1 631	2 428
	Total	54 854	77 999	132 853	50 125	70 020	120 145	9 879	15 852	25 731
BAC technique	REG	723	1 138	1 861	670	1 060	1 730	203	372	575
	CL	92	208	300	83	138	221	8	12	20
	Total	815	1 346	2 161	753	1 198	1 951	211	384	595
CAP	REG	3 016	4 879	7 895	2 472	4 054	6 526	702	1 878	2 580
	CL	5 086	7 388	12 474	4 108	6 069	10 177	1 135	3 098	4 233
	Total	8 102	12 267	20 369	6 580	10 123	16 703	1 837	4 976	6 813
BT1	REG	8 540	11 193	19 733	7 269	8 777	16 046	2 506	2 843	5 349
	CL	2 757	4 183	6 940	2 236	3 124	5 360	370	616	986
	Total	11 297	15 376	26 673	9 505	11 901	21 406	2 876	3 459	6 335
BT2	REG	3 030	3 857	6 887	2 848	3 637	6 485	2 124	3 104	5 228
	CL	1 450	1 765	3 215	1 198	1 512	2 710	537	1 014	1 551
	Total	4 480	5 622	10 102	4 046	5 149	9 195	2 661	4 118	6 779
IFM (Fin Cycle)	Total	880	2 281	3 161	874	2 227	3 101	856	2 222	3 078
Total Examens	REG	168 884	200 977	369 861	155 337	184 103	339 440	78 158	94 777	172 935
	CL	24 769	37 156	61 925	19 696	29 112	48 808	5 242	8 942	14 184
	Total	194 533	240 414	434 947	175 907	215 442	391 349	84 256	105 941	190 197

Source : CNECE, Résultats 2020

3.2. Enseignement supérieur

Dans ce rapport, pour une meilleure compréhension de l'évolution des effectifs de l'enseignement supérieur, nous avons classé les universités et les instituts en un groupe, et les grandes écoles forment un groupe à part. Pour le premier groupe l'effectif est souvent très élevé. En revanche dans le second groupe, les effectifs sont faibles et bénéficient des formations de pointe. L'accès aux formations du second groupe se fait généralement par voie de concours.

3.2.1. Universités et Instituts

L'année universitaire 2018/2019 est toujours en cours dans les universités et instituts du Mali. Dans cette partie du rapport, et à cause de l'absence de nouvelles données sur les universités et instituts du Mali, celles utilisées dans le RASAMT 2019 sont les mêmes que celles utilisées dans le RASAMT 2020.

Les universités du Mali sont issues de la scission de l'ex-Université de Bamako qui a existé comme unique université du Mali de 1996 à 2010. Cette scission dont le but était de désengorger n'a pas été réellement atteint. En effet, les effectifs dans les universités maliennes ont largement augmenté ces dernières années. Il faut noter aussi que les diplômés de ces universités sont confrontés à d'autres difficultés telles que l'insertion professionnelle. Par ailleurs, diverses réformes ont été mises en place en vue d'adapter les produits de l'enseignement supérieur aux besoins du marché du travail. Pour une meilleure mise en œuvre de ces réformes, il est nécessaire d'avoir des statistiques fiables. Les tableaux ci-dessous donnent des statistiques sur les effectifs des universités et instituts de formation publics du Mali.

Au Mali, en 2019, les universités maliennes comptaient 72 927 étudiants dont 47,3% de femmes et 52,7% d'hommes. En revanche, 45,2% (32 982 étudiants) de cet effectif se trouvaient dans l'USSGB, soit la plus importante population des étudiants. Par contre, l'effectif dans l'USJPB représente 3,5% des étudiants, soit la plus faible proportion enregistrée en 2019. Quant à l'université de Ségou, elle représente 6,9% de la population estudiantine du Mali.

L'analyse détaillée des universités montre qu'aucune université n'a un effectif de moins de 2 000 étudiants. On y trouve 32 982 étudiants à l'USSGB dont 23 120 sont de la FSEG, soit 70,1% de cette université. Dans cette faculté, les femmes représentent 60,8% des étudiants. Par ailleurs, à l'université de Ségou, la seule faculté qui englobe plus de 2 000 étudiants est la FASSO avec 58,2% d'hommes et 41,8% de femmes.

Cependant à l'ULSHB, deux facultés englobent la presque totalité (98,5%) des étudiants, à savoir la FLSL avec 13 425 étudiants dont 70,7% d'hommes et la FSHSE avec 6 879 étudiants dont 64,2% d'hommes.

La FST et la FMOS représentent plus de trois quart (77,9%) des étudiants de l'USTTB avec des effectifs respectifs de 3 096 et 6 045 étudiants. Les femmes sont moins présentées dans cette université et cela quelle que soit la faculté.

Tableau 7: Répartition des étudiants des Universités du Mali

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Universités de Ségou	3 248	64,9	1 758	35,1	5 006	6,9
FAMA	1 198	68,3	555	31,7	1 753	35,0
FAGES	389	88,6	50	11,4	439	8,8
FASSO	1 230	58,2	885	41,8	2 115	42,2
IUFP	431	61,7	268	38,3	699	14,0
ULSHB	14 050	68,2	6 561	31,8	20 611	28,3
FLSL	9 485	70,7	3 940	29,3	13 425	65,1
FSHSE	4 413	64,2	2 466	35,8	6 879	33,4
IC	18	48,6	19	51,4	37	0,2
IUT	134	49,6	136	50,4	270	1,3
USJPB	1 445	55,9	1 141	44,1	2 586	3,5
FDPRI	335	50,3	331	49,7	666	25,8
FDPU	84	54,2	71	45,8	155	6,0
FSAP	1 026	58,1	739	41,9	1 765	68,3
USSGB	11 508	34,9	21 474	65,1	32 982	45,2
FSEG	9 066	39,2	14 054	60,8	23 120	70,1
FHG	1 400	19,0	5 973	81,0	7 373	22,4
IUG	1 042	41,9	1 447	58,1	2 489	7,5
USTTB	8 196	69,8	3 546	30,2	11 742	16,1
ISA	526	68,3	244	31,7	770	6,6
FST	2 298	74,2	798	25,8	3 096	26,4
FMOS	4 297	71,1	1 748	28,9	6 045	51,5
FAPH	1 075	58,7	756	41,3	1 831	15,6
Total	38 447	52,7	34 480	47,3	72 927	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les universités du Mali

Cette analyse peut permettre d'identifier les filières de formation où les bacheliers sont les plus inscrits. A cet effet, un accent particulier sera mis sur l'université de Ségou.

L'université de Ségou est un établissement public à caractère scientifique, technologique et culturel, créée le 10 mars 2010. Elle a pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique avec un enseignement basé sur le système LMD (Licence Master Doctorat).⁶

En 2019, l'université de Ségou comptait 5 006 étudiants repartis entre trois facultés et un institut, à savoir la FASSO avec 2 115, la FAGES avec 439 étudiants, l'IUFP avec 699 étudiants et FAMA avec 1 753 étudiants. Dans ces facultés, les étudiants sont formés dans vingt-une (21) filières. On y trouve sept (7) filières dans la FAMA, huit (8) filières dans l'IUFP, trois (3) dans la FAGES et trois (3) dans la FASSO.

L'analyse par filières de formation montre que le nombre d'étudiants de certaines filières de formation sont faibles. Ainsi, on y trouve à l'IUFP les filières comme GI, 3ER, HT, AB, MA,

⁶ https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/universite-de-segou/

MC avec des effectifs respectifs de 46, 42, 5, 6, 2, 48 étudiants. Dans la FAGES, la filière GMEC ne comptait que 40 étudiants. Il a été enregistré à la FAMA, 44 étudiants dans la filière GR, 19 étudiants dans la filière VA et 11 étudiants dans la filière TA.

Par ailleurs, à la FASSO, le nombre d'étudiants par filière de formation est supérieur à 300 étudiants. L'effectif total des étudiants de la FASSO est de 2 115 dont la majorité se trouvait dans les filières CO et AT avec respectivement 961 et 818 étudiants. Ces deux filières de formation constituaient 84,1% de l'effectif de la FASSO.

Tableau 8: Répartition des étudiants de l'Université de Ségou par faculté et par filière

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FAMA	1 198	68,3	555	31,7	1 753	35,0
AE	817	64,9	442	35,1	1 259	71,8
AVD	148	77,1	44	22,9	192	11,0
HA	55	72,4	21	27,6	76	4,3
PSA	122	80,3	30	19,7	152	8,7
GR	34	77,3	10	22,7	44	2,5
VA	16	84,2	3	15,8	19	1,1
TA	6	54,5	5	45,5	11	0,6
IUFP	431	61,7	268	38,3	699	14,0
AG	55	43,7	71	56,3	126	18,0
CFA	276	65,1	148	34,9	424	60,7
GI	34	73,9	12	26,1	46	6,6
3ER	39	92,9	3	7,1	42	6,0
HT	1	20,0	4	80,0	5	0,7
AB	1	16,7	5	83,3	6	0,9
MA	2	100,0	-	0,0	2	0,3
MC	23	47,9	25	52,1	48	6,9
FAGES	389	88,6	50	11,4	439	8,8
GC	229	86,1	37	13,9	266	60,6
EL	120	90,2	13	9,8	133	30,3
GMEC	40	100,0	-	0,0	40	9,1
FASSO	1 230	58,2	885	41,8	2 115	42,2
CO	437	45,5	524	54,5	961	45,4
AT	590	72,1	228	27,9	818	38,7
SO	203	60,4	133	39,6	336	15,9
Total	3 248	64,9	1 758	35,1	5 006	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'université de Ségou

Dans la FAGES, les filières GMEC et EL semblent être nouvellement créé. On y trouve des effectifs qu'en Licence 1. En effet, l'effectif de la filière GC diminue de la Licence 1 à la Licence 3, passant de 172 en Licence 1 à 61 en Licence 2 et à 33 étudiants en Licence 3. Sur les 1 753 étudiants de la FAMA, 1 259 sont de la filière AE, avec un minimum de 224 étudiants pour la Licence 3. Néanmoins l'effectif des inscrits dans les autres filières est relativement faible. En effet, il n'y a pas eu d'étudiants inscrits en Licence 1 en 2019 dans les filières TA et VA. Pour le premier, il y'a eu 11 étudiants seulement en licence 2.

A l'exception de la filière de formation AT, l'effectif des étudiants de la Licence 2 est supérieur à celui des autres classes de licence de la FASSO. Par ailleurs, à l'IUFP, la majorité des filières de formation compte moins de 50 étudiants par niveau d'étude. Ainsi, plus de trois quart des étudiants de cet institut se trouve dans ceux filières à savoir 60,7% pour la filière CFA et 18% pour la filière AG. Cependant la filière MC semble être une nouvelle filière de formation dans cet institut, elle comptait en 2019, 48 étudiants en première année Licence. La filière MA compte seulement 2 étudiants qui font la troisième année licence.

Tableau 9: Répartition des étudiants de l'Université de Ségou par année d'étude et par filière

	L1	L2	L3	Total
FAGES	345	61	33	439
EL	133	0	0	133
GC	172	61	33	266
GMEC	40	0	0	40
FAMA	863	559	331	1 753
AE	635	400	224	1 259
AVD	95	54	43	192
GR	30	14	0	44
HA	29	26	21	76
PSA	74	48	30	152
TA	0	11	0	11
VA	0	6	13	19
FASSO	759	768	588	2 115
AT	329	289	200	818
CO	317	350	294	961
SO	113	129	94	336
IUFP	324	152	223	699
3ER	20	13	9	42
AB	0	0	6	6
AG	50	35	41	126
CFA	184	85	155	424
GI	22	14	10	46
HT	0	5	0	5
MA	0	0	2	2
MC	48	0	0	48
Total	2 291	1 540	1 175	5 006

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'université de Ségou

L'ULSHB est créée par l'Ordonnance N° 2011-019/PRM du 28 septembre 2011. Le Décret N° 2011-736/PRM du 03 novembre 2011 fixe son organisation et ses modalités de fonctionnement. Elle a pour mission de contribuer à la formation supérieure et à la recherche au service du développement. Sa vision est de réhabiliter le système universitaire et d'instituer une société du savoir et de la connaissance.⁷

En 2019, sur les 20 611 étudiants de l'ULSHB, 31,8% étaient de femmes contre 68,2% d'hommes. Ces étudiants étaient repartis entre deux facultés et deux instituts à savoir, la FLSL (65,1%), la FSHSE (33,4%), l'IC (0,2%) et l'IUT (1,3%). Dans cette première faculté, la proportion des étudiants décroît de la Licence 1 à la Licence 3 et cela quel que soit le sexe.

⁷ www.ulshb.edu.ml

Cette faible proportion des étudiants de FLSL en Licence serait due au nombre réduit de femmes en licence 3 (521 étudiantes).

Quant à la FSHSE, de la licence 1 à la licence 3, on constate le phénomène inverse, mais il n'y pas de différences significatives entre les proportions des différents ordres d'enseignement. Cette répartition des étudiants de la FSHSE est semblable à celle des hommes. Dans l'IC, le nombre des étudiants est très faible comparativement aux autres facultés et instituts. Il compte 37 étudiants dont un peu plus de la moitié sont en licence 2. Le nombre de femmes en Licence 1 est le double de celui des femmes en licence 2 et inversement chez les hommes

En 2019, il a été recensé deux types d'étudiants à l'IUT, à savoir les étudiants issus de l'ancien système de formation et ceux du système LMD. Les étudiants de l'ancien système représentaient 28,9% des étudiants de l'IUT dont 14,1% en première année et 14,8% en deuxième année de formation. C'est seulement en licence 3 que la proportion des femmes est plus importante que celle des hommes (65,3% contre 34,7% pour les hommes).

Tableau 10: Répartition des étudiants de l'ULSHB par année d'étude et par sexe

Faculté /Classe	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FLSL	9 485	70,7	3 940	29,3	13 425	65,1
Licence 1	4 189	67,1	2 057	32,9	6 246	46,5
Licence 2	3 161	69,9	1 362	30,1	4 523	33,7
Licence 3	2 135	80,4	521	19,6	2 656	19,8
FSHSE	4 413	64,2	2 466	35,8	6 879	33,4
Licence 1	1 396	63,4	807	36,6	2 203	32,0
Licence 2	1 449	62,1	886	37,9	2 335	33,9
Licence 3	1 568	67,0	773	33,0	2 341	34,0
IC	19	51,4	18	48,6	37	0,2
Licence 1	12	66,7	6	33,3	18	48,6
Licence 2	7	36,8	12	63,2	19	51,4
IUT	134	49,6	136	50,4	270	1,3
1 ^{ère} Année	24	63,2	14	36,8	38	14,1
2 ^{ème} Année	22	55,0	18	45,0	40	14,8
Licence 1	30	60,0	20	40,0	50	18,5
Licence 2	25	53,2	22	46,8	47	17,4
Licence 3	33	34,7	62	65,3	95	35,2
Total	14 051	68,2	6 560	31,8	20 611	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ULSHB

L'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) créée par l'ordonnance n°2011-022/P-RM du 28 septembre 2011, ratifiée par la Loi n°2011-080 du 29 décembre 2011, a vocation à la fois nationale, sous régionale et internationale. Elle a pour mission d'organiser des formations supérieures, pratiques et spécialisées, des formations supérieures professionnalisées, des formations postuniversitaires ainsi que des formations continues. En outre, elle conduit des programmes de recherche et d'innovation scientifiques et participe à la réalisation d'expertise dans ses multiples domaines de compétences. ⁸

⁸ www.usjpb.edu.ml

L'USJB est composé de trois facultés, à savoir la FDPRI (55,5%), la FDPU (28,4%) et la FSAP (16,1%). Globalement, la majorité (57,9%) des étudiants de cette université sont des hommes. A la FDPRI, 749 néo bacheliers de 2019 se sont ajoutés aux 2 199 étudiants de la licence 1. C'est seulement parmi les nouveaux bacheliers que la proportion de femmes est supérieure à celle des hommes. Ainsi, les femmes représentent 50,9% de néo bacheliers inscrits dans cette faculté.

Le nombre d'étudiant diminue au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente. Cette baisse est plutôt remarquable à la FSAP, où parmi les 1 893 étudiants de cette faculté, plus de six étudiants sur dix (62,1%) font la licence 1, près du tiers en licence 2 et seulement 4,6% en licence 3. Dans cette dernière classe, 33,3% sont des femmes contre 66,7% d'hommes.

Tableau 11: Répartition des étudiants de l'USJPB par année et par sexe

Faculté /Classe	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FDPRI	3 639	55,9	2 872	44,1	6 511	55,5
L1 - néo bac 2019	368	49,1	381	50,9	749	11,5
L1 - anciens	1 223	55,6	976	44,4	2 199	33,8
L2	1 005	55,1	818	44,9	1 823	28,0
L3	1 043	59,9	697	40,1	1 740	26,7
FDPU	2 037	61,1	1 297	38,9	3 334	28,4
L1	703	58,4	500	41,6	1 203	36,1
L2	660	58,9	460	41,1	1 120	33,6
L3	674	66,7	337	33,3	1 011	30,3
FSAP	1 122	59,3	771	40,7	1 893	16,1
L1	685	58,2	491	41,8	1 176	62,1
L2	379	60,2	251	39,8	630	33,3
L3	58	66,7	29	33,3	87	4,6
Total	6 798	57,9	4 940	42,1	11 738	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'USJPB

L'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) a été créée par l'Ordonnance N°2011-021/P-RM du 28 septembre 2011. Le Décret N°2011-731/P-RM du 03 novembre 2011 en fixe l'organisation et les Modalités de Fonctionnement.⁹

Cette université compte deux facultés, à savoir la FSEG avec 23 120 étudiants et la FHG avec 7 373 étudiants, et l'Institut Universitaire de Gestion (IUG) avec 2 489 étudiants. En 2019, 65,1% des étudiants de cette université étaient des femmes. Quels que soient la faculté et le niveau de la classe, la proportion des femmes reste plus importante que celle des hommes.

Cependant, la différence est plus remarquable dans la FHG que dans les autres facultés, la proportion des femmes atteint les 81%. Cette forte proportion des femmes dans ces facultés croît au fur et à mesure que l'on se rapproche de la fin des études.

Tableau 12: Répartition des étudiants de l'USSGB par année d'étude et par sexe

⁹ www.ussgb.edu.ml

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FSEG	9 066	39,2	14 054	60,8	23 120	70,1
Licence 1	6 204	41,8	8 622	58,2	14 826	64,1
Licence 2	1 592	35,2	2 935	64,8	4 527	19,6
Licence 3	965	34,5	1 834	65,5	2 799	12,1
Maitrise	305	31,5	663	68,5	968	4,2
FHG	1 400	19,0	5 973	81,0	7 373	22,4
Licence 1	802	21,0	3 019	79,0	3 821	51,8
Licence 2	371	18,0	1 687	82,0	2 058	27,9
Licence 3	210	15,8	1 116	84,2	1 326	18,0
Maitrise	17	10,1	151	89,9	168	2,3
IUG	1 042	41,9	1 447	58,1	2 489	7,5
Licence 1	561	42,3	765	57,7	1 326	53,3
Licence 2	232	40,1	347	59,9	579	23,3
Licence 3	249	42,6	335	57,4	584	23,5
Total	11 508	34,9	21 474	65,1	32982	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'USSGB

L'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB) est issue de la précédente université de Bamako scindée en quatre (4) universités thématiques en fin 2011. L'USTTB est un établissement public à caractère scientifique, technologiques et culturelle créée par l'ordonnance N° 2011-020/PRM du 28 septembre 2011. L'USTTB est composée de trois (3) facultés et d'un institut.¹⁰ Dans cette université, les femmes représentent 30,2% de l'effectif total de ses étudiants.

La FMOS est la plus peuplée de ces trois facultés avec 6 045 étudiants, soit 51,5% de l'ensemble de l'effectif de l'USTTB. La quasi-totalité (97,6%) des étudiants de cette faculté font la Médecine générale et le reste 2,4% sont inscrits à l'Odontostomatologie. Par ailleurs, la FAPH avec un effectif de 1 831 étudiants compte 756 femmes, soit 41,3%. Cette proportion est plus élevée que celle de leur ensemble de l'USTTB.

Avec 26,4% de l'effectif de l'USTTB, les étudiants de la FST sont formés dans vingt-cinq (25) filières de formation. Les femmes représentent un peu plus d'un quart (25,8%) des étudiants de la FST. La répartition des étudiants cette faculté par filière montre que, ceux de la Licence Biochimie Microbiologie (LBM) avec 427 étudiants sont les plus nombreux. En revanche, le nombre d'étudiants dans beaucoup de filières de formation ne dépasse pas 150 étudiants en licence.

L'ISA avec 770 étudiants se répartis entre trois (3) filières de formation, à savoir le Génie Biologique (282), le Génie Electrique Informatique Industrielle (279) et la Chimie Appliquée (209). On constate que l'effectif des femmes dans le Génie Electrique Informatique Industrielle est faible par rapport aux autres filières de formation. En effet, elle ne représente que 15,4% de l'effectif de cette filière de formation. De nombreuses professions sont traditionnellement attribuées au genre masculin ou féminin. Les emplois issus de ce type de formation sont

¹⁰ www.usttb.edu.ml

considérés comme des métiers pour homme. D'où la faible représentativité des femmes dans cette filière de formation.

Tableau 13: Répartition des étudiants de l'USTTB par année d'étude et par sexe

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FMOS	4 297	71,1	1 748	28,9	6 045	51,5
Médecine Générale	4 215	71,5	1 684	28,5	5 899	97,6
Odontostomatologie	82	56,2	64	43,8	146	2,4
FAPH	1 075	58,7	756	41,3	1 831	15,6
Pharmacie	1 075	58,7	756	41,3	1 831	100
FST	2 298	74,2	798	25,8	3 096	26,4
Licence Maintenance et Réseau Informatique (LMRI)	94	81,0	22	19,0	116	3,7
Licence Géologie (LG)	161	78,9	43	21,1	204	6,6
Licence Réseaux Télécoms (LRT)	167	72,3	64	27,7	231	7,5
Licence de Science Biologique (LSB)	45	59,2	31	40,8	76	2,5
LMBA	51	54,8	42	45,2	93	3,0
Licence Ressources Minérales et Energétiques (LRME)	111	73,5	40	26,5	151	4,9
Licence Biochimie Microbiologie (LBM)	233	54,6	194	45,4	427	13,8
Licence Electronique et Système Electrique (LESE)	120	89,6	14	10,4	134	4,3
Licence Chimie Sciences de la Vie (LCSV)	117	80,1	29	19,9	146	4,7
Licence Génie Logiciel (GL)	91	88,3	12	11,7	103	3,3
Licence Statistique Informatique Décisionnelle (LSID)	88	80,7	21	19,3	109	3,5
Licence Mathématiques (LM)	174	92,6	14	7,4	188	6,1
Licence Chimie Structure de la Matière (LCSM)	68	60,2	45	39,8	113	3,6
Licence Physique Chimie (LPC)	70	74,5	24	25,5	94	3,0
Licence Biologie-Substances Naturelles (LBSN)	44	61,1	28	38,9	72	2,3
LPANN	2	100,0	0	0	2	0,1
Licence de Géologie Appliquée (LGA)	187	83,5	37	16,5	224	7,2
LCE	13	44,8	16	55,2	29	0,9
Licence Electronique et Environnement (LEE)	103	83,7	20	16,3	123	4,0
Licence Physique Appliquée (LPA)	69	86,3	11	13,8	80	2,6
Licence Informatique (LI)	73	79,3	19	20,7	92	3,0
LRM	196	75,1	65	24,9	261	8,4
LBMA	6	50,0	6	50,0	12	0,4
Licence Science de Vie et de la Terre (LSVT)	8	88,9	1	11,1	9	0,3
Licence Physique Théorique (LPT)	7	100,0	0	0,0	7	0,2
ISA	526	68,3	244	31,7	770	6,6
Chimie Appliquée	125	59,8	84	40,2	209	27,1
Génie Biologique	165	58,5	117	41,5	282	36,6
Génie Electrique Informatique Industrielle	236	84,6	43	15,4	279	36,2
Total	8 196	69,8	3 546	30,2	11 742	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'USTTB

3.2.2. Grandes écoles

Cette partie du rapport, traite des étudiants de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba Touré (ENI-ABT), de l'Ecole Normale Supérieure (ENSUP) et de l'Institut de Pédagogie Universitaire (IPU) selon le sexe, les filières de formation et le niveau d'étude.

Au cours de l'année académique 2020, les grandes écoles maliennes comptaient 2 516 étudiants repartis entre l'ENI-ABT avec 1 344 étudiants, l'ENSUP avec 799 étudiants et l'IPU avec 373 étudiants. Dans ces grandes écoles, 85,9% de l'effectif étaient des hommes contre 14,1% de femmes. En 2020, l'effectif des étudiants a fortement baissé par rapport à celui de 2019, qui était de 3 494 étudiants. Cette chute serait due à la forte diminution de l'effectif des étudiants de l'ENSUP, qui est passé de 1 812 en 2019 à 799 en 2020.

De 2019 à 2020, la structure de la répartition des étudiants par sexe n'a pas beaucoup changé. Tout comme en 2019, la proportion des femmes de l'ENI-ABT (15,9%) est au-dessus de celle de l'ensemble des femmes (14,1%). Les femmes restent toujours en marge de la formation dans ces grandes écoles.

Tableau 14: Répartition des étudiants des grandes écoles par genre

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
ENI-ABT	1 130	84,1	214	15,9	1 344	53,4
ENSUP	699	87,5	100	12,5	799	31,8
IPU	332	89,0	41	11,0	373	14,8
Total	2 161	85,9	355	14,1	2 516	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les grandes écoles

- ENI-ABT

Créée le 14 avril 1939, l'Ecole nationale d'Ingénieurs – Abderhamane Baba Touré (ENI-ABT) a subi plusieurs mutations allant de l'Ecole des Travaux Publics formant des dessinateurs jusqu'à la formation des ingénieurs de conception dans plusieurs domaines. Elle commença comme l'Ecole des Travaux Publics (ETP) de l'A.O. P destinée à former des adjoints techniques en Travaux Publics. La première réforme de l'enseignement érigea l'ETP en Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENI) en 1962. Elle a alors été régie dans son organisation et son fonctionnement par le décret N° 96-378/P-RM du 31 décembre 1996. En juin 2006 l'ENI, fut baptisée du nom de son premier Directeur Malien Abderhamane Baba Touré (ENI-ABT).¹¹

Sur l'année scolaire 2019-2020, près de sept étudiants sur dix (69,2%) de l'ENI-ABT étaient inscrits en Licence, 26,3% en Master. Ces deux modalités représentent la quasi-totalité (95,5%) de l'effectif des étudiants de l'ENI-ABT. Dans les autres formations, les proportions sont très

¹¹ www.eni-abt.ml

faibles, 2,1% pour les Techniciens supérieurs, 1,3% pour les étudiants en licence professionnelle et seulement 1,1% pour les Ingénieurs.

On constate également l'absence de femmes dans les formations de licence professionnelle et la présence d'une seule femme de diplôme d'ingénieur, plus précisément dans la filière de génie civil. En revanche, au niveau de la filière de formation de génie informatique et télécommunication (24,8% pour la licence et 22,6% pour le master), la proportion des femmes est plus importante que celle de l'ensemble des femmes en formation. De même, pour les étudiants de génie civil en licence (20,7%), diplôme d'ingénieur (50%), de géologie et mines en licence (17,6%), en master (19,5%), les femmes ont tiré leur poids d'ensemble vers le haut.

Tableau 15: Répartition des étudiants (année scolaire 2019/2020) de l'ENI par filière et genre

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence	777	83,5	153	16,5	930	69,2
Génie Civil	157	79,3	41	20,7	198	21,3
Génie Electrique	93	90,3	10	9,7	103	11,1
Génie Inform et Télécom	118	75,2	39	24,8	157	16,9
Génie Mécanique et Energie	161	92,0	14	8,0	175	18,8
Géodésie	52	88,1	7	11,9	59	6,3
Géologie et Mines	196	82,4	42	17,6	238	25,6
Master	297	84,1	56	15,9	353	26,3
Génie Civil	67	87,0	10	13,0	77	21,8
Génie Electrique	27	87,1	4	12,9	31	8,8
Génie Inform et Télécom	48	77,4	14	22,6	62	17,6
Génie Mécanique et Energie	54	87,1	8	12,9	62	17,6
Géodésie	35	89,7	4	10,3	39	11,0
Géologie et Mines	66	80,5	16	19,5	82	23,2
Technicien Supérieur	24	85,7	4	14,3	28	2,1
Génie Civil	12	92,3	1	7,7	13	46,4
Technicien supérieur	12	80,0	3	20,0	15	53,6
Licence Professionnelle	18	100,0	0	0,0	18	1,3
Génie Electrique	3	100,0	0	0,0	3	16,7
Génie Inform et Télécom	4	100,0	0	0,0	4	22,2
Génie Mécanique et Energie	3	100,0	0	0,0	3	16,7
Géologie et Mines	8	100,0	0	0,0	8	44,4
Diplôme d'Ingénieur	14	93,3	1	6,7	15	1,1
Génie Civil	1	50,0	1	50,0	2	13,3
Génie Mécanique et Energie	6	100,0	0	0,0	6	40,0
Géodésie	3	100,0	0	0,0	3	20,0
Géologie et Mines	4	100,0	0	0,0	4	26,7
Total général	1 130	84,1	214	15,9	1 344	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENI

Sur la période 2019-2020, les étudiants finalistes de l'ENI-ABT étaient au nombre de 181 dont 85,6% d'hommes et 14,4% de femmes. Il faut signaler l'absence des femmes finalistes dans les cycles d'ingénieur, de licence et dans certaines filières du master telles que Conception des Produits Industriels, Electronique, Mécanique. Un peu plus de neuf étudiants finalistes (90,1%) font du Master, 7,2% du cycle d'ingénieur, 1,7% de la licence professionnelle et le reste 1,1% de la licence ferment la marche. La totalité des 26 femmes finalistes sont du cycle Master dont l'effectif le plus important est celui des femmes de la filière Génie Informatique et Télécommunication, avec 9 femmes.

Tableau 16: Répartition des étudiants finalistes (année scolaire 2019/2020) de l'ENI par filière et genre

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Cycle Ingénieur	13	100,0	0	0,0	13	7,2
Energétique	6	100,0	0	0,0	6	46,2
Géodésie	3	100,0	0	0,0	3	23,1
Géologie et Mines	4	100,0	0	0,0	4	30,8
Licence	2	100,0	0	0,0	2	1,1
Aménagement Hydraulique	1	100,0	0	0,0	1	50,0
Bâtiments	1	100,0	0	0,0	1	50,0
Licence Pro	3	100,0	0	0,0	3	1,7
Mécanique	3	100,0	0	0,0	3	100,0
Master	137	84,0	26	16,0	163	90,1
Aménagement Hydraulique	4	66,7	2	33,3	6	3,7
Bâtiments	29	87,9	4	12,1	33	20,2
Conception des Produits Industriels	2	100,0	0	0,0	2	1,2
Conception et Production	5	83,3	1	16,7	6	3,7
Eau et Environnement	5	50,0	5	50,0	10	6,1
Electronique	4	100,0	0	0,0	4	2,5
Energie Renouvelable	1	100,0	0	0,0	1	0,6
Energie Renouvelable et Environnement	6	66,7	3	33,3	9	5,5
Génie des Systèmes Industriels	6	100,0	0	0,0	6	3,7
Génie Informatique et Télécom	31	77,5	9	22,5	40	24,5
Mécanique	2	100,0	0	0,0	2	1,2
Mécanique Energie	2	100,0	0	0,0	2	1,2
Mines	20	95,2	1	4,8	21	12,9
Topographie	20	95,2	1	4,8	21	12,9
Total général	155	85,6	26	14,4	181	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENI

- ENSUP

Créée en 1962, l'Ecole Normale Supérieure, géant de la formation des enseignants a joué un rôle déterminant dans la formation au Mali. La Loi n° 2012 044 du 16 novembre 2012 portant

modification de l'Ordonnance n°10-026/P-RM du 04 août portant création de l'Ecole Normale Supérieure de Bamako, confère à l'ENSUP les missions suivantes :

- la formation initiale professionnelle et continue des Professeurs de l'Enseignement Secondaire et de l'Enseignement universitaire;
- la formation post universitaire ;
- le perfectionnement,
- la recherche scientifique, technologique et pédagogique ;
- la préparation aux concours d'agrégation de l'enseignement secondaire ;
- le développement et la diffusion des connaissances et du savoir-faire.¹²

L'ENSUP est une grande école en pleine réforme depuis sa nouvelle formule, après l'avènement des universités. Sur la période 2019-2020, elle a formé 249 enseignants en Master dont 226 hommes et 23 femmes, dans différentes filières de formation. Ce faible effectif appelle davantage nos autorités à réaliser plus de sensibilisation au niveau des femmes afin qu'elles s'orientent vers le métier de l'enseignement.

La filière Histoire-géographie est la plus fréquentée entre 2019-2020 par les étudiants finalistes, avec 50 étudiants formés. Cela pourrait être le reflet de la répartition des bacheliers issus de l'enseignement secondaire car la plupart des jeunes sont essentiellement inscrits dans les formations de science sociale dont la matière principale est l'Histoire-géographie.

On constate également que les étudiants ne sont pas très intéressés par certaines filières telles que les lettres et la langue russe avec des effectifs respectifs de 4 et 5 étudiants formés. Par ailleurs, l'analyse du tableau montre également que les femmes sont absentes dans les filières mathématique et lettres. C'est dans les filières philo et russe qu'un cinquième (20%) de leur effectif sont des femmes. Elles sont 4 femmes dans l'ensemble des filières de formation Physique et Chimie.

Tableau 17: Sortants du Cycle Master 2019-2020 selon la filière

	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Allemand	24	82,8	5	17,2	29	11,6
Arabe	24	92,3	2	7,7	26	10,4
Lettres	4	100,0	0	0,0	4	1,6
Histoire-géographie	46	92,0	4	8,0	50	20,1
Mathématiques	25	100,0	0	0,0	25	10,0
Physique	21	87,5	3	12,5	24	9,6
Chimie	28	96,6	1	3,4	29	11,6
Philo	12	80,0	3	20,0	15	6,0
Psychopédagogie	20	90,9	2	9,1	22	8,8
Sciences de la vie et de la terre	18	90,0	2	10,0	20	8,0
Russe	4	80,0	1	20,0	5	2,0
Total	226	90,8	23	9,2	249	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENSUP

¹² <http://ensupbamako.net/presentation-de-lensup-de-bamako/>

L'analyse selon le cycle de formation montre que sur les 799 étudiants formés sur la période 2020-2021, 52,4% étaient en Master et 47,6% en Licence. Cette population estudiantine était composée de 87,5% d'hommes et 12,5% de femmes. Cette forte baisse de l'effectif de l'ENSUP, a provoqué des changements dans la structure du cycle de formation.

Quant aux étudiants inscrits en Master, les filières de formation comme Lettres, Histoire-géographie et Anglais, ont des effectifs les plus importants avec respectivement 49, 46 et 45 étudiants inscrits. Comparativement à l'année 2019, l'effectif des étudiants inscrits en Psychopédagogie a fortement baissé en 2020, passant de 100 étudiants en 2019 à seulement 37 étudiants inscrits en 2020, soit une baisse de 63%. Cependant, la proportion des femmes est faible dans toutes les filières scientifiques à l'exception de la filière Physique où elles sont 6 étudiantes inscrites en master et en licence aussi. Aucune femme n'est inscrite dans la filière Chimie en master. Les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses dans les filières de Psychopédagogie et Histoire-géographie avec un nombre identique de 10 femmes. Par ailleurs, le nombre d'étudiants inscrits en licence dans les filières de Lettres et Histoire-géographie sont les plus importants avec 70 étudiants pour chacune des filières. En plus la proportion des femmes est très faible dans ce cycle de formation. Ainsi, elles ne représentent que 8,9% de l'effectif des étudiants inscrits en licence.

Tableau 18: Répartition des étudiants inscrits 2020-2021 selon le cycle

	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Master	353	84,2	66	15,8	419	52,4
Allemand	18	85,7	3	14,3	21	5,0
Anglais	38	84,4	7	15,6	45	10,7
Arabe	29	90,6	3	9,4	32	7,6
Lettres	40	81,6	9	18,4	49	11,7
Histoire-géographie	36	78,3	10	21,7	46	11,0
Math	30	96,8	1	3,2	31	7,4
Physique	23	79,3	6	20,7	29	6,9
Chimie	26	100,0	0	0,0	26	6,2
Philo	32	94,1	2	5,9	34	8,1
Psychopédagogie	27	73,0	10	27,0	37	8,8
S.V.T	24	85,7	4	14,3	28	6,7
Sociologie	25	80,6	6	19,4	31	7,4
Russe	5	50,0	5	50,0	10	2,4
Licence	346	91,1	34	8,9	380	47,6
Anglais	54	96,4	2	3,6	56	14,7
Arabe	26	96,3	1	3,7	27	7,1
Histoire-géographie	62	88,6	8	11,4	70	18,4
Lettres	62	88,6	8	11,4	70	18,4
Math	50	96,2	2	3,8	52	13,7
Physique-chimie	44	88,0	6	12,0	50	13,2
S.V.T	48	87,3	7	12,7	55	14,5
Total	699	87,5	100	12,5	799	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENSUP

- IPU

Au cours de l'année académique 2019-2020, au total 373 doctorants se sont inscrits à l'Institut de Pédagogie Universitaire (IPU) dont 89,9% d'hommes et 11,1% de femmes. Cette situation témoigne une fois de plus, la difficulté ou le peu d'intérêt des femmes à poursuivre de longues études. Les étrangers en formation dans cet institut représentent 4,8% de l'effectif global.

Tableau 19: Situation des doctorants inscrits en 2019/2020 selon la nationalité

	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Malien	316	89,0	39	11,0	355	95,2
Etranger	16	88,9	2	11,1	18	4,8
Total	332	89,0	41	11,0	373	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'IPU

3.3. Ressources humaines formées à l'extérieur du Mali en 2020

. Cette partie traite du profil des ressources humaines formées à l'extérieur, la répartition des étudiants par type de diplôme obtenu, la répartition des diplômes obtenus par domaine de formation, l'évaluation du financement des formations à l'extérieur et la répartition des étudiants par pays d'accueil.

3.3.1. Profil des ressources humaines formées à l'extérieur

Au total, 972 étudiants ont eu des diplômes à l'étranger en 2020, qui se répartissent à 49,3% pour le diplôme postuniversitaire, 27,9% pour le diplôme universitaire et 22,8% pour le diplôme secondaire et autres. La majorité (79,1%) des diplômés postuniversitaires ont le master 2 ou DESS contre seulement 3,1% d'ingénieurs et 17,7% de docteurs. Le niveau universitaire est dominé par la licence (77,5%) tandis que celui du secondaire par le diplôme de baccalauréat (60,4%).

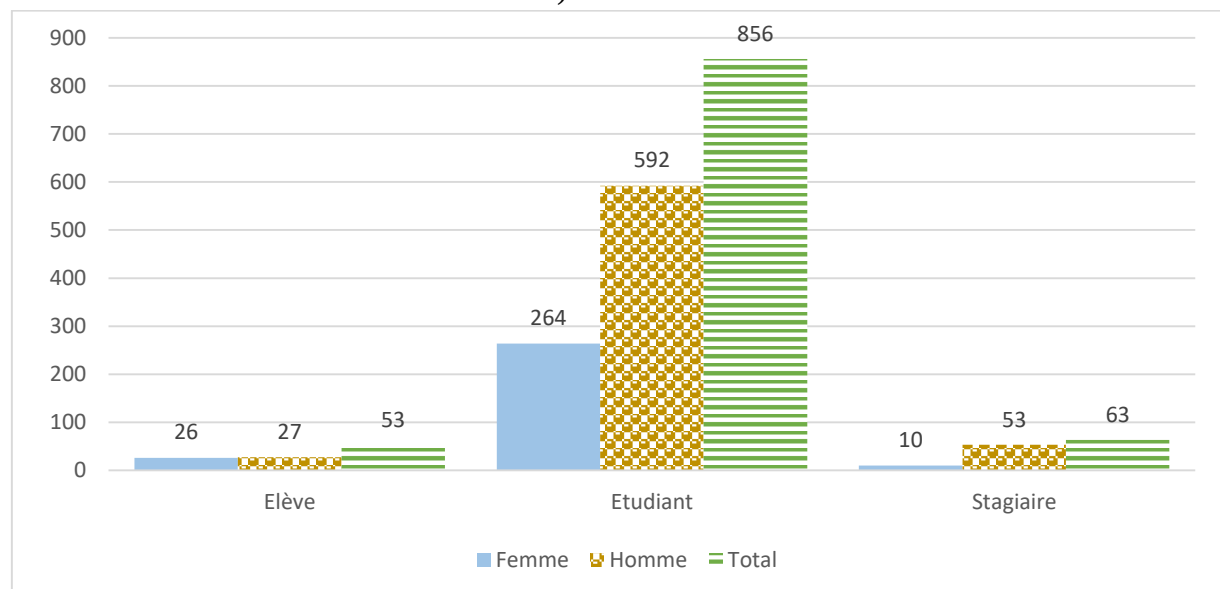
En se référant aux diplômés du secondaire et autres, un plus de six sur dix (60,4%) étaient des bacheliers, plus du tiers (37,4%) sont venus de l'extérieur avec le DEF/BEPC/autres. La part de ceux qui sont venus avec les diplômes CAP/BT1/BT2 est très faible, et représente 2,3%.

Tableau 20: Répartition des étudiants par type diplôme obtenu

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Diplôme postuniversitaire	374	78,1	105	21,9	479	49,3
Doctorat	72	84,7	13	15,3	85	17,7
Master 2/ DESS	292	77,0	87	23,0	379	79,1
Ingéniorat	10	66,7	5	33,3	15	3,1
Diplôme universitaire	176	64,9	95	35,1	271	27,9
Maîtrise	20	90,9	2	9,1	22	8,1
Licence	129	61,4	81	38,6	210	77,5
DTS/DUT/DEUG	27	69,2	12	30,8	39	14,4
Diplôme secondaire et autres	122	55,0	100	45,0	222	22,8
BAC	76	56,7	58	43,3	134	60,4
CAP/BT1/BT2	1	20,0	4	80,0	5	2,3
DEF/BEPC/AUTRES	45	54,2	38	45,8	83	37,4
Total	672	69,1	300	30,9	972	100

Source : DNPd, rapport d'activités 2020

En décrivant le graphique 2, nous observons que sur les 972 diplômés 856 avaient le statut d'étudiant, soit 88,1% dont 592 hommes et 264 femmes, 63 avaient celui de stagiaire et 53, le statut d'élève. Quel que soit le domaine de formation, il y'a plus d'hommes que de femmes. C'est au niveau du domaine élève que l'écart entre homme et femme n'est pas significatif (27 élèves de sexe masculin contre 26 femmes).



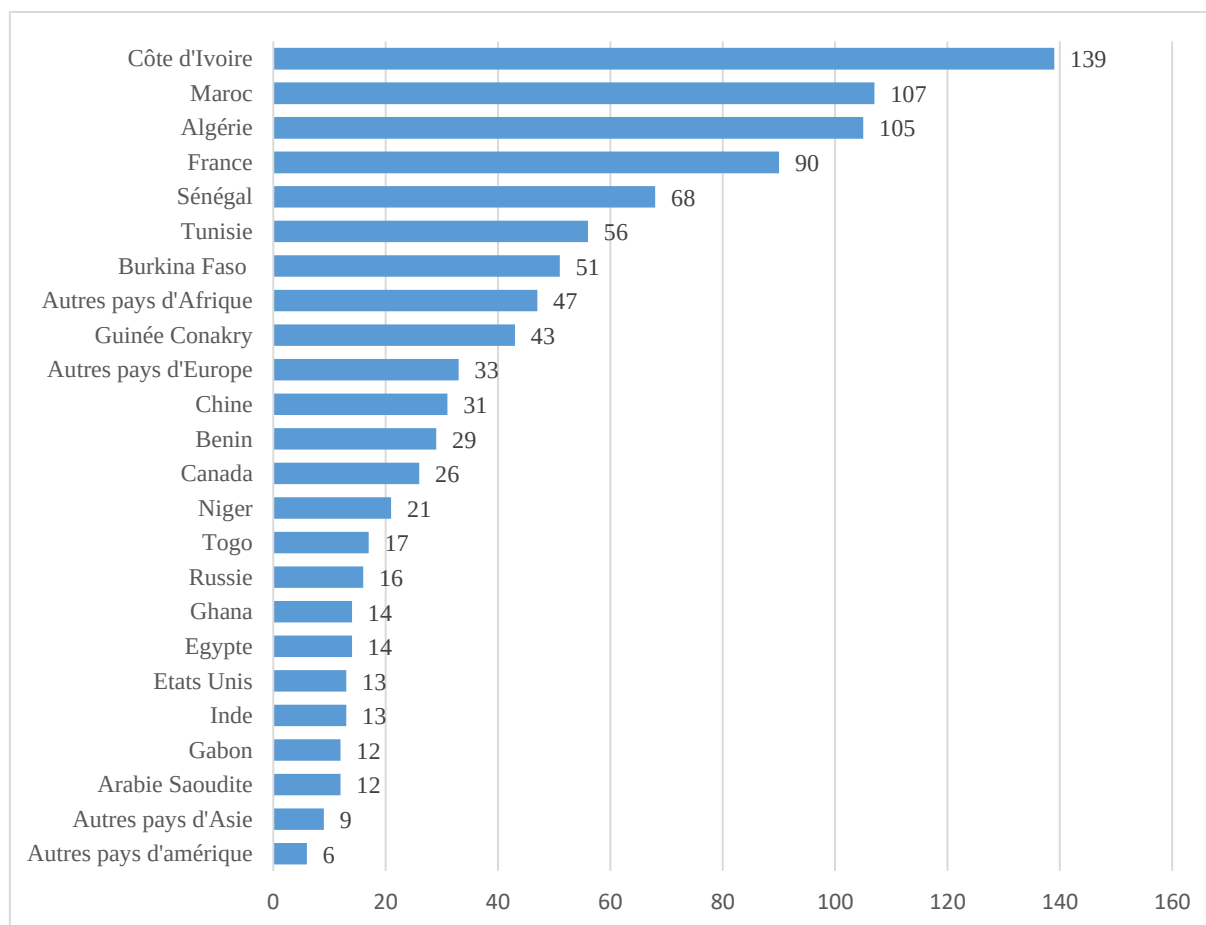
Source : DNPd, rapport d'activités 2020

Graphique 2: Répartition des diplômés par domaine de formation

3.3.2. Evaluation du financement des formations à l'extérieur

Conformément aux lettres d'équivalence établies par le Mali, la côte d'ivoire revient en première position pour la formation des maliens à l'extérieur avec 139 étudiants. Il est suivi respectivement par les pays comme le Maroc et l'Algérie avec respectivement 107 et 105

étudiants. Les maliens ont été formés dans presque tous les continents du monde. Ainsi, la France a formé 90 étudiants en 2022, le continent américain a formé 57 étudiants, l'Asie 53 étudiants.



Source : DNPd, rapport d'activités 2020

Graphique 3: Répartition des étudiants par pays d'accueil

3.3.3. Evaluation des coûts de formation des diplômes étrangers non reconnus

En dehors des 972 étudiants répertoriés, d'autres diplômés ont été recensés sans équivalence nationale de leurs diplômes étrangers. Les frais unitaires annuels par continent sont les mêmes, en évaluant le coût de formation des 972 étudiants, cela équivaut à un coût total de 3 207,6 millions de fcfa en 2020, soit 3,3 millions de fcfa par étudiant.

3.4. Formation professionnelle

La formation professionnelle est pratiquée au Mali depuis les temps anciens sous la forme traditionnelle. Cette forme d'apprentissage est encore aujourd'hui le principal mode d'acquisition d'une première qualification professionnelle pour la grande majorité de notre population, surtout dans le milieu rural. Elle a toujours eu, en plus de son rôle de formation au métier, une fonction de socialisation importante.

La formation professionnelle est sous la tutelle du ministère en charge de la formation professionnelle. Les structures rattachées à ce ministère qui interviennent directement dans la

réalisation sont : la Direction nationale de la formation professionnelle, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) et l'Institut National d'Ingénierie de la Formation Professionnelle (INIFORP). En plus de l'intervention de ces structures publiques, les Organismes Non Gouvernementaux (ONG) et les Projets interviennent également dans le cadre de la formation professionnelle.

Le tableau ci-dessous nous révèle qu'en 2019-2020, les indicateurs tels que le taux de progression de la taxe de formation professionnelle recouvrée, le taux de contribution des promoteurs à l'équipement des centres de formation professionnelle, le taux d'évolution des nouvelles localités couvertes et le taux d'accroissement des programmes de formation ne sont pas renseignés. Nous constatons que la non-réalisation de la formation de type dual a entraîné la baisse du taux de progression du nombre des formés : -58,3% entre 2019-2020 contre -29,7% en 2017 et 11,6% en 2016.

En outre, l'insuffisance des fonds a eu un effet négatif sur l'élaboration des programmes de formation professionnelle. Le niveau de réalisation de cette dernière activité est estimé à 50% contre 80% prévu. Quant au nombre de sortants des centres de formation professionnelle, il s'établit à 7 787 en 2020 contre 9 004 en 2018.

Tableau 21: Indicateurs de la formation professionnelle

Indicateurs	2019-2020
Nombre de sortants des centres de formation professionnelle	7 787
Taux de progression du nombre de formés	-58,3
Taux de centres équipés	76,47

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par la DNFP

La formation professionnelle dans les centres publics a concerné 1 302 apprenants entre 2019-2020. Cet effectif se répartit entre les CFP de Yorosso (542), de Missabougou (436), de Badougou Djoliba (169), et de Tominian (155). Les deux premiers centres englobent plus de trois de trois quart (75,1%) des apprenants.

Tableau 22: Répartition des apprenants par CFP

Indicateurs/CFP Public	2019-2020
CFP Missabougou	436
CFP de Badougou Djoliba	169
CFP de Tominian	155
CFP de Yorosso	542
Total	1 302

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par la DNFP

Le tableau suivant décrit la formation des formateurs par type de formation et par localité. Globalement, 646 formateurs ont été formés dans la région de Ségou, le cercle de Yorosso et le District de Bamako.

Selon le type de formation, 250 formateurs des IFP et CFP ont été formés en pédagogie selon l'approche par compétences dans la région de Ségou et le cercle de Yorosso. Par ailleurs, 240 maîtres d'apprentissage ont la même formation dans la région de Ségou et le cercle de Yorosso. En outre, dans le District de Bamako, s'est déroulé en 2020 la formation de 154 formateurs des CFP du MEFP en pédagogie selon l'approche par compétence et la formation de 02 techniciens de l'OHVN en gestion et maintenance des équipements hydro agricoles ainsi qu'en gestion et maintenance des stations de pompage et d'exhaure.

Tableau 23: Répartition du nombre de formateurs par type de formation et par localité

Localité de formation	Type de formation	Nombre de formateurs
Région de Ségou et du cercle de Yorosso	Formation de formateurs des IFP et CFP en pédagogie selon l'Approche par Compétences.	250
	Formation de maîtres d'apprentissage en pédagogie selon l'Approche par compétence	240
Bamako	Formation de formateurs des CFP du MEFP en pédagogie selon l'APC	154
	Formation de techniciens de l'OHVN en gestion et maintenance des équipements hydro agricoles et gestion et maintenance des stations de pompage et d'exhaure	2

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par la DNFP

Le tableau ci-dessous montre la répartition des 351 apprenants passés par la certification ou la validation des acquis de l'expérience des centres de formation professionnelle selon la spécialité de formation en 2019-2020. Le nombre d'apprenants certifiés de l'année scolaire 2019-2020 est nettement inférieur à celui de l'année scolaire 2015-2016 (922 apprenants certifiés). Les corps de métiers comme la construction métallique et l'électricité auto sont les plus convoités avec respectivement 35% et 29,1% de l'effectif total des apprenants entre 2019 et 2020. La part des apprenants dans les corps de métier comme le mécanisme engin à deux roues et l'électronique représente chacune 8,5%. Les plus faibles proportions s'observent au niveau de la filière de menuiserie bois (3,4%) et celle de Couture, coiffure, esthétique (6%).

Tableau 24: Effectifs d'apprenants passés par la certification ou la validation des acquis de l'expérience par spécialité de l'année scolaire 2019-2020

	Effectif	%
Mécanique Engins à deux roues	30	8,5
Electricité auto	102	29,1
Froid climatisation	33	9,4
Electronique	30	8,5
Construction métallique	123	35,0
Menuiserie bois	12	3,4
Couture, coiffure, esthétique	21	6,0
Total	351	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par la DNFP

3.4.1. FAFPA

Le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) est créé par la Loi N° 97-023 du 14 Avril 1997 modifiée par la Loi N° 06-057 du 04 décembre 2006. C'est un Établissement Public à caractère Administratif (EPA) doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a pour mission essentielle de contribuer à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de Formation Professionnelle Qualifiante, Continue et par Apprentissage.

A ce titre, il est chargé :

- d'apporter une assistance technique et financière aux entreprises, opérateurs économiques des secteurs moderne et non structuré, ainsi qu'aux organismes privés et parapublics de droit malien dans le cadre de l'élaboration et de la réalisation de leurs plans et projets de formation ou d'équipement ;
- de mener des études spécifiques pour mieux informer les décideurs sur les orientations du Fonds.

En 2020, le coût du financement de la formation du FAFPA (Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage) s'élevait à 7 995 milliards fcfa, dont 3,4 milliards de fcfa dans le secteur moderne, soit 43,3% et 4,5 milliards de fcfa, soit 56,7% dans le secteur dit non-structuré ou informel.

En analysant le coût de financement du secteur moderne par sous-secteur, on constate que la majorité du financement va dans les services (70,8) ; un peu plus d'un cinquième (20,5%) dans l'industrie et 8,8% pour le sous-secteur BTP-Mines. En se référant au secteur non structuré, un peu plus de la moitié (51,8%) des fonds, ont été injectés dans le monde rural, plus d'un tiers (34,2%) dans l'artisanat et 14% dans le tertiaire.

L'analyse par sexe selon le secteur moderne nous révèle que parmi les fonds versés dans le sous-secteur industrie, 70,2% de ces fonds ont bénéficié aux hommes contre 29,8% pour des femmes et pour le coût du financement du sous-secteur service, 90,8% des hommes ont bénéficié du fonds contre 9,2% des femmes.

Par ailleurs, dans le coût du financement du secteur non structuré, on observe que dans le monde rural, 56,5% des femmes en sont bénéficiaires contre 43,5% des hommes. En ce qui concerne ceux du sous-secteur artisanat, 61,8% des femmes ont eu accès aux fonds contre 38,2% des hommes et pour le coût du financement du tertiaire, la part du coût de financement des hommes s'élevait à 87,2% contre 12,8% pour les femmes.

Enfin, nous observons qu'en 2020, le coût du financement FAFPA a dépassé deux fois de celui de l'année 2019 (3 339 milliards FCFA en 2019 contre 7 995 milliards FCFA) et le coût du financement du secteur non-structuré a dépassé celui du secteur moderne.

Tableau 25: Formation de la population active en 2020 selon le secteur (en millions fcfa et %)

Secteurs/Sous-secteurs	Homme		Femme		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Secteur moderne	3 021	87,4	437	12,6	3 458	43,3
Sous-secteur BTP-Mines	303	100,0	0	0,0	303	8,8
Sous-secteur Industries	497	70,2	211	29,8	708	20,5
Sous-secteur Services	2 221	90,8	226	9,2	2 447	70,8
Secteur non structuré	1 998	44,0	2 539	56,0	4 537	56,7
Monde rural	1 023	43,5	1 327	56,5	2 350	51,8
Artisanat	593	38,2	958	61,8	1 551	34,2
Tertiaire	382	60,1	254	39,9	636	14,0
Total	5 019	62,8	2 976	37,2	7 995	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par le FAFPA

3.4.2. FIER

Le Fonds d'insertion à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (FIER) exécute deux volets importants d'insertion des jeunes sur le marché du travail que sont l'alphabétisation et la réalisation de travaux HIMO (Haute intensité de main-d'œuvre). Le premier volet s'occupe de l'alphabétisation des jeunes ruraux, en vue de renforcer les dispositifs d'alphabétisation fonctionnels pour les étendre, si besoin, aux zones de couverture insuffisante.

Le projet FIER depuis sa mise en œuvre a financé 13 263 projets de 2016 à 2020 à travers les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou et Sikasso. De 2016 à 2020, on enregistre une augmentation galopante du nombre de projets financés et cela quelle que soit la région, passant de 54 projets financés en 2016, à 697 en 2017 et ensuite à des milliers de 2018 à 2020, soit 5484 projets pendant cette dernière année. Nous observons que le projet FIER a commencé le financement des projets dans les régions de Kayes et Ségou à partir de 2019. Après une croissance de 1190,7% en 2017, on constate que le taux de croissance baisse progressivement pour atteindre un minimum de 25,3% en 2020.

Tableau 26: Nombre de projets financés par an et par région

	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Kayes	0	0	0	488	474	962
Koulikoro	19	328	1 648	1 661	1 752	5 408
Ségou	0	0	0	569	1 907	2 476
Sikasso	35	369	1 184	1 578	1 251	4 417
Total général	54	697	2 832	4 296	5 384	13 263
Croissance annuelle (%)	-	1190,7	306,3	51,7	25,3	-

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par le FIER

Le tableau 27 suivant retrace la situation des personnes formées en 2020 par les dispositifs de la formation. De façon générale, parmi les jeunes encadrés par le projet FIER, un peu plus de trois quart (75,1%) de jeunes ont été formés par les unités mobiles de formation (UMF), 12% à travers l'alphabétisation et 8,1% ont été formés à travers l'apprentissage tutorat. La part des jeunes ayant été formés à travers les maisons familiales rurales (MFR) représente 4,8% de l'effectif total des jeunes formés. Sur l'ensemble des jeunes ayant été formés à travers l'apprentissage tutorat, 41,8% de jeunes étaient de Koulikoro, 36,2% ont été formés à Sikasso, 18,4% à Kayes et 3,5% étaient de la région de Ségou. En ce qui concerne, les unités mobiles de formation (UMF), un peu plus de la moitié (50,5%) des jeunes a été formée dans la région de Koulikoro, plus d'un cinquième (21,5%) à Sikasso, 17,5% dans la région de Ségou et 10,5% à Kayes.

Tableau 27: Situation des personnes formées selon le dispositif de formation et la localité en 2020

Dispositif	Personnes formées	
	Effectifs	%
Apprentissage tutorat	705	8,1
Kayes	130	18,4
Koulikoro	295	41,8
Sikasso	255	36,2
Ségou	25	3,5
Unités mobiles de formation (UMF)	6563	75,1
Kayes	691	10,5
Koulikoro	3312	50,5
Sikasso	1409	21,5
Ségou	1151	17,5
Maisons familiales rurales (MFR)	420	4,8
Alphabétisation	1052	12,0
Total	8740	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par le FIER

3.4.3. PROCEJ

Pour apporter une réponse à la problématique de l'emploi des jeunes, le « Projet Développement des Compétences et Emploi Jeunes » (PROCEJ) a vu le jour, le 13 novembre

2014¹³. L'objectif du projet est de soutenir l'éducation et la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emplois qu'offre le secteur privé à la jeunesse au Mali.

Le tableau suivant porte sur la répartition des promoteurs de microentreprises consolidées par le PROCEJ selon le sexe et la localité. Sur l'ensemble des 500 microentreprises consolidées par le PROCEJ, le District de Bamako englobe à lui seul près d'un cinquième (dont 14,2% pour la rive gauche et 4,8% pour la rive droite). Il est suivi de la région de Gao avec 13,2% des cas. Il n'y a d'écart important entre les poids promoteurs de Kayes, Sikasso et Mopti avec des proportions allant de 11,2% à 11,6%. Il en est de même pour les régions de Koulikoro (9,6%), Ségou (10,4%) et Tombouctou (9,4%) avec des écarts d'au plus un point de pourcentage.

L'analyse selon le sexe révèle que sur les 500 microentreprises consolidées, 63% appartenaient aux hommes contre 37% aux femmes. A l'exception de la région de Sikasso, où il y'a la parité entre le nombre d'hommes et celui de femmes en termes de promoteurs d'entreprise, on constate que la proportion de femmes reste inférieure à celle des hommes.

Tableau 28: Répartition des promoteurs de microentreprises consolidées par le PROCEJ

	Femmes		Hommes		Retenus	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	35	62,5	21	37,5	56	11,2
Koulikoro	28	58,3	20	41,7	48	9,6
Sikasso	29	50,0	29	50,0	58	11,6
Ségou	39	75,0	13	25,0	52	10,4
Mopti	35	62,5	21	37,5	56	11,2
Tombouctou	31	66,0	16	34,0	47	9,4
Gao	41	62,1	25	37,9	66	13,2
Kidal	16	72,7	6	27,3	22	4,4
Bamako RG	43	60,6	28	39,4	71	14,2
Bamako RD	18	75,0	6	25,0	24	4,8
Total	315	63,0	185	37,0	500	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par PROCEJ

3.4.4. ACEFOR

L'ACEFOR (Amélioration de la compétitivité des entreprises par la formation professionnelle) est un projet financé par l'AFD (L'Agence Française pour le Développement). En 2020 dans le cadre de l'accompagnement financier des jeunes formés dans des centres (Composante 5), 300 bénéficiaires ont acquis des kits d'insertion.

En 2020, près de 250 000 millions de francs CFA, ont été dépensés pour des activités des structures suivantes : la DNFP (Direction Nationale de la Formation Professionnelle), CR (Conseils Régionaux) de Ségou et de Sikasso, la DFM (Direction des Finances et Matériels) et les CFP de Markala et de Sikasso. Durant la même période, le projet ACEFOR a investi dans la construction de deux (2) centres de formation (CFP de Markala et celui de Sikasso).

¹³ Arrêté n°2014-3248-MEFP-SG du 13 novembre 2014 portant création du Comité de pilotage du Projet de Développement des Compétences et Emplois des Jeunes (PROCEJ).

4. Marché du travail

Le marché du travail se définit comme un lieu de rencontre entre les offreurs et les demandeurs d'emplois. Il est composé de deux acteurs essentiels : les employeurs d'une part et les salariés d'autre part.

4.1. Situation de l'emploi et du chômage

Il est important de comprendre les définitions de certains indicateurs clés du marché du travail (voir la partie « 1. Définitions des concepts). Nous avons désagréé les données selon le sexe, les groupes d'âge, le niveau d'éducation et le milieu de vie pour comprendre la composition de la population en emploi, au chômage et la population hors main d'œuvre. En 2020, plus de six sur dix (63,3%) de la population en âge de travailler sont en emploi, un plus d'un tiers (34,3%) sont dans la population hors main d'œuvre et seulement 2,4% sont au chômage.

Parmi la population en âge de travailler vivant en milieu rural, 66,2% sont en emploi dont 81,4% parmi les hommes contre 53% chez les femmes. Quel que soit le milieu de résidence, les hommes sont plus représentés en emploi que les femmes. A Bamako, plus de la moitié des femmes en âge de travailler sont inactives et 6,3% sont au chômage contre 5% pour les hommes de Bamako. Toutes ces proportions dépassent de loin leurs poids d'ensemble. Dans les autres villes urbaines, on constate les proportions semblables, c'est à dire plus de la moitié (58,5%) des femmes sont dans la situation hors main d'œuvre et moins de quatre dixième sont en emploi contre respectivement 22,5% ; 74,2% parmi les hommes de ce milieu.

La quasi-totalité (96,1%) des hommes de la tranche d'âge 36-40ans sont en emploi contre 59,8% chez les hommes de la même tranche d'âge. Quel que soit le sexe, cette tranche d'âge est la plus employée. Parmi les jeunes de moins de 25 ans et les vieilles personnes, moins de la moitié de ces individus travaillent et au moins la moitié de ses personnes sont inactives. Quant aux femmes âgées de plus de 64 ans, plus de trois quart (76,5%) sont hors main d'œuvre contre 53,2% chez les hommes de la même tranche d'âge.

Par niveau d'éducation, la proportion des hommes en emploi est plus élevée comparativement à celle des femmes et cela quel que soit le niveau d'éducation, mais l'écart est plus accentué au niveau de ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction (84,5% pour les hommes contre 51,6% chez les femmes, soit un écart de 32,9 points de pourcentage). Parmi les hommes de niveau d'instruction supérieur 74,3% sont en emploi contre 58,5% les femmes du même niveau d'éducation. Par ailleurs, 22% de ces femmes sont au chômage contre 11,9% des hommes. Plus de la moitié (53%) des femmes de niveau fondamental sont hors de la main d'œuvre.

Tableau 29: Structure de la population en âge de travailler (en %)

		Population en emploi			Population au chômage			Population hors main-d'œuvre		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	72,2	39,4	54,7	4,2	4,9	4,6	23,6	55,7	40,7
	Bamako	70,6	40,3	54,4	5,0	6,3	5,7	24,4	53,4	39,9
	Autre urbain	74,2	38,2	55,0	3,3	3,3	3,3	22,5	58,5	41,7
	Rural	81,4	53,0	66,2	2,6	0,8	1,6	16,0	46,2	32,1
Age	15 - 24 ans	56,2	38,5	46,4	4,1	3,6	3,8	39,8	57,9	49,8
	25 - 35 ans	89,9	55,0	69,1	6,4	2,2	3,9	3,7	42,8	27,0
	36 - 40 ans	96,1	59,8	76,9	2,6	1,0	1,8	1,2	39,2	21,4
	41 - 64 ans	94,1	57,7	76,7	0,4	0,2	0,3	5,5	42,2	23,0
	Plus de 64 ans	46,7	23,5	36,7	0,1	0,0	0,1	53,2	76,5	63,3
Education	Aucun	84,5	51,6	65,6	1,9	0,5	1,1	13,6	47,8	33,3
	Fondamental	68,2	42,0	56,6	4,3	4,9	4,6	27,4	53,0	38,8
	Secondaire	71,1	41,3	60,5	7,4	13,7	9,7	21,5	45,0	29,8
	Supérieur	74,3	58,5	69,8	11,9	22,0	14,8	13,9	19,4	15,4
Total		79,1	49,5	63,3	3,0	1,9	2,4	17,9	48,6	34,3

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2020

4.1.1. Population active et taux d'activités

La population totale en âge de travailler est estimée à 9 995 431 individus en 2020, soit une diminution de 1,07% par rapport à celle de 2019. Les femmes sont plus représentatives dans la population en âge de travailler que les hommes (5 331 993 femmes, soit 53% contre 4 663 438 hommes).

En milieu rural, les hommes et les femmes sont à peu près les mêmes proportions avec seulement une différence de 0,1 point de pourcentage. Tout comme la population totale, Sikasso reste la région la plus peuplée en âge de travailler avec 17,4% des cas. Elle est suivie de la région de Koulikoro (16,9%) et Ségou (16,1%). Suivant les tranches d'âge, plus de la moitié (54,5%) de la population en âge de travailler ont au plus 35 ans. L'analyse par niveau d'éducation montre que plus de sept personnes en âge de travailler sur dix n'ont aucun niveau d'éducation (71,4%) et moins de 5% ont le niveau secondaire et plus (avec 3,5% pour le secondaire et 1,2% pour le niveau supérieur). Parmi les sans niveau d'instruction, les femmes sont plus représentées que les hommes avec 77% contre 64,9% pour les hommes, soit un écart d'environ de 12 points de pourcentage.

Tableau 30: Répartition de la population en âge de travailler

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu	Urbain	1 176 427	25,2	1 348 793	25,3	2 525 219	25,3
	Bamako	650 938	14,0	749 347	14,1	1 400 285	14,0
	Autre urbain	525 489	11,3	599 445	11,2	1 124 934	11,3
	Rural	3 487 011	74,8	3 983 200	74,7	7 470 211	74,7
Région	Kayes	589 661	12,6	744 404	14,0	1 334 065	13,3
	Koulikoro	819 925	17,6	873 337	16,4	1 693 262	16,9
	Sikasso	773 602	16,6	962 014	18,0	1 735 617	17,4
	Ségou	780 782	16,7	825 496	15,5	1 606 278	16,1
	Mopti	623 308	13,4	707 967	13,3	1 331 274	13,3
	Tombouctou	209 782	4,5	240 493	4,5	450 275	4,5
	Gao	187 914	4,0	198 965	3,7	386 879	3,9
	Kidal	27 526	0,6	29 970	0,6	57 496	0,6
	Bamako	650 938	14,0	749 347	14,1	1 400 285	14,0
Age	15 - 24 ans	1 214 874	26,1	1 515 849	28,4	2 730 723	27,3
	25 - 35 ans	1 098 379	23,6	1 620 673	30,4	2 719 052	27,2
	36 - 40 ans	532 224	11,4	600 193	11,3	1 132 418	11,3
	41 - 64 ans	1 384 645	29,7	1 264 106	23,7	2 648 751	26,5
	Plus de 64 ans	433 315	9,3	331 171	6,2	764 486	7,6
Education	Aucun	3 025 681	64,9	4 107 739	77,0	7 133 421	71,4
	Fondamental	1 328 786	28,5	1 066 903	20,0	2 395 689	24,0
	Secondaire	225 128	4,8	124 208	2,3	349 336	3,5
	Supérieur	83 842	1,8	33 143	0,6	116 985	1,2
Total		4 663 438	46,7	5 331 993	53,3	9 995 431	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2020

Dans le tableau suivant, le taux d'emploi de la population des 15 ans et plus est de 63,3% dont 79,1% pour les hommes et 49,5% pour les femmes, soit un écart d'environ de 30 points de pourcentage.

Quel que soit le milieu, les hommes sont majoritairement représentés, surtout en milieu rural où le taux d'emploi des hommes est de 81,4% contre 53% chez les femmes. Les hommes de la tranche d'âge 36-40ans ont un taux d'emploi de 96,1% et 94,1% pour ceux de la tranche 41-64ans. Autrement dit plus de neuf personnes âgées de 36 à 64 ans sont en emploi.

Par niveau d'éducation, on constate que plus de huit hommes analphabètes sur dix (84,5%) sont en emploi contre 51,6% pour les femmes. Près de trois quart (74,3%) des hommes de niveau supérieur sont aussi en emploi contre 58,5% des femmes du même niveau d'éducation.

Tableau 31: Ratio emploi population en âge de travailler (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	72,2	39,4	54,7
	Bamako	70,6	40,3	54,4
	Autre urbain	74,2	38,2	55,0
	Rural	81,4	53,0	66,2
Age	15 - 24 ans	56,2	38,5	46,4
	25 - 35 ans	89,9	55,0	69,1
	36 - 40 ans	96,1	59,8	76,9
	41 - 64 ans	94,1	57,7	76,7
	Plus de 64 ans	46,7	23,5	36,7
Education	Aucun	84,5	51,6	65,6
	Fondamental	68,2	42,0	56,6
	Secondaire	71,1	41,3	60,5
	Supérieur	74,3	58,5	69,8
Total		79,1	49,5	63,3

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2020

4.1.2. Taux d'emploi informel

Le taux d'emploi informel est défini comme le pourcentage des emplois informels par rapport à la population totale en emploi. De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie :

- paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale
- congés de maladie rémunérés
- congés annuels rémunérés ou compensation éventuelle.

La quasi-totalité des emplois sont informels au Mali (97%) avec 98% pour les femmes et 96,4% pour les hommes. Cette moyenne nationale cache des disparités au niveau des milieux. En effet, le taux d'emploi informel est plus élevé dans le milieu rural (98,8%) avec 99,4% pour les emplois occupés par les femmes contre 98,4% chez les hommes. Ce taux dépasse la moyenne nationale et cela quel que soit le sexe. Les jeunes femmes de la tranche d'âge comprise entre 15-24 ans sont majoritairement représentées dans l'emploi informel avec 99,7%. I en est de même pour les vieillards de plus de 64 ans, soit 99,5% chez les femmes contre 99,2% pour les hommes.

Le faible niveau d'éducation de la population a un lien avec l'emploi informel, d'où la nécessité de soutenir une politique d'éducative inclusive et de promouvoir une politique fiscale incitative en vue de faciliter le passage d'une économie informelle à une économie beaucoup plus formelle, gage pour réduire le taux de l'emploi informel. En effet, il a été constaté que le taux d'emploi informel diminue globalement au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente. Ainsi, l'emploi informel passe de 99,7% pour les sans niveau d'instruction à 57,0% pour ceux qui ont le niveau secondaire. Par contre, 61% des personnes en emploi de de niveau supérieur ont un emploi informel. Exception faite de la population en emploi de niveau secondaire, celle du premier décile, quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques, le taux d'emploi informel est plus élevé chez les des femmes que chez les hommes. Cependant on

remarque que le taux d'emploi informel atteint son plus bas niveau au secondaire et quel que soit le sexe.

Du deuxième décile au dixième décile, on constate que la proportion de l'emploi informel diminue progressivement avec une petite interruption au niveau du décile 6 (où le taux d'emploi informel est de 98,2% contre 98,4% pour le décile 6, soit une légère hausse de 0,2 point de pourcentage). Environ neuf femmes riches (décile 10) sur dix travaillent dans l'informel, contre 100% pour le décile 2 et 3. Tous les hommes des déciles 1 et 2 ont des emplois informels. Il en est de même pour la population en emploi du décile 2.

Tableau 32 : Taux d'emploi informel selon le sexe (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	89,7	94,4	91,5
	Bamako	86,7	93,3	89,3
	Autre urbain	93,2	96,0	94,2
	Rural	98,4	99,4	98,8
6Age	15 - 24 ans	99,5	99,7	99,6
	25 - 35 ans	95,8	98,6	97,2
	36 - 40 ans	93,7	96,4	94,8
	41 - 64 ans	95,8	98,0	96,6
	Plus de 64 ans	99,2	99,5	99,3
Education	Aucun	99,7	99,8	99,7
	Fondamental	96,3	98,6	97,1
	Secondaire	58,4	52,7	57,0
	Supérieur	59,2	66,6	61,0
Décile de revenu	D1	100	99,4	99,7
	D2	100	100	100
	D3	99,6	100	99,8
	D4	98,5	99,5	98,9
	D5	97,2	99,8	98,2
	D6	97,6	99,4	98,4
	D7	97,0	99,4	97,9
	D8	96,1	99,2	97,3
	D9	92,7	95,9	94,0
	D10	87,3	90,2	88,3
Total		96,4	98,4	97,2

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2020

4.1.3. Emploi selon le secteur institutionnel

L'analyse de l'emploi selon le secteur institutionnel laisse apparaître une part importante des entreprises privées informelles. Celles-ci représentent 72,6% de l'emploi total contre 2,3% pour le secteur public et 0,5% pour les entreprises privées formelles. Près d'un quart (24%) sont de personnel de maison et 0,6% travaillent pour les ONG et associations.

Dans le milieu urbain, plus de trois quart (77,3%) des personnes en emploi travaillent dans les entreprises privées informelles, 7,1% dans le secteur public, 1,6% dans les entreprises privées

formelles, 1,2% dans les ONG/Association et 12,8% travaillent dans les familles. La part des femmes dans les entreprises privées informelles est de 78%, ce qui dépasse la moyenne d'ensemble. C'est en milieu rural que plus d'un quart (27,1%) sont du personnel de maison et 71,3% dans les entreprises privées informelles. En milieu rural et dans les autres villes, la proportion des femmes dans les entreprises privées informelles est supérieure à celle des hommes.

La proportion des emplois dans le secteur public est plus importante en milieu urbain (7,1%), plus particulièrement à Bamako (8,3%) contre seulement 1% dans les zones rurales. Il en est de même pour les entreprises privées formelles et les ONG, les organisations internationales et les associations.

Tableau 33: Répartition des emplois selon le secteur institutionnel

		Secteur public	Entreprise privée formelle	Entreprise privée informelle	ONG. OI. association	Personnel de maison	Total
Urbain	Homme	8,4	2,3	76,9	1,6	10,8	100
	Femme	5,1	0,6	78,0	0,5	15,9	100
	Total	7,1	1,6	77,3	1,2	12,8	100
Bamako	Homme	9,7	3,4	83,0	1,8	2,0	100
	Femme	6,1	1,1	79,6	0,5	12,9	100
	Total	8,3	2,5	81,7	1,3	6,3	100
Autre urbain	Homme	6,8	1	69,7	1,2	21,3	100
	Femme	3,8	0	75,8	0,6	19,9	100
	Total	5,7	0,6	72	1,0	20,8	100
Rural	Homme	1,3	0,3	69,3	0,6	28,4	100
	Femme	0,5	0,1	73,9	0,3	25,2	100
	Total	1,0	0,2	71,3	0,5	27,1	100
En emploi	Homme	3	0,8	71,1	0,8	24,4	100
	Femme	1,4	0,2	74,7	0,4	23,4	100
	Total	2,3	0,5	72,6	0,6	24	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2020

4.1.4. Chômage

Ici, il s'agit du taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU3). Ce taux est obtenu en faisant la somme des chômeurs et de la main d'œuvre potentielle, rapporté à la main d'œuvre élargie.

En 2020 le taux de chômage est estimé à 5,3% (6,1% pour les femmes et 4,7% pour les hommes) contre 5,7% en 2019, soit une baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport à l'année 2019. Le milieu urbain enregistre un taux de chômage de 10,6% contre 3,7% en milieu rural.

Tableau 34: Evolution du taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle de 2013 à 2020

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Masculin	5,1	7,3	8,1	8,4	7,7	7,6	5,0	4,7
Féminin	9,5	9,3	10,8	11,4	10,2	9,2	6,6	6,1
Urbain	8,9	11,9	11,7	12,1	12,0	12,0	10,2	10,6
Rural	6,8	7,1	8,7	9,0	7,9	7,0	4,2	3,7
Total	7,3	8,2	9,4	9,7	8,8	8,3	5,7	5,3

Source : ONEF, à partir des données EMOP

4.1.5. Sous-emploi lié à la durée du travail

Le taux de sous-emploi de la main-d'œuvre en emploi est de 11,0%. Il touche plus les femmes que les hommes avec des taux respectifs de 18,8% et 5,5%.

Le sous-emploi est plus accentué à Bamako avec 16,1% où la part des femmes est de 29,8% contre 7% pour les hommes. Suivant la tranche d'âge de plus de 64 ans, 13,2% de ces personnes travaillent moins que ce qu'elles auraient souhaité. Par sexe, 21,5% de femmes de cette tranche d'âge sont sous employées contre 10,0% pour les hommes. Le taux de sous-emploi des femmes de ces autres tranches d'âges (15-24ans, 25-35ans, 36-40ans et 41-64ans) tourne autour de 18%. Quelles que soient les catégories sociodémographiques, les femmes sont plus dans une situation de sous-emploi que les hommes.

Selon le niveau d'éducation, 20,8% des personnes en emploi de niveau secondaire sont dans une situation de sous-emploi, et 17,8% pour celles de niveau supérieur.

Du décile 5 au décile 10, la proportion diminue progressivement, ce qui explique que plus de 10% des riches souhaitent travailler plus d'heures.

Tableau 35: Taux de sous-emploi (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	6,2	23,0	12,7
	Bamako	7,0	29,8	16,1
	Autre urbain	5,2	14,0	8,5
	Rural	5,3	17,7	10,6
Age	15 - 24 ans	3,7	18,2	10,4
	25 - 35 ans	5,6	18,9	11,9
	36 - 40 ans	7,1	18,8	12,0
	41 - 64 ans	5,0	18,7	9,9
	Plus de 64 ans	10,0	21,5	13,2
Education	Aucun	4,2	17,5	10,2
	Fondamental	5,7	24,3	11,9
	Secondaire	20,4	22,3	20,8
	Supérieur	16,7	21,2	17,8
Décile de revenu	D1	1,8	15,1	7,9
	D2	2,9	13,3	7,8
	D3	3,5	17,4	9,2
	D4	4,7	22,1	11,9
	D5	8,6	24,0	14,9
	D6	7,8	22,2	14,1
	D7	7,5	23,6	14,0
	D8	5,4	18,7	10,8
	D9	6,6	16,9	10,8
	D10	5,2	15,8	9,0
Total		5,5	18,8	11,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2020

4.1.6. Inactivité

Selon le BIT, les inactifs sont des personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage c'est-à-dire ne travaillant pas en complément de leurs études, en retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler.

Par raisons d'inactivités, plus de la moitié (52,4%) des inactifs sont des femmes au foyer, environ un cinquième (20,1%) en cours de scolarité (étudiant) et 13,1% des retraités/vieillards. Les autres types d'inactifs tels que les invalides ou en maladie de longue durée, grossesse, rentier et autre se répartissent les 14,4%.

Parmi les femmes inactives, les femmes au foyer sont majoritairement représentées avec 69,0%, tandis que parmi les hommes inactifs, 47,0% sont en cours de scolarité/ Etudiant et 23,9% sont les retraité /vieillard.

La proportion des femmes au foyer est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain (soit 56,1% contre 43,6% pour le milieu urbain avec 41% pour Bamako et 46,7% dans les autres villes urbaines). En revanche, dans le milieu urbain, en plus des femmes au foyer, un peu plus

d'un tiers (33,7%) de ces inactifs sont en cours de scolarité. Cette proportion est plus importante que le poids d'ensemble (20,1%).

La proportion des femmes au foyer dans la région de Ségou prime sur les autres régions avec 72,8%. Par ailleurs, à Sikasso, les plus fortes proportions des inactifs poursuivent les études (38,5%) ou des retraités /vieillards (28,7%). Par tranche d'âge, plus de neuf inactifs sur dix sont des femmes au foyer avec 95,7% pour la tranche d'âge 36-40 ans et 90,7% pour celle de 25-35 ans. Suivant le niveau d'éducation, Près de sept inactifs sur dix (68,4%) de niveau supérieur sont des retraités/vieillards et 62,2% de ceux n'ayant aucun niveau d'instruction sont des femmes au foyer. Plus de la moitié des inactifs de niveaux primaire et secondaire sont en cours de scolarité avec 61,6% pour le premier et 51,3% pour le second.

Tableau 36: Répartition des inactifs par raison d'inactivité

		Invalide ou en maladie de longue durée	En cours de scolarité, étudiant	Retraité / vieillard	Grossesse	Femme au foyer	Rentier	Autres	Total
Sexe	Homme	16,2	47,0	23,9	0,0	0,0	0,9	12,0	100,0
	Femme	5,8	11,6	9,7	0,2	69,0	0,4	3,4	100,0
Zone de résidence	Urbain	5,9	33,7	13,9	0,3	43,6	0,7	1,9	100,0
	Bamako	4,0	37,6	15,7	0,4	41,0	0,1	1,1	100,0
	Autre urbain	8,2	29,0	11,7	0,3	46,7	1,3	2,8	100,0
	Rural	9,3	14,4	12,8	0,1	56,1	0,4	6,9	100,0
Région	Kayes	16,6	20,9	32,6	0,3	29,6	0,0	0,2	100,0
	Koulikoro	8,7	12,6	7,3	0,0	62,5	0,8	8,1	100,0
	Sikasso	12,4	38,5	28,7	0,0	18,6	0,0	1,9	100,0
	Ségou	7,9	12,0	5,4	0,0	72,8	0,0	1,8	100,0
	Mopti	8,4	16,3	15,6	0,8	48,4	0,3	10,2	100,0
	Tombouctou	16,5	11,4	4,8	0,0	60,2	0,7	6,3	100,0
	Gao	0,4	17,4	8,6	0,0	57,6	0,3	15,7	100,0
	Kidal	0,7	7,1	5,5	0,0	62,3	21,3	3,1	100,0
	Bamako	4,0	37,6	15,7	0,4	41,0	0,1	1,1	100,0
Classe d'âge de travail	15 - 24 ans	3,0	47,7	0,1	0,4	36,2	0,7	12,0	100,0
	25 - 35 ans	3,4	2,5	0,0	0,2	90,7	0,5	2,7	100,0
	36 - 40 ans	3,5	0,7	0,0	0,0	95,7	0,2	0,0	100,0
	41 - 64 ans	16,1	0,8	18,2	0,0	64,4	0,5	0,0	100,0
	Plus de 64 ans	24,0	0,6	71,2	0,0	4,1	0,1	0,0	100,0
Education	Aucun	10,5	2,6	16,3	0,2	62,2	0,4	7,8	100,0
	Primaire	3,1	61,6	3,1	0,3	31,2	0,6	0,0	100,0
	Secondaire	4,5	51,3	21,9	0,1	22,0	0,2	0,0	100,0
	Supérieur	5,6	6,1	68,4	0,0	17,4	2,4	0,0	100,0
Total		8,3	20,1	13,1	0,2	52,4	0,5	5,4	100,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2020

La quasi-totalité (96,9%) des inactifs subviennent essentiellement à leurs besoins à travers les aides (famille, fils/filles, amis, voisin), et moins de 1% grâce à leur pension (pension de travail et autre pension). En somme 2,2% des inactifs arrivent à subvenir à leurs besoins grâce à la rente, l'épargne, la bourse ou la mendicité.

La part des aides est relativement en faveur des femmes avec 97,9% que des hommes soit 94,0%. Par contre, la proportion d'épargne est plus importante chez les hommes (3%) que chez les femmes (0,8%). Quelle soit la catégorie sociodémographique, au moins huit inactifs sur dix reçoivent des aides pour subvenir à leurs besoins.

La presque totalité des régions de Koulikoro (99,3%) Sikasso (99,2%), Kayes (98,8%) et Mopti (98,8%) utilisent les aides pour survivre. Paradoxalement, le poids des aides dans les régions du nord (Tombouctou : 94,4% ; Gao : 80,9% et Kidal : 78,7%) est moins important que la part d'ensemble.

Quant aux tranches d'âge, A partir de la tranche d'âge 36-40ans, la proportion des aides diminue progressivement avec l'âge.

En ce concerne le niveau d'éducation, la proportion des aides diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente à partir du niveau primaire. Ainsi, 98,6% des inactifs de niveau primaire dépendent beaucoup plus de l'aide, 93,4% pour le niveau secondaire et 57,9% pour le niveau supérieur. Pour ce dernier, près d'un dixième (29,5%) de leur revenu de propriétés/rente pour survivre.

Tableau 37: Répartition des inactifs selon les moyens utilisés pour survivre

		Pension du travail	Autres pensions	Aides	Revenus propriétés / rentes	Epargne	Mendie	Boursier	Total
Sexe	Homme	0,1	0,9	94,0	1,6	3,0	0,1	0,5	100,0
	Femme	0,0	0,9	97,9	0,2	0,8	0,1	0,1	100,0
Zone de résidence	Urbain	0,2	1,0	97,1	1,0	0,2	0,2	0,2	100,0
	Bamako	0,2	1,3	96,1	1,5	0,2	0,2	0,4	100,0
	Autre urbain	0,1	0,7	98,3	0,4	0,2	0,3	0,0	100,0
	Rural	0,0	0,9	96,9	0,4	1,7	0,0	0,2	100,0
Région	Kayes	0,1	1,0	98,8	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Koulikoro	0,0	0,6	99,3	0,1	0,1	0,0	0,0	100,0
	Sikasso	0,0	0,0	99,2	0,1	0,1	0,4	0,0	100,0
	Ségou	0,0	1,5	98,2	0,1	0,1	0,0	0,0	100,0
	Mopti	0,0	0,7	98,8	0,0	0,0	0,0	0,5	100,0
	Tombouctou	0,0	1,4	94,4	3,5	0,7	0,0	0,0	100,0
	Gao	0,0	0,1	80,9	0,7	17,2	0,0	1,1	100,0
	Kidal	0,0	8,1	78,7	11,9	1,0	0,4	0,0	100,0
	Bamako	0,2	1,3	96,1	1,5	0,2	0,2	0,4	100,0
Classe d'âge de travail	15 - 24 ans	0,0	1,2	95,9	0,1	2,3	0,1	0,5	100,0
	25 - 35 ans	0,0	0,8	97,9	0,2	1,1	0,0	0,0	100,0
	36 - 40 ans	0,0	0,5	99,4	0,2	0,0	0,0	0,0	100,0
	41 - 64 ans	0,1	0,5	98,4	0,6	0,3	0,1	0,0	100,0
	Plus de 64 ans	0,3	1,1	95,6	2,6	0,4	0,1	0,0	100,0
Education	Aucun	0,0	0,9	96,6	0,6	1,7	0,1	0,2	100,0
	Primaire	0,1	1,0	98,6	0,2	0,2	0,0	0,0	100,0
	Secondaire	1,0	1,3	93,4	1,6	0,3	0,0	2,4	100,0
	Supérieur	2,3	0,0	57,9	29,5	10,3	0,0	0,0	100,0
Total		0,0	0,9	96,9	0,6	1,3	0,1	0,2	100,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2020

4.2. Intermédiation

L'intermédiation sur le marché du travail renvoie aux mécanismes ou institutions qui mettent en relation les demandeurs d'emploi et les employeurs, cherchant à faire correspondre l'offre et la demande. Au Mali, l'intermédiation est l'une des activités principales des agences et bureaux publics ou privés de placement que sont l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), les Bureaux Privés de Placement (BPP) et les Entreprises de Travail Temporaires (ETT). La partie intermédiation nous donne des informations sur les demandes et les offres d'emploi enregistrées ainsi les placements effectués par ces structures (ANPE et BPP/ETT).

4.2.1. Demandes d'emplois

Sur le marché de l'emploi, ce sont les entreprises qui offrent des emplois aux ménages. Les ménages demandent donc des emplois. Attention, mais sur le marché du travail, ce sont les ménages qui offrent leur travail, c'est-à-dire leur force de travail aux entreprises. Ici, nous parlons des demandes d'emploi en faisant référence au marché de l'emploi et non au marché du travail.

Le tableau suivant nous donne la répartition des demandes d'emplois enregistrées selon la caractéristique sociodémographique. Au total 8 494 demandes d'emplois sont enregistrées par les structures d'intermédiation en 2020. Ce total est en augmentation par rapport à celui de l'année 2019, lorsqu'il était de 6 822 demandes d'emplois enregistrées. Près de neuf demandeurs d'emplois sur dix (88,3%) sont des hommes.

Comparativement à l'année 2019, la part des demandes d'emploi enregistrées par l'ANPE a augmenté. Ainsi, elle a passée de 90,6% en 2019 à 97,1% en 2020, soit une augmentation 6,5 points de pourcentage.

La situation d'occupation des demandeurs d'emploi n'est pas majoritairement définie. Ainsi, la situation d'occupation de 63,7% des demandeurs d'emploi ne sont pas connu. Près d'un tiers (32,4%) des demandeurs d'emploi sont des chômeurs et 3,9% sont déjà en emploi.

En 2020, la majorité des demandeurs d'emplois se sont inscrit dans le district de Bamako. Ainsi, plus de sept demandeurs d'emploi sur dix (71,3%) se sont enregistrés à Bamako ; alors qu'en 2019 cette proportion était de 45,7%, soit une augmentation de 25,6 points de pourcentage. Toutes les régions (à l'exception de Ménaka) ont connu une diminution en termes du nombre de demandes d'emplois enregistrées en 2020 comparées à celui de 2019.

Plus de la moitié (63,9%) des demandeurs d'emplois n'a pas défini leur âge. Parmi ceux qui ont donné leur âge, une grande majorité (2 708 demandeurs d'emploi) se trouve dans la tranche d'âge 20-39 ans. Aussi, plus de la moitié (63,7%) des demandeurs d'emplois n'ont signifié leur niveau d'instruction et plus d'un demandeur d'emploi sur dix (11,5%) sont diplômés de DEUG/DUT/Licence.

Tableau 38: Demandes d'emploi enregistrées par caractéristique sociodémographique

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Structure de placement	ANPE	7 317	88,7	929	11,3	8 246	97,1
	BPP/ETT	186	75,0	62	25,0	248	2,9
Situation du demandeur	Occupé	203	61,7	126	38,3	329	3,9
	Chômeur	2 085	75,8	666	24,2	2 751	32,4
	Non spécifié	5 215	96,3	199	3,7	5 414	63,7
Région	Kayes	540	85,4	92	14,6	632	7,4
	Koulikoro	49	63,6	28	36,4	77	0,9
	Sikasso	210	78,9	56	21,1	266	3,1
	Ségou	310	80,5	75	19,5	385	4,5
	Mopti	224	63,5	129	36,5	353	4,2
	Tombouctou	52	100,0	0	0,0	52	0,6
	Gao	205	87,6	29	12,4	234	2,8
	Kidal	166	73,1	61	26,9	227	2,7
	Taoudéni	41	54,7	34	45,3	75	0,9
	Ménaka	99	70,2	42	29,8	141	1,7
	Bamako	5 607	92,6	445	7,4	6 052	71,3
Classe d'âge	Moins de 20 ans	53	80,3	13	19,7	66	0,8
	20 à 24 ans	541	72,1	209	27,9	750	8,8
	25 à 29 ans	754	74,2	262	25,8	1 016	12,0
	30 à 39 ans	686	72,8	256	27,2	942	11,1
	40 à 59 ans	238	83,5	47	16,5	285	3,4
	60 ans et plus	4	66,7	2	33,3	6	0,1
	Non spécifié	5 227	96,3	202	3,7	5 429	63,9
Niveau d'éducation	Aucun niveau	341	85,7	57	14,3	398	4,7
	Alphabétisé	165	92,2	14	7,8	179	2,1
	1 ^{er} Cycle fondamental	112	90,3	12	9,7	124	1,5
	2 ^{ème} Cycle fondamental	263	76,2	82	23,8	345	4,1
	Secondaire Général	108	73,0	40	27,0	148	1,7
	Secondaire Technique et Professionnelle	289	73,7	103	26,3	392	4,6
	DEUG/DUT/Licence	635	64,8	345	35,2	980	11,5
	Maîtrise et plus	375	73,0	139	27,0	514	6,1
	Non spécifié	5 215	96,3	199	3,7	5 414	63,7
Total		7 503	88,3	991	11,7	8 494	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE

Le tableau suivant donne la répartition des demandeurs d'emploi à travers la qualification et le métier recherché. Tout comme dans le tableau précédent, 5 414 demandeurs (soit 63,7%) n'ont pas donné d'informations ni sur la qualification requise, ni sur le métier recherché. Sur les 3 080 demandeurs d'emplois ayant définis leur qualification, 1 789 sont des cadres et près de trois quatre (74,3%) des hommes. L'effectif des manœuvres demandeurs (727) est supérieur à celui de l'ensemble des ouvriers et employés (564).

Au total, 1 063 demandeurs d'emplois cherchaient à travailler dans l'administration publique et 840 dans les métiers de l'immobilier, la location et les services aux entreprises.

Tableau 39: Demandes d'emploi enregistrées par qualification et métier demandé

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Qualification	Cadres supérieurs	709	71,3	285	28,7	994	11,7
	Cadres moyens et agents de maîtrise	517	65,0	278	35,0	795	9,4
	Ouvriers qualifiés	319	91,7	29	8,3	348	4,1
	Ouvriers spécialisés	109	65,3	58	34,7	167	2,0
	Employés qualifiés	24	82,8	5	17,2	29	0,3
	Employés spécialisés	13	65,0	7	35,0	20	0,2
	Manœuvres et assimilés	597	82,1	130	17,9	727	8,6
	Non spécifié	5 215	96,3	199	3,7	5 414	63,7
Métier recherché	Agriculture, Chasse et Sylviculture	34	75,6	11	24,4	45	0,5
	Extraction et traitement de minéraux	2	50,0	2	50,0	4	0,0
	Pêche, Pisciculture et aquaculture	11	84,6	2	15,4	13	0,2
	Activités de Fabrication	152	90,5	16	9,5	168	2,0
	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	10	90,9	1	9,1	11	0,1
	Bâtiments, Travaux Publics	163	92,6	13	7,4	176	2,1
	Commerce, Vente et location	41	66,1	21	33,9	62	0,7
	Hôtels, restauration et tourisme	12	60,0	8	40,0	20	0,2
	Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	246	91,4	23	8,6	269	3,2
	Activités financières	12	52,2	11	47,8	23	0,3
	Immobilier, location et services aux entreprises	649	77,3	191	22,7	840	9,9
	Activités d'administration publique	686	64,5	377	35,5	1 063	12,5
	Education – Formation	191	77,3	56	22,7	247	2,9
	Santé et action sociale	76	58,5	54	41,5	130	1,5
	Activités à caractère collectif ou personnel	3	75,0	1	25,0	4	0,0
	Activité des ménages	0	0,0	5	100,0	5	0,1
	Non spécifié	5215	96,3	199	3,7	5 414	63,7
Total		7 503	88,3	991	11,7	8 494	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE

4.2.2. Offres d'emplois

Sur le marché de l'emploi, ce sont les entreprises qui offrent des emplois aux ménages. L'ANPE et les BPP/ETT ont enregistré 4 098 offres d'emplois. La presque totalité (99,9%) des offres d'emplois ont été enregistrées par l'ANPE. Un peu plus de trois quart (75,2%) de ces offres d'emploi enregistrées ne comportent pas de précisions sur le type et la durée de l'emploi offert.

Ces entreprises envisagent de créer 979 nouveaux postes et 8 postes de remplacement. Parmi les offres, 615 souhaitent créer des emplois de plus de 24 mois, 370 des emplois de 3 mois à 12 mois. Selon les types d'emploi offert, le nouveau poste représente 23,9% des offres. La durée de l'emploi offert répondante est de plus de 24 mois (15,0).

Le District de Bamako regroupe 42,1% des offres d'emploi enregistrées et la région de Sikasso, 40,3% offres d'emplois, soit 1651 offres d'emplois. Les régions du nord ont enregistré 3,6% des offres d'emplois.

Tableau 40: Offres d'emploi enregistrées par Bureaux caractéristique sociodémographique

		Effectif	%
Structure de placement	Offres de l'ANPE	4 092	99,9
	Offres des BPP et ETT	6	0,1
Type d'emploi offert	Nouveau poste	979	23,9
	Remplacement	38	0,9
	Non Spécifié	3 081	75,2
Durée de l'emploi offert	Moins de 3 mois	24	0,6
	3 à 6 mois	103	2,5
	6 à 12 mois	267	6,5
	12 à 24	8	0,2
	Plus de 24 mois	615	15,0
	Non Spécifié	3 081	75,2
Région	Kayes	119	2,9
	Koulikoro	40	1,0
	Sikasso	1 651	40,3
	Ségou	247	6,0
	Mopti	169	4,1
	Tombouctou	31	0,8
	Gao	30	0,7
	Kidal	23	0,6
	Taoudéni	7	0,2
	Ménaka	54	1,3
	Bamako	1 727	42,1
Total		4 098	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE

Tous comme dans le tableau précédent, environs trois quart (75,2%) des offres d'emploi enregistrées n'ont déterminé ni la qualification, ni les types de métiers dans les offres publiées.

Dans les offres enregistrées, les entreprises ont besoin de 401 cadres supérieurs et cadres moyens, 223 manœuvres et assimilés, 203 ouvriers qualifiés et non qualifiés. Les principales offres enregistrées sont celles de l'administration publique (316) et du Transports, des activités auxiliaires de transport et communications (168). Et des faibles pourcentages ont été enregistrés aux métiers liés à des branches d'activités comme : (i) agriculture, chasse et sylviculture (0,1) ; (ii) la pêche, pisciculture et aquaculture (0,0) ; (iii) extraction et traitement de minéraux (0,0) ; (iv) hôtels et restaurants (0,1) ; (v) et activités des ménages (0,1).

Tableau 41: Offres d'emploi enregistrées par qualification et métier offert

		Effectif	%
Qualification	Cadre supérieur	220	5,4
	Cadre moyen (Technicien et agent de maîtrise)	181	4,4
	Ouvriers qualifiés	172	4,2
	Employés qualifiés	177	4,3
	Ouvriers spécialisés (ou non qualifiés)	31	0,8
	Employés spécialisés (ou non qualifiés)	13	0,3
	Manœuvres et assimilés	223	5,4
	Non spécifié	3 081	75,2
Métiers	Agriculture, Chasse et Sylviculture	5	0,1
	Pêche, Pisciculture et aquaculture	0	0,0
	Extraction et traitement de minéraux	2	0,0
	Activités de Fabrication	34	0,8
	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	12	0,3
	Construction de Bâtiments, génie civil	84	2,0
	Commerce, Vente et location	58	1,4
	Hôtels et restaurants	4	0,1
	Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	168	4,1
	Activités financières	6	0,1
	Immobilier, location et services aux entreprises	106	2,6
	Activités d'administration publique	307	7,5
	Education – Formation	54	1,3
	Santé et action sociale	147	3,6
	Activités à caractère collectif ou personnel	27	0,7
	Activité des ménages	3	0,1
	Non spécifié	3 081	75,2
Total		4 098	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE

4.2.3. Placements

Selon le Bureau international du Travail (BIT)¹⁴, les offices de main d'œuvre créés par l'Etat, étaient les seuls intermédiaires entre les demandeurs d'emploi et les employeurs potentiels. Le nouveau code du travail a levé le monopole de placement à l'Etat. L'Office National de la Main-d'œuvre et de l'Emploi (ONMOE) a été restructuré en 2001 en Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE). Des Bureaux de Placement Privés (BPP) et des Entreprises de Travail Temporaires (ETT) ont été autorisés à exercer sur le marché du travail, aux côtés des services publics d'emplois.

¹⁴ Document de travail de l'Emploi n°65 du BIT : Les institutions du marché du travail face aux défis du développement : Le cas du Mali Par Modibo TRAORE & Youssouf SISSOKO (Secteur de l'Emploi ; 2010)

Les placements effectués par les structures de placement sont au nombre de 1 501 dont 1 327 hommes (88,4%) et 174 femmes (11,6%). La structure de placement de plus de six personnes recrutées sur dix (61,8%) n'a pas été définie. L'ANPE a effectué 571 placements, soit 38,0% des placements. Les placements ont été effectués principalement dans les régions de Sikasso (455), Kayes (307), Ségou (201) et le District de Bamako (268).

Tableau 42: Placements effectués par caractéristique sociodémographique

		Homme		Femme		Ensemble	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Structure de placement	ANPE	503	88,1	68	11,9	571	38,0
	BPP/ETT	2	100,0	0	0,0	2	0,1
	Non Spécifié	822	88,6	106	11,4	928	61,8
Région	Kayes	288	93,8	19	6,2	307	20,5
	Koulikoro	35	87,5	5	12,5	40	2,7
	Sikasso	403	88,6	52	11,4	455	30,3
	Ségou	163	81,1	38	18,9	201	13,4
	Mopti	106	88,3	14	11,7	120	8,0
	Tombouctou	13	81,3	3	18,8	16	1,1
	Gao	54	87,1	8	12,9	62	4,1
	Kidal	4	80,0	1	20,0	5	0,3
	Ménaka	20	87,0	3	13,0	23	1,5
	Taoudéni	2	100,0	0	0,0	2	0,1
	Bamako	237	88,4	31	11,6	268	17,9
	Non Spécifié	2	100,0	0	0,0	2	0,1
Total		1 327	88,4	174	11,6	1 501	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE

Tout comme dans le tableau précédent, les branches d'activités et la qualification de 61,8% des personnes placées restent non identifiées. Dans l'ensemble, 239 cadres ont été placés parmi lesquels 125 sont des cadres supérieurs, 169 manœuvres et 113 ouvriers dont 106 qualifiés. Les ouvriers et les employés non qualifiés sont moins placés par ces structures d'intermédiation. Les services d'intermédiation ont placé 243 personnes, soit 16,2% des recrues dans l'administration publique, 83 au niveau de la branche d'activités construction de bâtiments, génie civil et 50 personnes dans la branche d'activités santé et action sociale.

Tableau 43: Placements effectués selon la qualification et le métier

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Qualification	Cadre supérieur	109	87,2	16	12,8	125	8,3
	Cadre moyen (Technicien et agent de maîtrise)	77	67,5	37	32,5	114	7,6
	Ouvriers qualifiés	104	98,1	2	1,9	106	7,1
	Employés qualifiés	33	91,7	3	8,3	36	2,4
	Ouvriers spécialisés (ou non qualifiés)	16	94,1	1	5,9	17	1,1
	Employés spécialisés (ou non qualifiés)	4	66,7	2	33,3	6	0,4
	Manœuvres et assimilés	165	97,6	4	2,4	169	11,3
	Non spécifié	819	88,3	109	11,7	928	61,8
Métiers	Agriculture, Chasse et Sylviculture	3	100,0	0	0,0	3	0,2
	Extraction et traitement de minéraux	2	100,0	0	0,0	2	0,1
	Activités de Fabrication	28	100,0	0	0,0	28	1,9
	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	8	100,0	0	0,0	8	0,5
	Construction de Bâtiments, génie civil	86	100,0	0	0,0	86	5,7
	Commerce, Vente et location	7	58,3	5	41,7	12	0,8
	Hôtels et restaurants	4	44,4	5	55,6	9	0,6
	Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	42	97,7	1	2,3	43	2,9
	Immobilier, location et services aux entreprises	40	93,0	3	7,0	43	2,9
	Activités d'administration publique	219	90,1	24	9,9	243	16,2
	Education – Formation	29	87,9	4	12,1	33	2,2
	Santé et action sociale	30	60,0	20	40,0	50	3,3
	Activités à caractère collectif ou personnel	9	100,0	0	0,0	9	0,6
	Activité des ménages	1	25,0	3	75,0	4	0,3
	Non spécifié	819	88,3	109	11,7	928	61,8
Total		1327	88,4	174	11,6	1501	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE

4.3. Créations d'emplois et employabilité

Cette partie donne des informations sur les créations d'emplois, le dispositif de formation et de qualification, le programme de formation professionnelle, la situation des demandes de formation et la situation de financement des projets.

Globalement, le nombre d'emplois nets créés diminue de 2017 à 2020. Il est passé de 61 686 emplois en 2016 à 27 264 emplois en 2020. Cette diminution est beaucoup remarquable pour le secteur public que pour le secteur privé.

De 2017 à 2020, nous avons enregistré au total 176 354 emplois créés et 9 755 pertes d'emplois, soit 166 599 créations nettes d'emplois.

Tableau 44: Evolution des emplois créés de 2017 à 2020

Type d'emplois	2017	2018	2019	2020	Moyenne annuelle
Emplois créés par le secteur privé	37 031	30 746	23 592	28 463	29 958
Emplois créés par le secteur public	26 145	13 774	14 867	1 736	14 131
Emplois permanents (recrutements fonctions Etat, Collectivité, Forces armées et Sécurité)	8 885	1 877	6 314	1 736	4 703
Emplois générés par les Projets, Programmes d'investissements en infrastructure	13 325	667	7 279	0	5 318
Auto-Emplois générés par les Projets, Programmes, Agences d'insertion	3 935	11 230	1 274	0	4 110
Total emplois créés	63 176	44 520	38 459	30 199	44 089
Pertes d'emplois	1 490	2 993	2 337	2 935	2 439
Total création nette d'emplois	61 686	41 527	36 122	27 264	41 650

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les points focaux emploi, 2020

Le secteur privé a créé 28 463 emplois en 2020, parmi lesquels 61,5% (17.514) sont des Contrats à Durée Déterminée (CDD) et 38,5% des Contrats à Durée Indéterminée (CDI). Les hommes occupent 81,2% des emplois (23 126) et les femmes 18,9%.

Au quatrième trimestre 2020, il y a plus de création d'emplois que les trois autres trimestres. Ainsi, au quatrième trimestre de l'année, 7 801 emplois ont été créés contre 6 815, 6 724, 7 123 emplois respectivement au premier, deuxième et trimestre. Les activités de services de soutien et de bureau regroupent 31,3% des créations d'emplois (soit 8 904 emplois). Les activités pour la santé humaine et l'action sociale ont créé 3 416 emplois, soit 12,0% des créations d'emplois. Chacune des autres branches d'activités représente moins de 10% des créations d'emplois.

Tableau 45: Répartition du nombre d'emplois créés par le secteur privé

Trimestre	CDD			CDI			Total
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Trimestre 1	869	3 539	4 408	498	1 909	2 407	6 815
Trimestre 2	754	3 585	4 339	463	1 922	2 385	6 724
Trimestre 3	715	3 622	4 337	547	2 239	2 786	7 123
Trimestre 4	950	3 480	4 430	541	2 830	3 371	7 801
Agriculture, Sylviculture, Pêche	144	16	160	135	25	160	320
Activités Extractives	1 777	102	1 879	542	32	574	2 453
Activités de Fabrication	1 048	38	1 086	596	51	647	1 733
Production et Distribution D'électricité et de Gaz	58	8	66	34	3	37	103
Production et Distribution d'Eau, Assainissement, Traitement des Déchets et Dépollution	152	44	196	86	8	94	290
Construction	332	15	347	162	16	178	525
Commerce	1 156	209	1 365	1 050	231	1 281	2 646
Transports et Entreposage	260	21	281	199	17	216	497
Hébergement et Restauration	106	33	139	113	29	142	281
Information et Communication	69	32	101	83	17	100	201
Activités Financières et d'Assurance	356	152	508	228	72	300	808
Activités Immobilières	29	4	33	53	3	56	89
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	99	15	114	137	59	196	310
Activités de Services de Soutien et de Bureau	4 201	1 005	5 206	3 107	591	3 698	8 904
Activités d'Administration Publique	282	77	359	270	101	371	730
Enseignement	496	186	682	864	208	1 072	1 754
Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale	1 581	676	2 257	724	435	1 159	3 416
Activités Artistiques, Sportives et Récréatives	27	2	29	16	5	21	50
Autres Activités de Services N.C.A.	1 189	390	1 579	297	88	385	1 964
Activités Spéciales des Ménages	42	20	62	6	2	8	70
Activités des Organisations Extraterritoriales	822	243	1 065	198	56	254	1 319
Total	14 226	3 288	17 514	8 900	2 049	10 949	28 463

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les points focaux emploi, 2020

Le nombre d'emplois créé par le secteur public a fortement baissé en 2020 par rapport à celui de 2019. Il a passé de 14 867 emplois en 2019 à 1 736 emplois en 2020, soit une baisse de 88,3%. Les emplois publics de 2020 ont été créés par le ministère de la Sécurité et de la Protection Sociale à travers le recrutement spécial des sous-officiers de la police nationale parmi lesquels, 355 sont des femmes, soit 20,4% de l'effectif total.

Tableau 46: Répartition du nombre d'emplois publics créés par département ministériel

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sécurité et de la Protection Civile	1 381	79,6	355	20,4	1 736	100
Total	1 381	79,6	355	20,4	1 736	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les points focaux emploi, 2020

L'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) s'est investie dans la réalisation des activités inscrites dans la deuxième génération du programme Emploi-Jeunes (PEJ II). L'APEJ entend concourir à la création d'emplois pour les jeunes, hommes et femmes, en milieux rural et urbain, notamment en facilitant l'accès au marché du travail et au crédit.

Le renforcement de l'employabilité des jeunes et le développement de l'esprit d'entreprise passent par les stages de qualification et de formation professionnelle, l'organisation des chantiers d'écoles à Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO), l'initiation des formations sur Créez Votre Entreprise (CREE) et Gérez Mieux Votre Entreprise (GERME) et le suivi-accompagnement des ONG.

L'APEJ a effectué 333 placements au stage de qualification professionnelle dont 52,0% sont des femmes. Elle a formé 591 jeunes sur les chantiers écoles en HIMO dont 69,9% sont des hommes, soit un effectif de 413. A travers l'APEJ, 2 690 jeunes sont formés dans les modules techniques d'horticulture, de gestion des déchets, l'agroalimentaire, et d'artisanat utilitaire ; dont 54,7% d'hommes. La formation en création d'entreprise (Créez Votre Entreprise) a bénéficié à 3 020 jeunes, parmi eux 51,8% sont des femmes. Au total, 2 744 jeunes sont formés en gestion d'entreprise et compétence de vie dont plus de la moitié (53,6%) sont des femmes.

Tableau 47: Dispositif de formation et de qualification 2020

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Stage de qualification professionnelle	160	48,0	173	52,0	333	100
Formation en technique HIMO	413	69,9	178	30,1	591	100
Formation technique (Horticulture, Gestion des déchets, Agroalimentaire et Artisanat utilitaire)	1 218	45,3	1 472	54,7	2 690	100
Formation en création d'entreprise (CREE)	1 455	48,2	1 565	51,8	3 020	100
Formation en gestion d'entreprise (GERME)	1 273	46,4	1 471	53,6	2 744	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données du rapport annuel 2020 de l'APEJ

Le stage de qualification professionnelle vise à renforcer l'employabilité des jeunes diplômés en leur offrant la possibilité d'avoir une première expérience professionnelle et de se familiariser avec l'environnement du travail dans les structures privées.

L'APEJ a placé 433 personnes en stage de qualification, sur une prévision de 519, soit un taux de réalisation de 82,9%. Elle a impliqué 185 entreprises au cours de ces placements. Les femmes représentent plus de la moitié (52,0%) des personnes placées en stage de qualification.

Il ressort de ce tableau, que le niveau de placement varie d'une région à l'autre. Il est surtout élevé à Bamako avec un effectif de 97 jeunes placés sur une prévision de 119 jeunes, suivi de la région de Koulikoro avec un effectif de 53 jeunes placés. Dans les autres régions les effectifs des jeunes placés sont relativement faibles.

Tableau 48: Récapitulatif des placements en stage de qualification par région et par sexe

Région	Sexe		Total placement	Prévision annuelle	Taux de réalisation	Nombre d'entreprises impliquées
	Femme	Homme				
Kayes	11	15	26	36	72,2	20
Koulikoro	45	8	53	53	100,0	29
Sikasso	6	17	23	32	71,9	14
Ségou	12	20	32	42	76,2	6
Mopti	18	24	42	41	102,4	14
Tombouctou	9	17	26	32	81,3	18
Gao	9	12	21	25	84,0	16
Kidal	9	4	13	20	65,0	8
Bamako	54	43	97	119	81,5	30
Total	227	203	430	519	82,9	185
Pourcentage par sexe	52,0	48,0	100			

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données du rapport annuel 2020 de l'APEJ

Dans le cadre du développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes, des activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat, de formation, d'appui au montage de plans d'affaires et d'études de programmes d'accompagnement des jeunes promoteurs ont été initiées et réalisées. Des séances d'information et de sensibilisation ont été réalisées dans deux (2) établissements techniques de la région de Gao. Elles ont enregistré la participation de 335 jeunes dont 104 femmes et 231 hommes.

Les jeunes ont manifesté leur volonté de bénéficier des actions de formation suivantes :

- CREE : Créez Votre Entreprise ;
- Germe : Gérez Mieux Votre Entreprise ;
- Autres modules : Gestion simplifiée (Marketing, Calcul des coûts, Comptabilité simplifiée, Planification financière) et formations techniques.

Il ressort de l'analyse du tableau suivant que 887 demandes de formation ont été enregistrées dont 483 en CREE (soit 54,45%), 208 en GERME (soit 23,45%) et 196 dans d'autres modules (soit 22,10%). La Région de Koulikoro a enregistré le plus grand nombre de demandes de formation, avec 515 soit 72% de l'ensemble des demandes. C'est seulement parmi les demandeurs en formation GERME que l'effectif des femmes est plus élevé que celui des hommes, soient 114 femmes contre 93 hommes. Paradoxalement, on constate que l'effectif de Bamako est faible (soit seulement 10 demandes dans la rive vive gauche).

Tableau 49: Répartition des demandes de formation enregistrées en CREE, GERME et autres modules

Région	CREE			GERME			AUTRES MODULES			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Kayes	69	15	84	0	0	0	0	0	0	69	15	84
Koulikoro	215	0	215	89	111	200	65	35	100	369	146	515
Sikasso	8	4	12	2	0	2	2	1	3	12	5	17
Mopti	5	5	10	0	0	0	0	0	0	5	5	10
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	62	29	91	62	29	91
Kidal	128	32	160	0	0	0	0	0	0	128	32	160
Bamako Rive Gauche	2	0	2	2	4	6	2	0	2	6	4	10
Total	427	56	483	93	115	208	131	65	196	651	236	887

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données du rapport annuel 2020 de l'APEJ

Le Projet « Emploi des Jeunes crée des Opportunités, ici au Mali (EJOM) » est mis en œuvre par le consortium d'agences composées de la SNV (Lead), d'ICCO, de WASTE (toutes les agences néerlandaises) et de l'APEJ. Ce projet, d'une durée de quatre (4) ans contribuera à soutenir le développement des chaînes de valeur horticole, la gestion des déchets, l'agro-alimentaire et l'artisanat utilitaire dans les Régions de Kayes, Koulikoro, Gao et le District de Bamako. L'APEJ qui est responsable des activités liées aux secteurs de l'agroalimentaire et de l'artisanat utilitaire, intervient dans toutes les zones d'intervention du projet.

En annonce de la sélection des jeunes au titre de l'année 2020, des efforts ont été fournis pour établir la situation réelle des jeunes bénéficiaires dans les secteurs de l'agro-alimentaire et de l'artisanat utilitaire au cours des années 2018 et 2019. Il ressort de ladite situation qui a servi de base pour la sélection des jeunes du projet OJOM en 2020.

A l'issue du processus de sélection des bénéficiaires de 2020, environ 2 659 jeunes ont été retenus, conformément au ciblage qui a été préalablement établi. Le tableau suivant nous donne la situation des jeunes sélectionnés du projet EJOM selon les secteurs d'activités, par zones d'intervention.

Sur les 2 659 jeunes sélectionnés en 2020 789 sont à Bamako, 650 à Gao, 632 à Kayes et 588 à Koulikoro.

Tableau 50: Situation des jeunes sélectionnés du projet EJOM en 2020

Secteurs d'activités	Zones d'intervention				Total
	Bamako	Gao	Kayes	Koulikoro	
Agro-alimentaire	74	63	74	27	238
Artisanat utilitaire	42	54	50	70	216
Gestion des déchets	17	99	98	99	313
Horticulture	656	434	410	392	1 892
Total	789	650	632	588	2 659

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données du rapport annuel 2020 de l'APEJ

A l'issue des différentes formations de base, 2 744 jeunes ont été formés dont 1 471 femmes et 1 273 hommes. Il est à signaler que le District de Bamako enregistre le plus grand nombre de jeunes formés avec 785 ; il est suivi de la Région de Kayes avec 691. Les Régions de Gao et de Koulikoro enregistrent respectivement 650 et 618 jeunes formés. Selon les informations qualitatives de l'APEJ, parmi les 2 744 jeunes formés, 90 jeunes l'ont été dans trois (3) fermes horticoles (dont 2 à Kayes et 1 à Koulikoro) avec 28 femmes et 62 hommes.

Tableau 51: Situation des jeunes formés en gestion d'entreprise et compétences de vie du projet EJOM par secteurs d'activités, par zone et par sexe

Secteur d'activités	Bamako			Kayes			Koulikoro			Gao			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Horticulture	337	315	652	215	260	475	187	234	421	240	196	436	979	1 005	1 984
Gestion des déchets	9	8	17	69	24	93	26	74	100	54	43	97	158	149	307
Agroalimentaire	0	74	74	13	61	74	6	21	27	27	35	62	46	191	237
Artisanat utilitaire	21	21	42	18	31	49	23	47	70	28	27	55	90	126	216
Total	367	418	785	315	376	691	242	376	618	349	301	650	1 273	1 471	2 744

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données du rapport annuel 2020 de l'APEJ

Au titre de la mise en œuvre des formations techniques, 2 690 jeunes (avec 1 472 femmes et 1 218 hommes) ont été formés dans les quatre (4) secteurs d'activités du projet. Ainsi, 1 970 jeunes ont été formés en horticulture, 279 en gestion des déchets, 229 en agroalimentaire et 212 en artisanat utilitaire.

Le District de Bamako enregistre le plus grand nombre de jeunes formés avec 779. Il est suivi des régions de Kayes, Gao et Koulikoro qui enregistrent respectivement 660, 649 et 602 jeunes formés.

Comme pour les formations de base, parmi les 2 690 jeunes formés, il y a les 90 jeunes des 03 fermes horticoles évoquées ci-dessus. Ainsi, au titre de la vague de l'année 2020, environ 2 600

jeunes (1 156 femmes et 1 444 hommes) ont été formés sur 2 659 jeunes sélectionnés du projet EJOM, soit un taux de réalisation de 99,8%.

Tableau 52: Répartition des jeunes formés du projet EJOM dans les modules techniques

Secteur d'activités	Bamako			Kayes			Koulikoro			Gao			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Horticulture	332	315	647	196	267	463	186	238	424	240	196	436	954	1 016	1 970
Gestion des déchets	9	8	17	57	26	83	21	62	89	52	44	96	139	140	279
Agroalimentaire	0	73	73	8	59	67	7	20	27	27	35	62	42	187	229
Artisanat utilitaire	21	21	42	12	35	47	21	47	68	29	26	55	83	129	212
Total	362	417	779	273	387	660	235	367	602	348	301	649	1 218	1 472	2 690

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données du rapport annuel 2020 de l'APEJ

Au titre de l'année 2020, exactement 56 plans d'affaires ont été sélectionnés dont 16 en agroalimentaire et 40 en artisanat utilitaire. Des dispositions sont en cours pour le financement des plans d'affaires sélectionnés après que les formalités requises ont été remplies par les bénéficiaires. Le tableau ci-dessous donne la situation des plans d'affaires sélectionnés. Le montant alloué à l'ensemble est estimé à 64 millions de francs cfa, dont le montant pour Bamako est supérieur à celui des régions et ceci quel que soit le secteur d'activités. En revanche, le plus faible montant a été observé dans la région de Gao, que l'on soit du secteur agroalimentaire que dans l'artisanat utilitaire.

Tableau 53: Situation des plans d'affaires sélectionnés du projet EJOM

Zones d'intervention	Secteurs d'activités	Nombre de plans d'affaires sélectionnés	Montant par plan d'affaires	Total
Bamako	Agroalimentaire	5	1 500 000	7 500 000
	Artisanat utilitaire	11	1 000 000	11 000 000
Kayes	Agroalimentaire	4	1 500 000	6 000 000
	Artisanat utilitaire	10	1 000 000	10 000 000
Koulikoro	Agroalimentaire	4	1 500 000	6 000 000
	Artisanat utilitaire	10	1 000 000	10 000 000
Gao	Agroalimentaire	3	1 500 000	4 500 000
	Artisanat utilitaire	9	1 000 000	9 000 000
Total		56		64 000 000

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données du rapport annuel 2020 de l'APEJ

Au total 74 plans d'affaires dont 30 en agroalimentaire et 44 en artisanat utilitaire ont bénéficié le financement à hauteur de 52 641 850 FCFA répartis en trois (3) tranche. Ainsi, 37 291 370 FCFA ont été financé pour la 1^{ère} tranche, 14 208 880 FCFA pour la 2^{ème} tranche et 1 141 600 FCFA pour la 3^{ème} tranche. Il est reparti par zone d'intervention comme indiqué dans le tableau

suivant. Le montant décaissé par les bénéficiaires de Bamako (17,5 millions) est le plus important. Il est suivi de celui de Koulikoro (13,5 millions).

Tableau 54: Situation des financements du projet EJOM en cascades octroyés

Localités	Secteurs d'activités	Nombre de PME concernées	Décaissement 1 ^{ère} tranche		Décaissement 2 ^{ème} tranche		Décaissement 3 ^{ème} tranche		Décaissement total (1+2+3)
			PME	Montant	PME	Montant	PME	Montant	
Bamako	Agroalimentaire	11	9	8 031 620	6	3 323 880	1	442 500	11 798 000
	Artisanat utilitaire	12	9	4 569 500	6	1 130 500	-	-	5 700 000
	Sous total/Bamako	23	18	12 601 120	12	4 454 380	1	442 500	17 498 000
Gao	Agroalimentaire	3	3	3 555 200	1	300 000	-	-	3 855 200
	Artisanat utilitaire	12	8	5 409 400	6	1 094 750	-	-	6 504 150
	Sous total/Gao	15	11	8 964 600	7	1 394 750	-	-	10 359 350
Kayes	Agroalimentaire	8	4	3 177 400	5	3 250 000	1	399 100	6 826 500
	Artisanat utilitaire	11	7	3 498 250	7	1 009 750	-	-	4 508 000
	Sous total/Kayes	19	11	6 675 650	12	4 259 750	1	399 100	11 334 500
Koulikoro	Agroalimentaire	8	5	5 000 000	4	3 200 000	1	300 000	8 500 000
	Artisanat utilitaire	9	6	4 050 000	4	900 000	-	-	4 950 000
	Sous total/Koulikoro	17	11	9 050 000	8	4 100 000	-	300 000	13 450 000
Total général		74	51	37 291 370	39	14 208 880	3	1 141 600	52 641 850

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données du rapport annuel 2020 de l'APEJ

5. Sécurité sociale

Dans la partie sécurité sociale, nous faisons les états essentiels des activités de la Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire (DNPSSES), de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS), de l'Agence malienne de mutualité sociale (AMAMUS) et de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS).

5.1. Direction nationale de la protection sociale et de l'économie solidaire

La protection sociale regroupe de nombreux acteurs solidaires : la Sécurité sociale, la Couverture santé et retraite complémentaire, le Régime de l'assurance chômage, l'Etat et les collectivités territoriales. La Sécurité sociale est la principale actrice de la protection sociale.

Il ressort du rapport d'activités de la Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire (DNPSSES) de 2020, que sur l'ensemble des 1563 ASACO, 89,0% sont fonctionnels. Dans les mutuelles de santé 93 sont fonctionnels sur un effectif de 205, soit 45,4%. Quant aux sociétés coopératives, 6 199 sont fonctionnels sur un effectif total de 18 440 (soit 33,6%).

Tableau 55: Indicateurs de la protection sociale

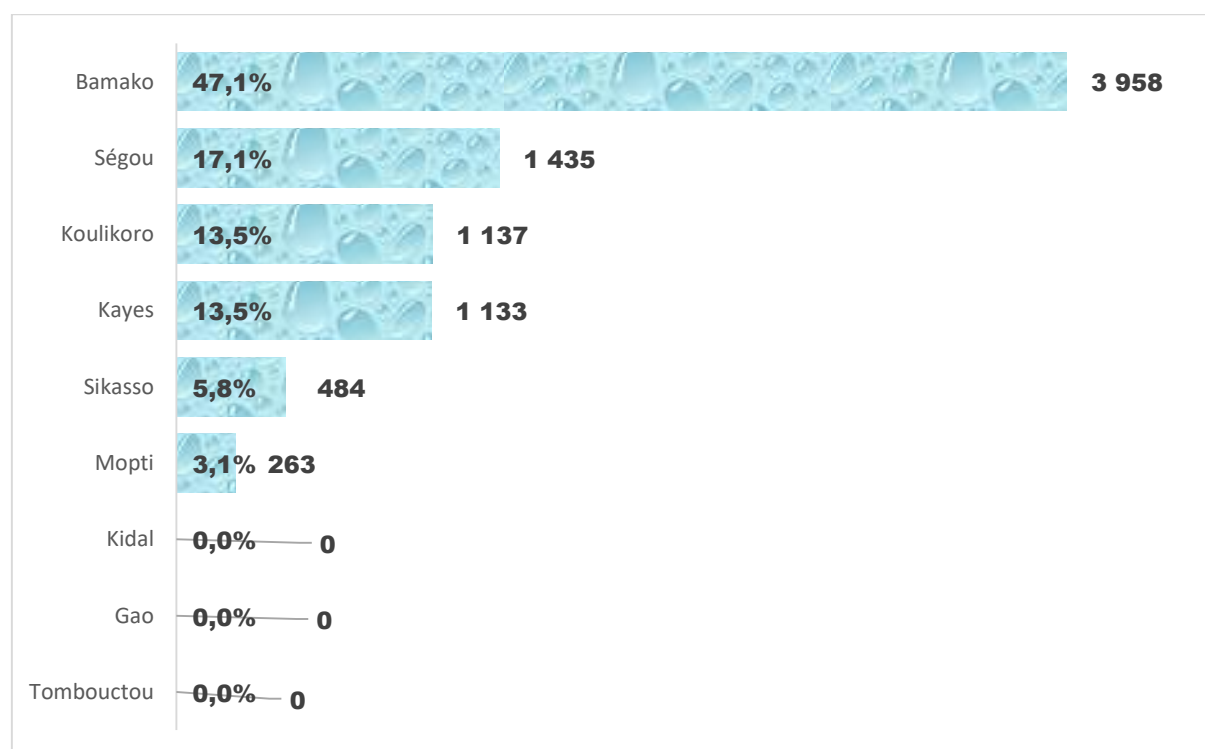
	Nombre total	Nombre fonctionnel	% fonctionnel
ASACO	1 563	1391	89,0
Mutuelles de santé	205	93	45,4
Sociétés coopératives	18 440	6 199	33,6

Source : DNPSES, rapport d'activités 2020

5.2. Caisse Malienne de Sécurité Sociale

Le graphique suivant illustre la situation des demandes d'immatriculation à l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) selon les régions.

Parmi les 8 411 demandes d'immatriculation à l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), la forte proportion se trouve à Bamako, avec 47,1%. Il est suivi de loin derrière la région de Ségou avec 17,1%. La proportion des demandeurs d'AMO de Koulikoro est presque identique à celle de Kayes. Aucune demande n'a été exprimée à Kidal, Gao et Tombouctou.



Source : CMSS, rapport d'activités 2020

Graphique 4: Situation des demandes d'immatriculation à l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)

Le tableau suivant décrit la situation des pensionnés de la CMSS par région au 31 décembre 2020. Parmi les 58 067 pensionnés de 2020, deux tiers (66,7%) sont des civils et environ un tiers (33,3%) des militaires. Aussi, plus de la moitié (54,7%) des pensionnés habitent dans le District de Bamako. La région de Ségou se positionne en seconde position, avec une part de 10,4%. Quant à la région de Kidal, il a été enregistré 0,4%, soit la moindre possédant moins de pensionnés.

Tableau 56: Situation des pensionnés de la CMSS par région au 31 décembre 2020

	Civil		Militaire		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	2 604	77,4	761	22,6	3 365	5,8
Koulikoro	2 159	42,4	2 929	57,6	5 088	8,8
Sikasso	3 974	68,4	1 840	31,6	5 814	10,0
Ségou	3 975	65,6	2 085	34,4	6 060	10,4
Mopti	1 947	71,8	766	28,2	2 713	4,7
Tombouctou	745	59,4	509	40,6	1 254	2,2
Gao	942	52,7	846	47,3	1 788	3,1
Kidal	61	27,4	162	72,6	223	0,4
Bamako	22 327	70,3	9 435	29,7	31 762	54,7
Total	38 734	66,7	19 333	33,3	58 067	100

Source : CMSS, rapport d'activités 2020

5.3. Agence malienne de mutualité sociale

Le tableau suivant met en lumière la situation des mutuelles de santé au 31 décembre 2020. La Mutualité sociale est le régime de protection sociale obligatoire des personnes salariées et non salariées des professions.

La situation des mutuelles de santé au 31 décembre 2020 reste à 205. Le même nombre observé en 2019, selon le rapport de l'AMAMUS 2020. Sur les 205 mutuelles de santé, plus de la moitié (54,1%) ne sont pas des cofinancées et 45,9% des cofinancées. L'analyse par région, montre que plus d'un cinquième (22%) se trouvent à Bamako, 19,5% à Ségou, 17,1% à Sikasso, 10,2% à Kayes. Plus de trois quart des mutuelles de Kayes (76,2%), de Sikasso (82,9%) sont des cofinancées. Par ailleurs, plus de la moitié (52,9%) des mutuelles de Mopti sont non cofinancées. Les mutuelles de santé des régions du nord (Tombouctou, Gao, Kidal et Ménaka) sont uniquement non cofinancées.

Tableau 57: Situation des mutuelles de santé au 31 décembre 2020

	Cofinancées		Non cofinancées		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	16	76,2	5	23,8	21	10,2
Koulikoro	13	65,0	7	35,0	20	9,8
Sikasso	29	82,9	6	17,1	35	17,1
Ségou	24	60,0	16	40,0	40	19,5
Mopti	8	47,1	9	52,9	17	8,3
Tombouctou	0	0,0	15	100,0	15	7,3
Gao	0	0,0	8	100,0	8	3,9
Kidal	0	0,0	2	100,0	2	1,0
Ménaka	0	0,0	2	100,0	2	1,0
Bamako	4	8,9	41	91,1	45	22,0
Total	94	45,9	111	54,1	205	100

Source : AMAMUS, 2020

Il a été constaté un actif de 376 761 390 fcfa en 2020, tout comme en 2019. Sur ce montant, plus de la moitié (26,9%) proviennent de Sikasso, soit 101 387 480 fcfa de cotisations recouvrées auprès des adhérents. Ensuite, viennent la région de Koulikoro, avec 72 098 690 fcfa de montant recouvré. Le plus bas recouvrement a été observé à Ségou (8,8%), soit un montant de 33 066 750 fcfa.

Tableau 58: Situation du cofinancement en 2020

Région	Montant	%
Kayes	47 380 870	12,6
Koulikoro	72 098 690	19,1
Sikasso	101 387 480	26,9
Ségou	33 066 750	8,8
Mopti	60 229 300	16,0
Bamako	62 598 300	16,6
Total	376 761 390	100

Source : AMAMUS, 2020

Il ressort de ce tableau, que le nombre de bénéficiaires inscrits était évalué à 312 930. La région de Kayes couvrait 67 184 inscrits. Celle de Sikasso vient en seconde position avec 66 864 inscrits. Il est enregistré le plus faible nombre des inscrits à Bamako, soit 21 105.

Quant aux coûts des prestations, ils sont estimés à 561 800 371 fcfa inégalement répartis entre les régions et le District de Bamako. Si le nombre de bénéficiaires inscrits est de 60 252 personnes, on constate que le coût de prestations de cette région est de 189 539 328 fcfa contre 59 484 938 fcfa du coût de prestation par les mutuelles de Kayes et 122 331 560 fcfa pour la région de Sikasso. Le plus faible coût est constaté à Ségou, soit 59 372 987 fcfa.

Tableau 59: Situation des prestations par les mutuelles en 2020

Région	Cofinancées	Bénéficiaires inscrits	Bénéficiaires à jour	Cotisations recouvrées	Montant du cofinancement	Cout des prestations
Kayes	16	67 184	18 056	55 991 050	50 860 578	59 484 938
Koulikoro	13	37 288	17 263	43 261 740	37 611 415	67 532 011
Sikasso	29	66 864	28 601	90 742 950	100 861 880	122 331 560
Ségou	24	32 447	11 878	24 628 200	38 559 750	59 372 987
Mopti	8	60 252	36 095	151 367 780	60 229 300	189 539 328
Bamako	4	21 105	17 530	60 446 100	62 598 300	63 539 547
Total	94	312 930	129 423	426 437 820	350 721 223	561 800 371

Source : AMAMUS, 2020

Ce tableau dénote le taux de couverture du risque maladie par les mutuelles de santé en 2020. Le nombre de mutuelles de santé et mixte est de 205 en 2020. On dénombre 45 à Bamako et 40 à Ségou majoritairement. On retrouve un petit nombre à Kidal et Ménaka, soit 2 chacun.

Le taux de couverture national est 2,2%. Le plus fort taux de recouvrement a été observé dans la région de Kayes avec 3,3%. Il est suivi de la région de Mopti (2,8%) et du District de Bamako (2,5%). La région de Tombouctou et celle de Sikasso ont le même taux de recouvrement, soit

2,4% et celui de Gao est de 0,4%. Par contre, on ne constate aucune couverture dans les régions de Kidal et Ménaka.

Tableau 60: Taux de couverture du risque maladie par les mutuelles de santé en 2020

Région	Nombre de mutuelles de santé et mixte	Population actualisée	Nombre de bénéficiaires inscrits	Population cible des mutuelles (78% de la population totale)	Taux de couverture (%)
Kayes	21	2 711 316	68 786	2 114 827	3,3
Koulikoro	20	3 294 067	37 366	2 569 372	1,5
Sikasso	35	3 594 723	66 946	2 803 884	2,4
Ségou	40	3 180 155	33 851	2 480 521	1,4
Mopti	17	2 769 244	60 475	2 160 011	2,8
Tombouctou	15	917 718	17 182	715 820	2,4
Gao	8	737 533	2 016	575 276	0,4
Kidal	2	0	0	-	-
Ménaka	2	0	0	-	-
Bamako	45	2 462 098	48 895	1 920 436	2,5
Total	205	19 758 980	335 517	15 340 147	2,2

Source : AMAMUS, 2020

Le tableau ci-dessous porte sur le taux de couverture du risque maladie par les mutuelles de santé en 2020. Selon le rapport de l'AMAMUS de 2020, nous sommes arrivés à cofinancer 94 mutuelles de santé, dont la majorité se trouve à Sikasso (29) et Ségou (24). C'est Bamako qu'il y'a moins de cofinancement, soit 4 mutuelles.

Par analogie à l'ensemble des mutuelles de santé, le taux de couverture des cofinancées les plus importantes se trouvent dans les régions de Kayes, Mopti et Bamako avec respectivement 3,2% ; 2,8% et 2,5%. On retrouve à Kayes, une pléthore d'inscrits, soit 67 184. La région de Sikasso se positionne ensuite avec 66 864 inscrits. C'est à Ségou où il y a le faible effectif d'inscrits, soit 32 447.

Tableau 61: Taux de la couverture du risque maladie par les mutuelles de santé cofinancées en 2020

Région	Mutuelles cofinancées	Population actualisée	Bénéficiaires inscrits	Population cible des mutuelles	Taux de couverture
Kayes	16	2 711 316	67 184	2 114 827	3,2
Koulikoro	13	3 294 067	37 288	2 569 372	1,5
Sikasso	29	3 594 723	66 864	2 803 884	2,4
Ségou	24	3 180 155	32 447	2 480 521	1,3
Mopti	8	2 769 244	60 252	2 160 011	2,8
Bamako	4	2 462 098	48 895	1 920 436	2,5
Total	94	18 011 603	312 930	14 049 051	2,2

Source : AMAMUS, 2020

5.4. Institut national de prévoyance sociale

Pour l'Institut National de Prévoyance Sociale, nous évoquons les cotisations, les prestations des structures socio-sanitaires et les conventions internationales de sécurité sociale.

5.4.1. Les cotisations

Le tableau ci-dessous porte sur la répartition des cotisations par structure. En 2020, sur une prévision de 178 777 millions de fcfa, il y'a eu une réalisation de 199 107 millions fcfa, soit un taux de réalisation de 111,4%. L'INPS seul a réalisé 149 023 millions fcfa en 2020 pour une prévision de 135 725 millions fcfa. La réalisation de l'AMO est estimée à 42 592 millions fcfa pour une prévision de 36 348. L'ANPE a pu amasser 7 491 millions fcfa des cotisations et avait prévu 6 704 millions fcfa. Entre 2019 et 2020, le taux de croissance annuelle est 15,2% en 2020, dont le plus important a été constaté au niveau de l'AMO. Quelle que soit la structure, le taux de croissance a augmenté de 2019 à 2020.

Tableau 62: Répartition des cotisations par structure (en millions fcfa)

Structure	2019 Réalisation	2019 Prévision	2020 Réalisation	Taux de réalisation	Croissance annuelle
INPS	132243	135 725	149 023	109,8%	12,7%
AMO	33966	36 348	42 592	117,2%	25,4%
ANPE	6629	6 704	7 491	111,8%	13,0%
Total	172839	178 777	199 107	111,4%	15,2%

Source : INPS, rapport d'activités 2019 et 2020

5.4.2. Les prestations

Le tableau ci-dessous décrit la répartition des nouveaux dossiers d'assurés et de prestations reçus en 2020. Au total, 50 216 nouveaux assurés se sont inscrits pour une prévision de 44 660, soit un taux de réalisation qui s'élève à 112,4%. Les nouveaux assurés immatriculés au régime général sont évalués à 23 455 et ceux de l'AMO immatriculés, est de 13 698 personnes. Ces deux représentent plus de la moitié des nouveaux inscrits. Les taux de réalisation sont au niveau des victimes d'ATMP et des volontaires immatriculés, avec respectivement 45,9% et 70,5%. Autrement dit, les prévisions n'ont pas été atteintes à ces niveaux.

Tableau 63: Répartition des nouveaux dossiers d'assurés et de prestations reçus en 2020

	2019 Réalisation	2019 Prévision	2020 Réalisation	Taux de réalisation
Nouveaux assurés immatriculés au régime général	23 264	20 570	23 455	114,0
Nouveaux assurés volontaires immatriculés	8 050	7 858	5 537	70,5
Nouveaux assurés AMO immatriculés	31 349	8 891	13 698	154,1
Nouveaux bénéficiaires d'allocations familiales	7 301	6 990	7 365	105,4
Nouvelles victimes d'ATMP	320	351	161	45,9
Total	70 284	44 660	50 216	112,4

Source : INPS, rapport d'activités 2019 et 2020

Le tableau suivant répartit le nombre des bénéficiaires par catégorie selon le sexe. En 2020, le Mali englobe 567 206 assurés parmi lesquels un peu plus de trois quart (75,2%) sont les « Ayants droits enfants » ; 19,2% des « Ayants droits conjoints ». Les assurés principaux sont au nombre 31 275, soit 5,6% de l'effectif total dont plus de la moitié (54,4%) sont des hommes. Par contre, dans les catégories des ayants droits, les femmes sont majoritaires, surtout chez les conjoints, où 92,5% d'entre eux sont des femmes.

Dans l'ensemble des assurés, les femmes représentent 58,6%, contre 41,4% pour les hommes.

Tableau 64: Répartition des bénéficiaires par catégorie d'assurés et par sexe

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Assurés principaux	17 446	54,4	14 275	45,6	31 275	5,6
Ayants droits conjoints	8 159	7,5	100 624	92,5	108 783	19,2
Ayants droits enfants	209 083	49	217 619	51	426 702	75,2
Total	234 688	41,4	332 518	58,6	567 206	100

Source : INPS, rapport d'activités 2019 et 2020

Le tableau suivant porte sur la répartition du nombre des bénéficiaires par branche et montant des prestations.

Quelle que soit l'année, plus de 80% des montants sont alloués aux pensions. Cette proportion est en baisse en 2020 comparativement à celle de 2019, due certainement à la hausse remarquable du montant des allocations familiales et celui des assurances volontaires en 2020. Mais en termes de montant, il est hissé entre 2019 et 2020, passant de 68 948 692 687 fcfa en 2019, à 74 006 920 818 fcfa en 2020, soit une croissance annuelle de 7,3%. Le montant des allocations familiales et celui des assurances volontaires ont aussi augmenté entre les deux périodes avec des taux respectifs de 47,1% et 90,8%. Par ailleurs, la tendance inverse s'observe au niveau du montant des accidents de travail, d'où il était de 1 536 882 079 en 2019, a passé à 1 516 818 122 en 2020, soit une baisse de 1,3%.

Tableau 65: Répartition des bénéficiaires par branche et montant des prestations

	2019		2020		Croissance annuelle
	Montant	%	Montant	%	
Allocations familiales	9 670 952 997	12,1	14 221 271 797	15,8	47,1
Pensions	68 948 692 687	85,9	74 006 920 818	82,2	7,3
Accidents du travail et maladies professionnelles	1 536 882 079	1,9	1 516 818 122	1,6	-1,3
Assurance volontaire	104 986 600	0,1	200 308 500	0,4	90,8
Total	80 261 514 363	100	89 945 319 237	100	12,1

Source : INPS, rapport d'activités 2019 et 2020

Le tableau suivant traite de la répartition des bénéficiaires de pensions par type de pension et par sexe. Les 74 006 920 818 se répartissent entre les 64 051 pensionnés. Au total, on constate 64 051 bénéficiaires de pensions. Parmi ce montant, plus de la moitié (58,1%) sont consacré au paiement des pensions normales (correspondant au tiers des bénéficiaires), 24,9% aux pensions de reversement qui concerne 47,3% des pensionnés. Moins de 2% du montant sont consacrés au paiement des allocations de solidarité (0,4%) et du remboursement de cotisations (1,3%) de 1 619 individus au total.

Selon le sexe, la quasi-totalité des bénéficiaires au remboursement des cotisations et à la pension de réversion sont des femmes, soit respectivement 95,1% et 94%. Par contre, chez les autres types de pension, au moins, plus de trois quart sont des hommes avec une proportion plus importante chez les allocations de solidarité (93,5%) et les pensions normales (83%).

Tableau 66: Répartition des bénéficiaires de pensions par type de pension et par sexe

	Homme		Femme		Total		Montant	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	FCFA	%
Allocation de solidarité	607	93,5	42	6,5	649	1,0	276 461 108	0,4
Remboursement de cotisations	48	4,9	922	95,1	970	1,5	953 186 901	1,3
Anticipation volontaire	8 314	79,0	2 210	21,0	10 524	16,4	11 185 318 291	15,1
Pension d'invalidité	234	77,0	70	23,0	304	0,5	175 636 262	0,2
Pension de réversion	1 819	6,0	28 485	94,0	30 304	47,3	18 390 995 240	24,9
Pension normale	17 679	83,0	3 621	17,0	21 300	33,3	43 025 323 016	58,1
Total	28 701	44,8	35 350	55,2	64 051	100	74 006 920 818	100

Source : INPS, rapport d'activités 2019 et 2020

5.4.3. Les prestations des structures socio-sanitaires

Le tableau ci-dessous opère une analyse des prestations en faveur des accidentés de travail. Le nombre d'accidentés de travail a passé de 1 455 en 2019 à 379 en 2020, soit une baisse de 74%. Cette baisse est constatée quel que soit le type de prestations, avec un minimum de 63,6% pour les avis sur les évacuations des accidentés de travail. Tout comme en 2019, l'effectif de 2020 se désagrège, entre autres, en remboursements des frais médicaux des rentiers de France, soit 126 ; en avis sur les taux d'incapacité permanente partielle, soit 106. La faible prestation en faveur des accidentés de travail se porte sur les avis sur les évacuations des accidentés de travail, soit 4 personnes.

Tableau 67: Analyse des prestations en faveur des accidentés de travail

	2019	2020	Croissance annuelle
Remboursements frais médicaux des accidents de travail	210	60	-71,4
Remboursements frais médicaux des rentiers de France	543	126	-76,8
Avis sur les évacuations des accidentés de travail	11	4	-63,6
Contrôles médicaux des accidentés de travail pour rentes	289	68	-76,5
Visites médicales de mise en invalidité	51	15	-70,6
Avis sur les taux d'incapacité permanente partielle	351	106	-69,8
Total	1 455	379	-74,0

Source : INPS, rapport d'activités 2020

Le tableau suivant est relatif aux activités de prévention des accidents de travail et maladies professionnelles. Le taux de réalisation estimé en 2020, s'élève à 126% pour les visites médicales d'embauche, 56% pour les visites médicales périodiques et 24% pour les visites médicales d'entreprise. Autrement dit, pour les deux dernières, l'objectif visé n'a pas été atteint. De 2019 à 2020, le nombre d'activités des accidents de travail et maladies professionnelles a baissé quelle que soit le type d'activités avec des taux de croissance annuelle négative de -13,5% pour les visites médicales d'embauche, -23,7% pour les visites médicales périodiques et -31,4% pour les visites médicales d'entreprise.

Tableau 68: Activités de prévention des accidents de travail et maladies professionnelles

	2019	2020		Taux de réalisation	Croissance annuelle
	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Visites médicales d'embauche	7 271	5 000	6 290	126%	-13,5%
Visites médicales périodiques	7 280	10 000	5 556	56%	-23,7%
Visites médicales d'entreprise	35	100	24	24%	-31,4%

Source : INPS, rapport d'activités 2020

Le tableau suivant décrit les activités médicales curatives. En 2020, on remarque une diminution des activités réalisées par rapport à celles de 2019. En effet, le nombre de consultations médicales curatives a passé de 71 760 en 2019 à 59 087 en 2020, soit une baisse de 18%. Entre 2019 et 2020, le nombre de consultations médico-sociales de 3% et celui de l'analyse biomédicales 43% et en fin les examens d'imagerie médicale de 19%. Quel que soit le type d'activités, aucune activité prévue n'a pu être réalisé en intégralité. Ainsi, le taux de réalisation s'élève à 59,1% pour les consultations médicales curatives, 53,4% pour les examens d'imagerie médicale, 47,7% pour les consultations médico-sociales et 14,1% pour les analyses biomédicales, soit respectivement une croissance annuelle négative de -18%, -19% -3% et -43%.

Tableau 69: Activités médicales curatives

Activités	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Taux réalisation	Croissance annuelle
Consultations médicales curatives	71 760	100 000	59 087	59,1	- 18
Consultations médico-sociales	19 614	40 000	19 087	47,7	- 3
Analyses biomédicales	7 424	30 000	4 235	14,1	- 43
Examens d'imagerie médicale	3 309	5 000	2 670	53,4	- 19

Source : INPS, rapport d'activités 2020

5.4.4. Les conventions internationales de sécurité sociale

Le tableau suivant décrit la situation des prestations payées aux travailleurs maliens de l'extérieur. Au total, nous enregistrons 13 670 bénéficiaires des pensions, soit un montant estimé à 10 458 566 989 fcfa. 11 889 pensionnés se trouvent en France. Le montant correspondant à leur pension est de 9 821 067 027 fcfa. En second lieu, se positionne les pensionnés de la Côte d'Ivoire avec un effectif de 1 620 pour un montant de 516 600 915 fcfa. C'est au Sénégal, que l'effectif est beaucoup réduit, soit 11 bénéficiaires pour un montant de 2 556 990 fcfa.

Quant aux rentes, on constate 66 bénéficiaires (dont 61 pour la Côte d'Ivoire et 5 pour le Gabon) pour une prestation de 15 955 672 fcfa. En Côte d'Ivoire, le montant alloué au 61 travailleurs est de 14 468 512 fcfa contre 1 487 160 fcfa pour les 5 prestataires du Gabon. Ailleurs, il ne figure aucune prestation de rente payée.

Concernant les allocations familiales, seule en France, il y a des bénéficiaires, soit un effectif de 3 920 pour un montant de 885 993 877 fcfa.

Tableau 70: Situation des prestations payées aux travailleurs maliens de l'extérieur

Pays	Pensions		Rentes		Allocations Familiales	
	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant
France	11 889	9 821 067 027	0	0	3 920	885 993 877
Burkina Faso	54	8 290 386	0	0	0	0
Côte d'Ivoire	1 620	516 600 915	61	14 468 512	0	0
Sénégal	11	2 556 990	0	0	0	0
Gabon	96	110 051 671	5	1 487 160	0	0
Total	13 670	10 458 566 989	66	15 955 672	3 920	885 993 877

Source : INPS, rapport d'activités 2020

Le tableau suivant annonce la situation des pensions et rentes maliennes payées à l'extérieur du Mali.

Environ 141 pensionnés sont payés à l'extérieur du Mali pour un montant, 453 787 988 fcfa. Parmi ces pensionnés, c'est en France qu'on constate un grand effectif, soit 121 bénéficiaires pour un montant 445 628 732 fcfa. Le Burkina Faso arrive très loin après la France avec 15 pensionnés avec un montant de 2 574 219 fcfa. Pour la triade, le Sénégal, le Niger et le Benin,

il y a 3 bénéficiaires, dont un par pays qui se partage de façon inégale les 3 672 018 fcfa. Paradoxalement aucun pensionné malien n'est payé en RCI.

Concernant les rentiers payés à l'extérieur du Mali, ils sont au nombre de 3 bénéficiaires, dont 2 en France, 1 en RCI pour des montants respectifs de 524 925 fcfa et 489 479 fcfa, soit un montant total 1 014 404 fcfa.

Tableau 71: Situation des pensions et rentes maliennes payées à l'extérieur du Mali

Pays	Pension		Rente	
	Effectif	Montant	Effectif	Montant
France	121	445 628 732	2	524 925
Burkina Faso	15	2 574 219	0	0
RCI	0	0	1	489 479
Togo	2	1 913 019	0	0
Sénégal	1	1 811 064	0	0
Niger	1	205 740	0	0
Benin	1	1 655 214	0	0
TOTAL	141	453 787 988	3	1 014 404

Source : INPS, rapport d'activités 2020

6. Dialogue social

6.1. Gestion des conflits collectifs

Le tableau ci-dessous retrace la répartition des conflits collectifs par caractéristique sociodémographique en 2020. Au total, 54 conflits collectifs (mots d'ordre) ont été signalé à l'échelle nationale parmi lesquels 45 mots d'ordre ont été levés, 8 ont été observés, 1 suspendu.

Les durées des grèves pour les mots d'ordres observés vont 48 h à 504 h.

Tableau 72: Répartition des conflits collectifs par caractéristique sociodémographique

Région	Branche d'activité économique	Nombre de conflits	Durée de la grève	Observation
Kayes	Mines	4	720h	Mot d'ordre levé
	Mines	1	96h	Mot d'ordre levé
	Electricité-Eau et Gaz	2	illimitée	Mot d'ordre levé
	Cimenterie	1	168h	Mot d'ordre observé
	Electricité-Eau et Gaz	1	48h	Mot d'ordre observé
	Total :	9	-	-
Koulikoro	Cimenterie	2	216h	Mot d'ordre levé
	Cimenterie	1	240h	Mot d'ordre observé
	Total :	3	-	-
Sikasso	Mines	14	1008h	Mot d'ordre levé
	Mines	4	504h	Mot d'ordre observé
	Total :	18	-	-
Ségou	Alimentaire	1	illimitée	Mot d'ordre levé
	Textile	1	120h	Mot d'ordre levé
	Alimentaire	1	120h	Mot d'ordre observé
	Alimentaire	1	72h	Mot d'ordre levé
	Enseignement catholique	1	48h	Mot d'ordre retiré
	Tous secteurs confondus	1	72h	Mot d'ordre levé
	Total :	6	-	-
Bamako	Mines	1	72h	Mot d'ordre levé
	Textile	1	48h	Mot d'ordre suspendu
	Service d'entretien	1	72h	Mot d'ordre levé
	Services fournis à la Collectivité	1	72h	Mot d'ordre levé
	Services fournis à la Collectivité	1	48h	Mot d'ordre observé
	Enseignement	1	72h	Mot d'ordre levé
	Total :	6	-	-
Niveau national	Transport routier	1	72h	Mot d'ordre levé
	Energie	1	48h	Mot d'ordre observé
	Energie	1	48h	Mot d'ordre levé
	Banque et assurances	3	144h	Mot d'ordre levé
	Commerce	1	120h	Mot d'ordre observé
	Systèmes financiers décentralisés	1	72h	Mot d'ordre levé
	Commerce-Transit	1	72h	Mot d'ordre levé
	Enseignement catholique	1	72h	Mot d'ordre levé
	Télécommunication	1	48h	Mot d'ordre levé
	Total :	11	-	-
	Total Général :	53	-	-

Source : Rapport annuel d'activités 2020, Direction nationale du travail (DNT)

6.2. Contrôle de légalité des contrats de travail

Le tableau 73 annonce le visa des contrats de travail, selon la région et la nature du contrat. A la lecture du tableau, nous remarquons globalement que 34 118 contrats visés, dont 23 211 sont à durée déterminée et 10 907 à durée indéterminée.

Pour les 23 211 contrats à durée déterminée, le nombre de femmes est très inférieur à celui des hommes, soit 4 999 contre 18 212. Dans les régions, cette tendance se maintient. Il est à remarquer que le District de Bamako est le gros pourvoyeur de contrat à durée déterminée, soit 13 390 CDD, dont 9 852 hommes et 3 538 femmes. Ensuite, la région de Kayes s'aligne, mais très loin derrière le District avec 1 911 dont 1 747 hommes et 164 femmes. Par ailleurs à Taoudénit, seulement 3 contrat à durée déterminée a été visé qui sont tous des hommes.

Portant le regard sur les contrats à durée indéterminée, les 10 907 contrats visés, se répartissent en 8 598 bénéficiaires hommes et 2 309 femmes. Dans toutes les régions, les hommes sont plus nombreux que les femmes, sauf à Taoudéni, où aucun CDI n'a été visé. Le District de Bamako regorge encore plus de contractuels, soit 5 086, dont 3 867 hommes et 1 219 femmes. Après, on y retrouve la région de Sikasso avec un effectif de 1 908, dont 1 489 hommes et 419 femmes. Dans la région de Ménaka, une seule femme a bénéficié d'un CDI parmi les 8 emplois à CDI.

Tableau 73: Visa de contrats de travail (en %)

Région	Contrat à durée Déterminée			Contrat à durée Indéterminée			Total général
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Kayes	1 747	164	1 911	764	106	870	2 781
Koulikoro	574	139	715	955	227	1 182	1 895
Sikasso	1 500	141	1 641	1 489	419	1 908	3 549
Ségou	1 368	195	1 563	789	175	964	2 527
Mopti	1 201	395	1 596	228	73	301	1 897
Tombouctou	870	178	1 048	128	37	165	1 213
Gao	835	204	1 039	345	32	377	1 416
Kidal	117	18	135	26	20	46	181
Ménaka	145	27	172	07	01	08	180
Taoudénit	03	00	03	00	00	00	03
Bamako	9 852	3 538	13 390	3 867	1 219	5 086	18 476
Total	18 212	4 999	23 211	8 598	2 309	10 907	34 118

Source : Rapport annuel d'activités 2020, Direction nationale du travail (DNT)

Le tableau suivant traite du visa des contrats des travailleurs expatriés, selon le sexe et la zone.

On répertorie 1 091 contrats visés dont 981 pour les hommes et 110 pour les femmes. Près de deux tiers des travailleurs expatriés proviennent des pays africains dont 47% dans les pays de la CEDEAO et 19,3% dans les autres pays africains.

Considérant les zones, la CEDEAO regroupe le plus grand nombre des contrats visés des travailleurs expatriés, soit 513 contrats visés, dont 457 pour les hommes et 56 pour les femmes. Dans les autres pays d'Afrique, sur les 211 contrats visés, 189 sont pour les hommes et 22 pour les femmes. C'est en Amérique et en Océanie où nous retrouvons respectivement 72 (dont 65

hommes et 7 femmes) et 77 emplois créés (dont 71 hommes et 6 femmes). Quel que soit la zone, le nombre d'emploi en faveur des hommes reste toujours supérieur à celui des femmes.

Tableau 74: Visa des contrats des travailleurs expatriés

Zone	Pays d'origine	Sexe		Total
		Homme	Femme	
CEDEAO	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Nigéria, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo.	457	56	513
Autres pays d'Afrique	Afrique du Sud, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Egypte, Gabon, Kenya, Malawi, Madagascar, Mauritanie, Maroc, Namibie, Rwanda, Tanzanie, Tchad, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.	189	22	211
Amérique	Canada, Chili, Colombie, Haïti, Mexique, Nicaragua, USA.	65	07	72
Europe	Allemagne, Belgique, Ecosse, France, Irlande, Italie, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Suède, Suisse, Ukraine.	79	07	86
Asie, Proche et Moyen-Orient	Bengladesh, Chine, Inde, Indonésie, Liban, Mongolie, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Turquie.	120	12	132
Océanie	Australie, Nouvelle-Zélande.	71	06	77
Total	61 pays	981	110	1091

Source : Rapport annuel d'activités 2020, Direction nationale du travail (DNT)

6.3. Règlement des litiges individuels

Ce tableau traite des litiges individuels selon le règlement et la région. Le règlement s'étend sur le nombre de litiges soumis, le nombre de litiges réglés en conciliation, le nombre de litiges transmis au tribunal et les litiges classés sans suite ou en instance. Nous analyserons les litiges sur cet ordre.

Tableau 75: Litiges individuels selon le règlement et par région (en %)

Région	Nombre de litiges soumis	Nombre de litiges réglés en conciliation	Nombre de litiges transmis au Tribunal	Litiges classés sans suite ou en instance
Kayes	49	20	29	0
Koulikoro	54	49	5	0
Sikasso	280	259	13	8
Ségou	31	18	8	5
Mopti	87	84	3	0
Tombouctou	48	46	0	2
Gao	86	86	0	0
Kidal	0	0	0	0
Ménaka	0	0	0	0
Taoudénit	0	0	0	0
Bamako	702	493	209	0
Total	1 337	1 055	267	15

Source : Rapport annuel d'activités 2020, Direction nationale du travail (DNT)

Selon le rapport d'activités de la Direction Nation du Travail, 1 337 litiges ont soumis au titre de l'année 2020 dont les plus importants sont à Bamako, avec 702 cas, Sikasso (280 cas). Aucun cas de litige n'a été soumis dans les régions de Kidal, Ménaka et Taoudéni. Parmi les litiges soumis, 1 055 ont été réglés en conciliation, 267 sont transmis au tribunal et 15 sont classés sans suite. S'agissant des litiges réglés en conciliation, la tendance est la même, mais l'écart se réduit un peu entre Bamako et Sikasso avec respectivement 493 et 259 cas.

C'est seulement à Gao que tous les litiges soumis ont été réglé en conciliation. Pour les litiges classés sans suite ou en instance, 8 cas concernent la région de Sikasso, 5 cas pour Ségou et 2 cas à Tombouctou. Ailleurs, il n'existe aucun cas de figure.

6.4. Accidents de travail et maladies professionnelles

Le tableau 76 traite des accidents de travail et maladies professionnelles par branche d'activités, selon les régions. Le nombre d'accidents déclarés est évalué à 244 cas dont principalement à Bamako, avec 168 cas, soit 69%, Kayes (23 cas, soit 9%), et Sikasso (18 cas). C'est à Mopti, qu'il y a un seul cas d'accident déclarés. Les 244 cas d'accidents n'ont pas occasionné l'arrêt de travail de 132 cas.

L'enquête a porté sur 233 cas parmi les 244 accidents déclarés. Sur les 233 cas enquêtés, 162 cas concernent le District de Bamako, soit 70%. Ensuite, suivent les régions de Kayes et Sikasso avec respectivement 20 cas et 18 cas enquêtés, soit 9% et 8%. Pour les cas mortels, nous avons enregistré 8 cas dont 6 à Bamako, soit 75% et 1 dans chacune des régions de Gao et Kayes.

Tableau 76: Accident de travail et maladies professionnelles par région

Région	Nombre de cas d'accidents déclarés	Enquêtes	Cas Mortels	sans arrêt de travail
Kayes	23	20	1	12
Koulikoro	15	13	0	6
Sikasso	18	18	0	17
Ségou	9	9	0	2
Mopti	1	1	0	1
Tombouctou	4	4	0	0
Gao	6	6	1	3
Bamako	168	162	6	91
Total	244	233	8	132

Source : Rapport annuel d'activités 2020, Direction nationale du travail (DNT)

6.5. Licenciements des travailleurs par branche d'activités et par motif de licenciement

Le tableau suivant porte sur le licenciement des travailleurs par branche et le motif. Au total 2 935 licenciement des travailleurs ont été enregistrés en 2020 qui sont inégalement répartis entre les régions selon leur motif. La majorité des travailleurs licenciés viennent de Sikasso (1 127) et de Bamako (756), soient respectivement 38,4% et 25,8%. Plus de la moitié (51,2%) des licenciements ont été fait pour motif économique et plus d'un quart (27%) pour compression ou fin d'activités. Il faut aussi signaler que 13,7% des licenciements sont dus aux fautes professionnelles /mauvaise manière de servir/ manque de confiance.

Sur les 793 cas de compression ou fin d'activités, 403 licenciés sont de Bamako et 336 de Sikasso, soit plus de neuf cas sur dix (51% et 42%). Les régions de Koulikoro, Ségou, Mopti, Gao et Kidal n'enregistrent aucun cas de compression ou fin d'activités. Du point de vue des fautes professionnelles ou mauvaise manière de servir ou encore un manque de confiance, 401 cas ont été identifiés, 192 cas sont de Bamako et au moins une cinquantaine de licenciement dans les régions de Kayes (57), Koulikoro (67) et Sikasso (58).

Sur les 1 503 cas de licenciement pour motif économique, on enregistre 699 cas à Sikasso et 346 cas à Koulikoro. Ce premier effectif a lancé le poids des licenciements de Sikasso vers le haut. Le District de Bamako a enregistré 32 licenciements pour motif économique. Les 16 cas de décès ou maladies, ont été enregistrés à Kayes (11), Sikasso (3) et Tombouctou (2). Quant aux fautes lourdes, elles ont été enregistrées dans les régions de Ségou (8), Koulikoro (3) et aussi Tombouctou (1).

Tableau 77: Licenciement des travailleurs par région et par motif

Régions	Motif						Total	%
	Compression/ Fin d'activités	Fautes professionnelles /Mauvaise manière de servir/ Manque de confiance	Abandon/ démission	Motif économique	Décès/ Maladie	Fautes lourdes		
Kayes	41	57	20	164	11	0	293	10,0
Koulikoro	0	67	14	346	0	3	430	14,7
Sikasso	336	58	31	699	3	0	1 127	38,4
Ségou	0	6	5	20	0	8	39	1,3
Mopti	0	8	0	79	0	0	87	3,0
Tombouctou	13	12	11	87	2	1	126	4,3
Gao	0	0	0	65	0	0	65	2,2
Kidal	0	1	0	11	0	0	12	0,4
Bamako	403	192	129	32	0	0	756	25,8
Total Général	793	401	210	1 503	16	12	2 935	100
%	27,0	13,7	7,2	51,2	0,5	0,4	100	

Source : Rapport annuel d'activités 2020, Direction nationale du travail (DNT)

7. Migration

Dans cette section nous analysons la migration internationale à travers le prisme des reconduites aux frontières de 2014 à 2020 et de l'évolution de certains indicateurs clés de la migration. Au total, entre 2014 et 2020, un total de 26 832 maliens ont été reconduits à la frontière.

L'analyse du tableau ci-dessous nous montre que de 2014 à 2016, l'effectif des maliens reconduits baisse progressivement, passant de 3 036 en 2014 à 1 065 en 2016. A partir de 2016, l'effectif repart à la hausse pour atteindre le maximum de 8 202 en 2019, et ensuite chute à 1 915 en 2020. Cette retombée des chiffres en 2020 est probablement due aux effets de la crise sanitaire confinant la plupart des pays d'accueil.

En analysant ces chiffres par pays d'accueil nous constatons que c'est surtout en Afrique que le nombre est plus élevé, soit 21 427 individus. Ceci pourrait s'expliquer par la proximité géographique rendant plus facile les mécanismes de reconduite. Il représente environ 80% de l'effectif total des maliens reconduits. Cet effectif en Afrique culmine à 7546 en 2018, soit supérieur à l'effectif cumulé des quatre années précédentes. En somme, 2 904 maliens ont été reconduits de l'Asie et l'Océanie. L'écart entre les maliens reconduits de l'Europe et ceux d'Amérique n'est pas énormes, soit 369 personnes.

Tableau 78: Evolution des effectifs des maliens reconduits par continent de 2014 à 2020

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Afrique	2 629	835	553	2 773	7 546	5 412	1 679	21 427
Europe	175	32	61	3	13	1 129	22	1 435
Amérique	3	1	2	7	14	1 029	10	1 066
Asie-Océanie	229	600	449	370	420	632	204	2 904
Total	3 036	1 468	1 065	3 153	7 993	8 202	1 915	26 832

Source : Annuaire statistique 2020, CPS/CI

Parmi les indicateurs clés de la migration (voir tableau ci-dessous), nous distinguons ceux décrivant les actions entreprises par les individus et les projets et programmes effectués par les autorités. Les maliens de l'extérieur ont entrepris différentes initiatives administratives pour leur propre situation telles que des démarches au niveau des missions diplomatiques et des transferts de fonds à leur famille et communauté d'origine.

Le plus grand nombre de CIC (Carte d'Identité Consulaire) envoyés dans les MDC (Missions diplomatiques et consulaire) a été observé en 2019 avec 111 200 et le plus faible nombre enregistré en 2017 (soit 55 950). Par ailleurs, le nombre de passeports transmis aux MDC, évolue en dents de scie de 2016 à 2020. Le plus grand nombre de transmission a été fait en 2018 (soit 19 590 passeports transmis) et le plus faible nombre en 2019 avec 7 190 passeports transmis. En 2020, malgré la situation sanitaire qui prévoyait, nous constatons une hausse du nombre de passeports transmis par rapport à celui de 2019.

Le Projet TOKTEN, qui a pour objectif principal le retour des compétences au pays, a débuté avec des encadrements doctoraux. Au regard du tableau ci-dessus, seuls 67 thèses doctoraux furent encadrées depuis 2016 jusqu'en 2019, dont 42 en 2017 et 2 en 2018. Quant aux nouvelles structures enregistrées dans le cadre du TOKTEN, on remarque que de 29 en 2016 le nombre décroît considérablement à 6 en 2017 et 3 en 2018 et 2019. Le traitement des dossiers litigieux et les missions d'identification et de sensibilisation en faveur des maliens de l'extérieur manquent de données notoires et évolue très lentement en dents de scie.

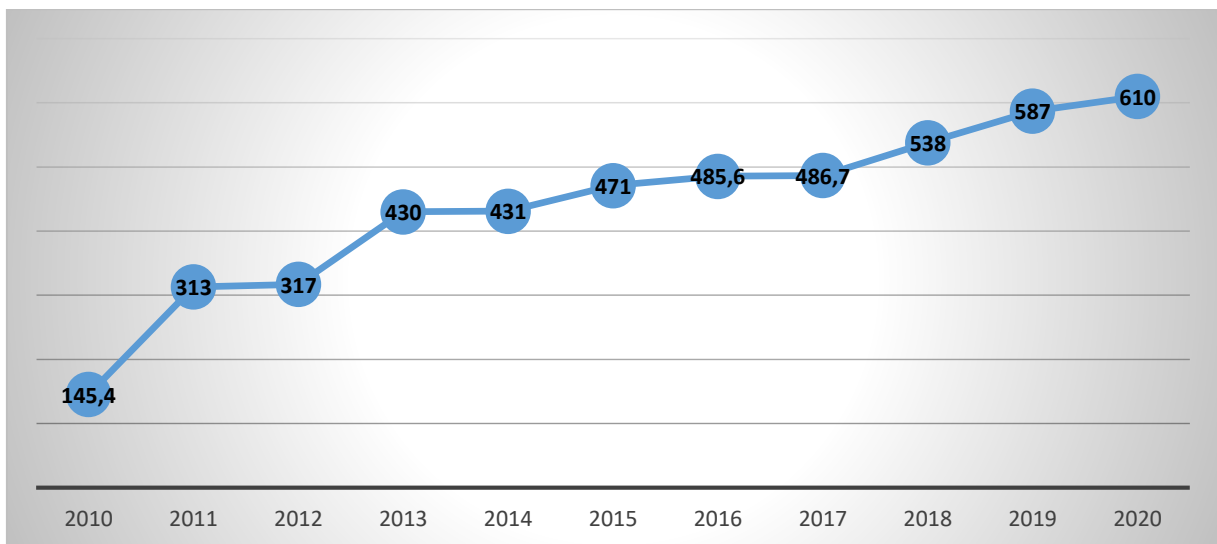
Parmi les actions des projets et programmes entreprises, le plus important semble être les projets de réinsertion de femmes financés et l'insertion de Maliens de l'extérieur. Le premier évolue considérablement entre 2018 et 2019, passant de 4 projets en 2018 pour atteindre 130 bénéficiaires pour retomber ensuite chute à 10 projets d'insertion en 2020. Quant au second, il s'accroît considérablement jusqu'en 2019, passant de 309 bénéficiaires en 2016 à 1802 en 2019, pour décroître à 230 en 2020.

Tableau 79: Evolution des indicateurs clés de la migration de 2016 à 2020

Statistiques sur les migrants	2016	2017	2018	2019	2020
CIC envoyées dans les MDC	80 269	55 950	92 100	111 200	86 000
Passeports transmis aux MDC	18 868	14 134	19 590	7 190	11 612
Projets de réinsertion de femmes financés	40	8	4	130	10
Maliens de l'Extérieur insérés ou réinsérés	309	340	568	1 802	230
Thèses de doctorat encadrées dans le cadre du TOKTEN	19	42	2	4	-
Nouvelles structures enregistrées dans le cadre du TOKTEN	29	6	3	3	-
Maliens de l'extérieur recensés à travers le RAVEC	ND	8 529	452 900	452 900	452 900
Dossiers litigieux traités	ND	ND	3	6	9
Missions d'identification et de sensibilisation en faveur des Maliens de l'extérieur	3	6	4	8	2
TOTAL	99 537	79 015	565 174	573 243	97 863

Source : Annuaire statistique 2020, CPS/CI

Les plus importants indicateurs de la migration internationale pour les économies en voie de développement restent le transfert d'argent dont le Mali tire un bénéfice considérable. En analysant la courbe ci-dessous, on constate qu'il évolue de façon croissante depuis 2010 pour atteindre le maximum de 610 milliards de FCFA en 2020. Cette manne financière est utilisée souvent essentiellement pour l'entretien des ménages et des communautés au pays et constitue pour les familles qui en bénéficient une source de revenu extrêmement importante.



Source : Annuaire statistique 2020, CPS/CI

Graphique 5: Evolution du transfert de fonds des migrants en milliards de F CFA de 2010 à 2020

Conclusion et Recommandations

1. Conclusion

Les questions d'emploi sont transversales. Ce rapport fait une analyse situationnelle du marché du travail en 2020.

Ce rapport part de la revue documentaire, ensuite de la collecte des données au niveau des structures productrices d'informations statistiques des administrations publique et privée. Ledit rapport est inspiré des autres productions du Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail. Il y a certes des modifications de fond et de forme sur ce présent rapport mais les informations essentielles sont renseignées.

La situation économique, financière, sociale et démographique est affectée par l'insécurité, la situation politique et la crise sanitaire de la Covid-19. Economiquement, nous assistons à une baisse du taux de croissance. Financièrement, le pays bénéficie d'un décaissement du FMI et de la poursuite du plan triennal d'investissement.

L'école malienne tient bon, malgré les difficultés avec une légère augmentation du taux brut de scolarisation et du taux d'achèvement.

Le résultat général des examens nationaux de 2020 montre un taux d'admission inférieur à celui de 2019. L'année scolaire 2019/2020 est toujours en cours (en 2021) dans les universités publiques maliennes. Les grandes écoles au Mali ont reçu peu d'étudiants en 2020 par rapport à ceux de 2019.

Le marché du travail est marqué par une diminution du taux de chômage et par une augmentation du taux d'emploi informel, exacerbant la précarité des emplois. Il est donné de constater que les entreprises privées informelles emploient 72,2% des personnes en emploi. De 2019 à 2020, le nombre d'emplois créés a diminué de 0,1%.

La sécurité sociale prend de la valeur dans le monde du travail. Le nombre d'immatriculation à l'AMO a doublé en un an (de 2019 à 2020) et les recettes connaissent une croissance annuelle de 15,2%.

Sur le plan du dialogue social, non seulement le nombre de conflits collectifs a baissé entre 2019 et 2020, mais aussi le pourcentage des mots d'ordre levés est plus important.

Les indicateurs de la migration sont en faveur du Mali avec une diminution des effectifs des maliens reconduits et une augmentation du montant du transfert de fonds des migrants.

2. Recommandations

Le Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail de 2020 (RASAMT 2020) a permis de faire des constats sur le marché du travail au Mali. Ces constats nous permettent de faire des recommandations suivantes :

- mettre en œuvre les mesures d'accompagnement des entreprises du secteur privé afin d'atténuer les effets de la Covid-19 sur leurs activités ;
- renforcer le fonctionnement des universités et des grandes écoles maliennes pour éviter le chevauchement des années universitaires en les dotant suffisamment d'infrastructures et des ressources humaines et financières ;
- orienter plus de jeunes vers l'enseignement et la formation techniques et professionnels, adapté aux besoins du marché du travail ;
- sensibiliser les maliens établis à l'extérieur d'orienter les transferts monétaires à des fins d'investissements productifs.

Annexe

Annexe 1: Liste minimale des indicateurs de l'emploi du Mali de 2014 à 2020

Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Population en âge de travailler	8 043 098	8 945 115	8 924 454	9 388 574	9 485 579	10 103 331	9 995 431
Masculin	3 729 653	4 208 111	4 153 534	4 390 110	4 465 832	4 769 698	4 663 438
Féminin	4 313 445	4 737 003	4 770 921	4 743 761	5 019 747	5 333 634	5 331 993
Population occupée ou en emploi	5 494 274	5 809 510	5 457 779	6 012 308	5 948 937	6 333 551	6 327 534
Masculin	2 957 494	3 139 759	3 105 799	3 328 285	3 399 166	3 671 059	3 686 693
Féminin	2 536 780	2 669 752	2 351 980	2 684 023	2 549 770	2 662 492	2 640 841
Urbain	1 242 289	1 318 995	1 314 809	1 371 054	1 463 039	1 387 351	1 380 704
Rural	4 251 985	4 490 516	4 142 969	4 641 254	4 485 898	4 678 105	4 946 830
Population au chômage	492 310	487 593	588 759	479 966	455 145	281 081	239 272
Masculin	233 502	232 113	284 648	236 875	237 409	155 447	140 360
Féminin	258 808	255 480	304 112	243 091	217 736	125 634	98 912
Urbain	167 212	130 815	180 355	139 417	162 868	115 401	116 301
Rural	325 098	356 778	408 404	340 549	292 277	165 679	122 971
Population active/Main d'œuvre	5 986 584	6 297 103	5 530 724	6 492 275	6 404 081	6 614 631	6 566 806
Masculin	3 190 996	3 371 872	3 149 052	3 565 160	3 636 575	3 826 505	3 827 053
Féminin	2 795 588	2 925 231	2 381 672	2 927 114	2 767 506	2 788 126	2 739 753
Urbain	1 409 501	1 449 809	1 370 500	1 510 471	1 625 907	1 548 762	1 497 005
Rural	4 577 083	4 847 294	4 160 224	4 981 804	4 778 175	5 065 869	5 069 801
Part des travailleurs pour leur propre compte et des travailleurs familiaux non rémunérés dans le total des emplois (Taux d'emploi vulnérable) (en %)	81,2	61,6	52,1	57,1	54,7	53,9	60,0
Masculin	75,0	56,7	52,9	51,2	50,4	53,3	56,5
Féminin	88,5	67,4	51,1	64,3	60,3	54,8	64,9
Urbain	61,2	56,6	52,3	52,6	52,7	51,2	54,1
Rural	87,0	63,1	52,1	58,4	55,3	54,7	61,7
Taux de pluriactivité (en %)	25,3	25,4	17,6	20,1	19,4	19	21,8
Masculin	23,0	25,0	18,9	21,6	19,9	18	22,8
Féminin	27,9	25,9	15,9	18,2	18,8	20,6	20,4
Urbain	7,6	7,8	6,3	6,5	7,0	5,7	6,3
Rural	30,4	30,6	21,1	24,1	23,5	23	26,2
Ratio Emploi/Population 15 ans et plus (en %)	68,3	64,9	61,2	64,0	62,7	62,7	63,3
Masculin	79,3	74,6	74,8	75,8	76,1	77,0	79,1
Féminin	58,8	56,4	49,3	53,7	50,8	49,9	49,5
Urbain	55,5	55,6	54,2	54,2	53,7	52,6	54,7
Rural	73,2	68,3	63,8	67,7	66,3	66,4	66,2
Taux de croissance de l'emploi (en %)	3,6	5,7	-6,1	10,2	-1,1	6,5	-0,1
Masculin	7,9	6,2	-1,1	7,2	2,1	8	0,4
Féminin	-1,0	5,2	-11,9	14,1	-5,0	4,4	-0,8
Urbain	-1,5	6,2	-0,3	4,3	6,7	-2	-0,5
Rural	5,2	5,6	-7,7	12,0	-3,3	9,2	5,7
Taux de chômage (en %)	6,4	7,7	1,3	7,4	7,1	4,2	3,6
Masculin	6,6	6,9	1,4	6,6	6,5	4,1	3,7
Féminin	6,3	8,7	1,2	8,3	7,9	4,5	3,6
Urbain	8,1	9,0	4,1	9,2	10,0	7,5	7,8
Rural	5,9	7,4	0,4	6,8	6,1	3,3	2,4
Taux de chômage des jeunes 15-24 ans (en %)	11,1	20,2	2,2	19,6	16,9	10,3	7,6
Masculin	10,3	18,9	2,3	17,8	15,3	9,9	6,8
Féminin	12,1	21,3	2,2	21,4	18,8	10,6	8,6
Urbain	21,5	21,7	6,7	23,8	23,3	19,7	17,7
Rural	8,5	19,8	0,8	18,4	15,1	7,5	4,5
Taux de chômage des jeunes 15-35 ans (en %)	9,9	13,5	2,4	12,9	11,8	7,2	6,3
Masculin	8,7	12,9	2,7	12,6	11,5	7,5	6,7
Féminin	11,1	14,0	2,0	13,1	12,2	6,9	5,8
Urbain	16,7	15,4	7,1	15,7	16,8	12,8	12,8
Rural	7,8	12,9	0,8	12,0	10,1	5,5	4,3

Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Proportion de main d'œuvre potentielle (en %) sur la main d'œuvre élargie	2,0	1,8	9,3	1,6	1,3	1,5	1,7
Masculin	0,8	1,4	7,7	1,1	1,1	1,0	1,0
Féminin	3,3	2,3	11,5	2,1	1,5	2,2	2,7
Urbain	4,2	3,0	9,0	3,0	2,3	3,0	3,2
Rural	1,3	1,4	9,4	1,1	0,9	1,0	1,3
Proportion des Jeunes de (15-24 ans) « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » (en %)	21,3	24,9	34,0	28,5	26,7	29,6	31,0
Masculin	10,0	14,9	21,9	17,2	15,0	17,9	15
Féminin	31,7	33,8	43,4	38,2	36,9	38,9	44
Urbain	21,5	21,4	26,3	26,5	24,1	26,2	27
Rural	21,2	26,5	37,6	29,5	27,9	31,1	33
Proportion des Jeunes de (15-35 ans) « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » (en %)	22,9	24,6	32,0	27,7	27,8	29,3	30,6
Masculin	9,5	12,6	16,7	14,6	13,0	13,7	12,4
Féminin	33,8	34,2	43,1	37,6	39,4	41,2	43,9
Urbain	25,3	24,2	29,9	28,9	28,7	29,3	31,3
Rural	21,9	24,7	32,9	27,3	27,4	29,3	30,3
Taux d'emplois informel (en %)	96,5	96,5	96,4	94,5	97,7	95,3	97,2
Masculin	95,4	95,1	95,4	93,8	97,5	94,9	96,38
Féminin	97,8	98,0	97,9	95,4	98,0	95,8	98,41
Urbain	89,3	90,1	88,9	88,1	93,9	89,4	91,52
Rural	98,6	98,3	98,8	96,4	98,9	97	98,82
Proportion de l'emploi informel dans l'emploi non agricole (en %)	89,8	90,8	90,3	90,7	93,8	91,1	91,9
Masculin	86,4	87,2	87,0	87,1	93,3	89,0	88,7
Féminin	93,8	95,0	94,3	94,8	94,5	94,0	95,9
Urbain	87,9	88,7	87,0	87,2	92,9	87,7	90,0
Rural	92,5	93,1	94,7	94,5	95,0	95,6	94,3
Proportion de l'emploi salarié dans l'emploi non agricole (en %)	24,6	23,6	27,4	24,7	25,5	24,5	25,8
Masculin	34,6	33,7	39,0	36,3	33,3	32,4	36,0
Féminin	13,0	11,9	13,3	10,9	14,8	13,9	13,2
Urbain	31,4	31,5	34,2	33,7	34,4	35,6	34,1
Rural	15,0	15,1	17,9	14,8	24,6	9,8	14,7
Proportion de ménages pauvres de personnes (en %)	34,6	32,8	20,3	31,7	28,5	25,8	27,0
Masculin	35,5	20,6	9,2	28,6	26,9	24,5	25,6
Féminin	20,5	47,2	35,0	36,0	30,9	27,9	29,3
Urbain	20,6	16,7	11,5	13,1	9,2	8,1	7,8
Rural	39,9	37,6	23,1	38,3	36,4	32,3	33,6
Part des personnes ayant un emploi et vivant en dessous du seuil de pauvreté (Taux de travailleurs pauvres) en %	45,4	46,8	46,1	43,1	42,2	39,9	38,6
Masculin	46,2	43,5	42,6	39,9	40,0	38,0	37,0
Féminin	27,2	50,7	50,7	47,1	45,0	42,5	40,7
Urbain	27,2	27,3	20,7	18,1	14,5	13,8	11,8
Rural	51,2	52,5	54,4	50,6	51,3	47,6	46,0
Taux de salarisation (en %)	9,0	9,3	10,4	10,2	11,2	10,1	8,8
Masculin	12,6	13,3	14,2	13,8	13,5	11,8	11,7
Féminin	4,7	4,7	5,5	5,7	8,0	7,7	4,6
Urbain	28,5	27,6	29,2	26,3	29,4	30,1	29,1
Rural	3,2	3,9	4,5	5,3	5,2	4,2	3,1
Le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage	22,6	18,3	13,1	19,9	11,2	14,2	14,3
Masculin	15,0	12,2	6,6	12,6	7,8	9,7	8,9
Féminin	32,2	25,4	21,6	28,8	15,6	20,4	21,7
Urbain	25,8	23,2	19,3	23,8	15,9	18,4	19,4
Rural	21,2	16,9	11,0	18,7	9,6	13,0	12,7

Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux combiné du chômage et de la Main d'œuvre Potentielle	8,2	9,4	9,7	8,8	8,3	5,7	5,3
Masculin	7,3	8,1	8,4	7,7	7,6	5,0	4,7
Féminin	9,3	10,8	11,4	10,2	9,2	6,6	6,1
Urbain	11,9	11,7	12,1	12,0	12,0	10,2	10,6
Rural	7,1	8,7	9,0	7,9	7,0	4,2	3,7
La mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre	24,7	19,8	20,5	21,1	12,3	15,5	15,7
Masculin	15,9	13,4	13,3	13,6	8,9	10,6	9,9
Féminin	35,3	27,0	29,7	30,3	16,8	22,1	23,8
Urbain	29,1	25,5	26,0	26,1	17,8	20,8	22,0
Rural	22,7	18,0	18,7	19,6	10,4	13,8	13,9
Taux de participation au marché du travail	74,4	70,4	62,0	69,0	67,5	65,5	65,7
Masculin	85,6	80,1	75,8	81,0	81,4	80,2	82,1
Féminin	64,8	61,8	49,9	59,0	55,1	52,3	51,4
Urbain	63,0	61,2	56,5	60,0	59,7	56,8	59,3
Rural	78,8	73,7	64,0	73,0	70,7	68,7	67,9
Proportion de femmes dans les groupes 11 et 12 de la CITP							
Proportion de sièges occupés par des femmes dans le parlement (%)		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
Proportion de sièges occupés par des femmes dans les administrations locales (%)							
Gouverneurs		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Préfets		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sous-préfet		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
Proportion de femmes occupant des postes de direction (%)		18,2	16,3	14,5	13,0	13,9	
Pourcentage de la population au-dessus de l'âge de la retraite obligatoire (ou âgée de plus de 65ans) bénéficiant d'une pension de vieillesse	6,5	5,3	4,8	5,1	4,9	3,8	3,8
Masculin	8,9	6,9	6,1	7,0	6,8	4,8	5,3
Féminin	3,2	3,1	2,8	2,3	2,0	1,9	1,9
Urbain	15,3	13,4	14,0	13,8	11,6	10,9	13,6
Rural	4,3	3,4	2,3	2,7	2,6	1,7	1,3
Pourcentage de la population de main d'œuvre cotisant à un régime de pension	3,7	2,9	3,2	2,8	3,1	2,5	2,3
Masculin	5,1	4,2	4,2	3,7	4,3	3,1	3,0
Féminin	1,9	1,3	1,9	1,6	1,5	1,7	1,4
Urbain	8,3	7,6	9,2	8,3	8,1	8,1	6,8
Rural	1,7	1,4	1,3	1,1	1,4	0,8	1,0
Fréquence des accidents du travail mortels et non mortels	61,0	61,8	64,3	63,7	58,7	60,7	65,3
Masculin	61,4	63,0	64,9	65,3	59,0	61,1	65,4
Féminin	60,6	60,4	63,5	61,6	58,4	60,2	65,2
Urbain	42,2	46,8	50,6	50,8	47,6	46,3	49,9
Rural	65,8	65,9	68,3	67,2	62,2	64,7	69,4
Proportion d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent	4,9	15,2	13,8	15,7	13,0	13,1	12,8
Masculin	4,0	17,0	15,7	17,6	15,1	14,7	14,6
Féminin	5,8	13,1	11,6	13,6	10,9	11,3	10,8
Urbain	5,0	7,7	7,5	8,5	8,5	7,6	8,0
Rural	4,8	17,6	15,9	18,1	14,6	14,8	14,3

Source : Indicateurs de liste minimale de l'UEMOA, ONEF, 2020

Annexe 2: Evolution du nombre d'emplois créés par le secteur privé du premier trimestre 2015 au quatrième trimestre 2020

Période	Rand de la série	Nombre d'emplois créés
Trimestre 1_2015	5	6 066
Trimestre 2_2015	6	6 458
Trimestre 3_2015	7	5 795
Trimestre 4_2015	8	6 577
Trimestre 1_2016	9	6 091
Trimestre 2_2016	10	7 753
Trimestre 3_2016	11	3 668
Trimestre 4_2016	12	3 405
Trimestre 1_2017	13	9 319
Trimestre 2_2017	14	9 698
Trimestre 3_2017	15	8 046
Trimestre 4_2017	16	9 968
Trimestre 1_2018	17	10 241
Trimestre 2_2018	18	8 098
Trimestre 3_2018	19	5 930
Trimestre 4_2018	20	6 477
Trimestre 1_2019	21	4 077
Trimestre 2_2019	22	6 095
Trimestre 3_2019	23	7 574
Trimestre 4_2019	24	5 846
Trimestre 1_2020	25	6 815
Trimestre 2_2020	26	6 724
Trimestre 3_2020	27	7 123
Trimestre 4_2020	28	7 801
Total		203 341

Source : ONEF, Rapports trimestriels sur les créations d'emploi 2020

Annexe 3: Résultat du Bac par série

	Inscrits			Admis			Taux d'admission		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
TAL	999	686	1685	281	172	453	28,1	25,1	26,9
TLL	23746	19450	43196	4447	3124	7571	18,7	16,1	17,5
TSE	3608	1323	4931	1185	451	1636	32,8	34,1	33,2
TSECO	20822	15591	36413	5373	3606	8979	25,8	23,1	24,7
TSEXP	8648	6171	14819	1963	1291	3254	22,7	20,9	22,0
TSS	20182	11627	31809	2654	1273	3927	13,2	10,9	12,3
Total	78005	54848	132853	15903	9917	25820	20,4	18,1	19,4

Source : CNECE, Résultats 2020